

L'ACTION CATHOLIQUE

CIRCULATION: 39,500

EDIT. QUOTIDIENNE: 22,700
EDIT. HEBDOMADAIRE: 16,800

Organe de l'Action Sociale Catholique

« Instaurare omnia in Christo »

L'ASSOCIATION LOYOLA

Sous la direction des Révérends Pères Jésuites



M. Philippe Godin,
Trésorier.



M. Horace Cimon,
Vice-Président.



M. G. Ant. Grondin,
Président.



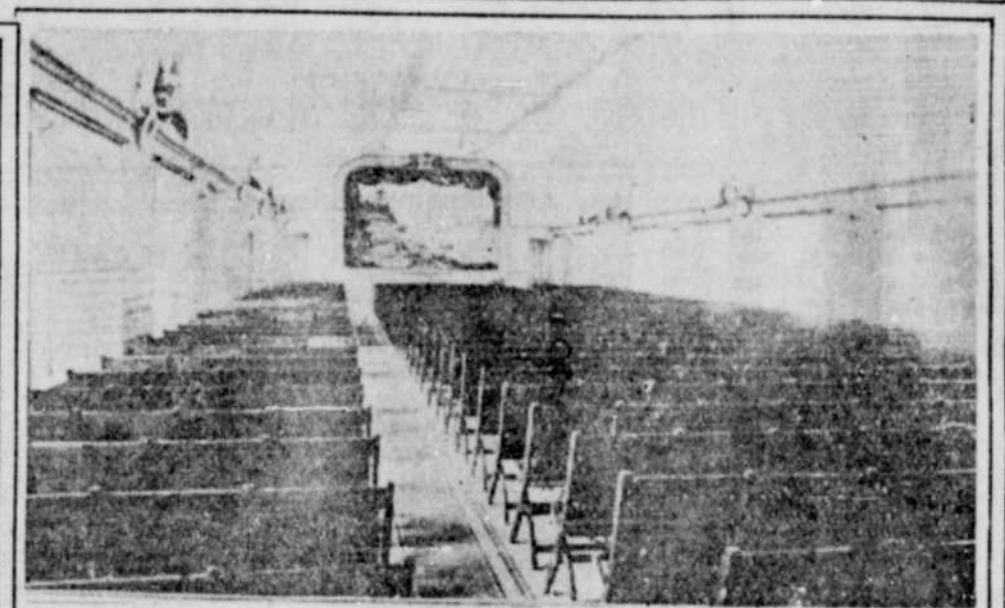
M. Léopold Turcotte,
Secrétaire.



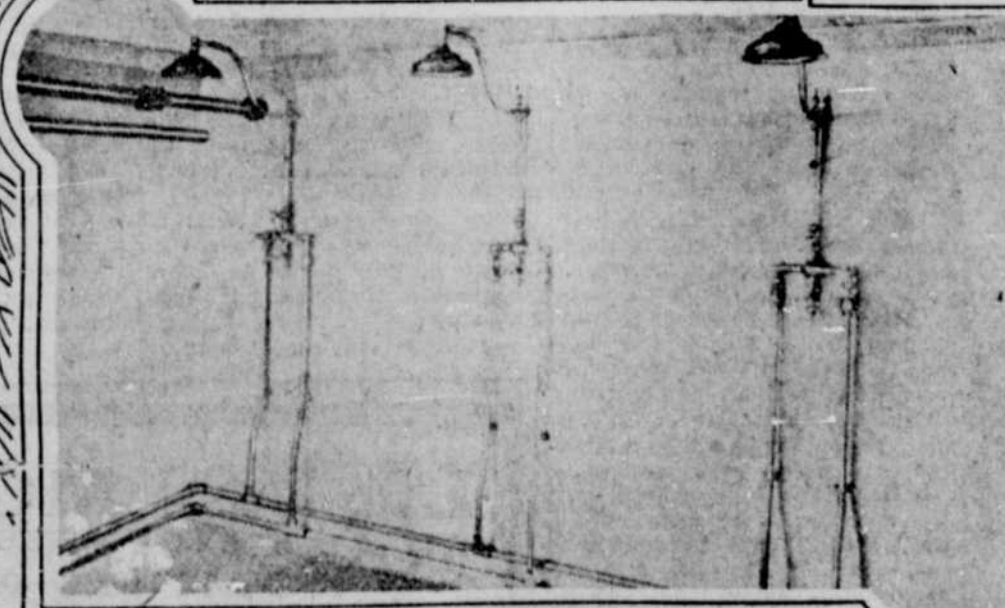
SALLE DE LECTURE ET D'ETUDES DU
CERCLE LOYOLA



LE "LOYOLA" ET LA CHAPELLE
DES R.R. P.P. JESUITES (RUE D'AUTEUIL)



SALLE DE CONFERENCES LOYOLA



SALLE DE DOUCHES.

nait pas suffisamment qu'elle pût fortifier l'essor des facultés supérieures de l'homme.

Son Eminence le Cardinal Bégin, a bien voulu encourager en termes admirables cette société de jeunes gens catholiques et récemment il écrivait la lettre suivante au président actuel M. A. Grondin, E. E. M.

Archevêché de Québec, 24 février 1921

L'ASSOCIATION LOYOLA,

M. le Président,

Il me fait plaisir de constater que l'Association Loyola, depuis la dissolution du Chez-Nous du Soldat, est rentrée dans ses salles et a repris ses réunions. Votre but est d'offrir un chez-vous aux jeunes gens catholiques de la ville de Québec et de travailler ainsi pour votre part à les détourner des associations neutres.

Vous obéissez en cela aux récentes directions de l'Eglise. Vous avez mon entière approbation. Je bénis tous vos cercles et Je souhaite à votre bien-faisante société, prospérité et succès. Je la recommande de tout coeur.

† L. N. Card. Bégin,
Arch. de Québec.



SALLE DE BILLARD ET DE POOL.

Et en 1908, M. Ad. Labrèque, N. P., président de l'Association Loyola recevait l'approbation suivante de Mgr C.-A. Marois, Vicaire Général :

Archevêché de Québec

15 janvier 1908.

Monsieur Adolphe Labrèque, N. P.,
Président de l'Association Loyola,
Québec.

Cher Monsieur,

J'ai appris avec le plus grand plaisir qu'un

gymnase était en voie de s'organiser au Loyola, où existent déjà tant de belles oeuvres.

Je suis heureux de faire parvenir mes félicitations à vous, à vos maîtres et à tous vos camarades.

L'éducation physique, subordonnée, comme elle doit l'être, aux exigences de la vie morale, intellectuelle et religieuse, a reçu l'approbation non douteuse de Sa Sainteté Pie X. Ce haut patronage ne saurait étonner que ceux qui considèrent les exercices corporels à un point de vue tout superficiel. Mais

Suite à la page 2

Notre première page aujourd'hui illustre une oeuvre de jeunesse, qui, sans bruit, sans démonstration, fait beaucoup de bien dans notre ville, à l'exemple, d'ailleurs des autres associations catholiques des jeunes, sous une direction ecclésiastique.

L'Association Loyola, dirigée par les Révérends Pères Jésuites et dont les salles sont situées sur la rue d'Auteuil, a pour but d'unir par les liens d'une mutuelle estime et d'une cordiale fraternité les jeunes gens catholiques de la ville de Québec, et leur offre les

moyens de développer leurs forces physiques, intellectuelles et morales par la piété, l'étude et les exercices corporels.

Pour devenir des hommes robustes, des citoyens utiles et de généreux chrétiens, il faut que l'âme s'exerce à la vertu, que l'esprit s'élève et se cultive, et que le corps lui-même puisse se développer afin de concourir à l'équilibre de l'être tout entier. Les oeuvres de religion et d'instruction ont leur place depuis longtemps parmi nous ; mais on a trop ignoré et trop négligé, jusqu'ici, l'éducation physique raisonnée, parce qu'on ne compre-

UNE GROSSE SURPRISE DIT-IL

Napoléon Robichaud, un citoyen de Sherbrooke, raconte le bien étonnant que le Tanlac fit à sa femme.

"Le Tanlac a fait à ma femme un bien immense et j'estime qu'il est de mon devoir de porter le fait à la connaissance du public, de manière que ceux et celles qui souffrent sachent qu'il existe un médicament pour les débarrasser des maux dont ils sont atteints". Ainsi s'exprimait récemment M. Napoléon Robichaud, 97b Gillespie Street, à Sherbrooke, P. Q.

"Lorsqu'elle commença à prendre du Tanlac, elle était dans un état de santé lamentable. Elle n'avait plus d'appétit et parfois la seule odeur des aliments qui cuisinaient suffisait à lui donner des haut-le-cœur. Rien de ce qu'elle mangeait ne lui réussissait. Après les repas, elle avait des gaz dans l'estomac en telle quantité qu'elle ne pouvait plus respirer sans les plus grandes difficultés. Elle se plaignait de vives douleurs dans les reins. Ces douleurs étaient parfois si vives qu'elle pouvait à peine les supporter. Je crois bien qu'elle a souffert de la digestion autant qu'il est possible à une personne d'en souffrir. Parfois les douleurs l'obligeaient à prendre le lit. Elle avait parfois de tels étourdissements qu'elle ne pouvait traverser seule sa chambre. Elle était si nerveuse qu'elle ne pouvait dormir. Elle se sentait toujours si fatiguée, si mal en train qu'elle était pour elle une impossibilité que de faire dans la maison le moindre travail.

"La façon dont le Tanlac l'a remise sur pied fut certes pour nous une grosse surprise. Son appétit est maintenant superbe et elle mange de tout sans en souffrir par la suite. Elle ne se plaint plus d'aucun mal dans le dos ni d'avoir des étourdissements. Ses nerfs sont si calmes qu'elle dort très bien. Elle se sent forte et courageuse au travail. Le Tanlac est un médicament merveilleux et je n'ai pas le moindre doute qu'il ne soulage toutes celles qui souffrent comme ma femme a souffert."

L'AIDE A STE-ANNE

SAINT-ROUALD \$2,100.00

Cette paroisse ne pouvait pas ne pas faire sa part pour aider Ste-Anne à sortir de la détresse. Au-delà de la paroisse, elle a fait pour elle en lui fournissant trois de ses plus dignes curés: M. l'abbé Walsman Proulx, M. le chanoine Richard et Mgr Antoine Gauvreau.

Le premier y est mort dans l'exercice de son ministère; le second y a passé vingt années, qui comptent parmi les plus fécondes de sa vie; le souvenir du troisième y est encore vivace comme aux premiers jours. La mémoire de ces trois dignes prêtres a été soigneusement entretenue dans Saint-Romuald par le vénérable curé actuel, M. l'abbé Gaudiosse Lemieux. Aussi la mission du prédicateur de l'Aide à Sainte-Anne fut-elle des plus faciles et des plus agréables. Chaudement recommandé par le pasteur de la paroisse, il fit aisément comprendre l'importance de l'œuvre.

Le temps n'était pas des mieux choisis: l'ouvrage manquait pour la plupart des ouvriers. Malgré tout, ils se sont dits: "On ne choisit pas le temps pour passer au feu" et leur cœur a su trouver au fond de leur bourse la jolie somme de \$2,100.00. Dions un gros merci aux principaux souscripteurs: M. le curé, les M^{rs} Gravel, J.-A. Jomcas, Henri Lagueny, J.-A. Marier, Joseph Villeneuve etc. Que Dieu récompense tous les paroissiens de leur générosité.

SAINT-HENRI, Lévis \$1,000.

La belle et riche paroisse de St-

Henri vient de s'inscrire sur la liste des bienfaiteurs du collège de Ste-Anne. Accueillis comme des frères par M. le curé et son digne assistant, et chaudement recommandés par eux, les missionnaires de l'Aide à Ste-Anne se sont présentés avec confiance au domicile des paroissiens, pour solliciter leur charité, leur attention n'a pas été trompée. Partout on les a reçus avec bienveillance et politesse: on a versé généreusement dans leur escarcelle de mendiants du bon Dieu la belle souscription de \$1,600. C'est donc avec une profonde reconnaissance, qu'ils disent merci à M. le curé de St-Henri et à ses charitables paroissiens.

PINTENDRE, Lévis \$275.

Pintendre c'est un joli nom et la paroisse qui le porte n'est pas à dédaigner. Ses habitants ne sont pas très nombreux; un peu plus de 700 âmes composent la population, la, comme ailleurs, dans nos bonnes paroisses canadiennes, la charité règne en souveraineté et se manifeste par des œuvres de bienfaisance. Pour venir en aide au collège de Ste-Anne, si rudement éprouvé, les citoyens de Pintendre ont ouvert leur cœur et leur bourse et lui ont donné la somme de \$275. Merci à ces âmes charitables.

SAINT-AURÉLIE, Beauce \$219.

Sainte-Aurèle ne compte que 15 printemps, et quatre cents âmes de population. Elle est née sur le sol généreux de la Beauce où les jeunes plants ne tardent pas à grandir et à donner des fruits. Sans doute, elle ne pouvait songer à donner le pion à ses opulents voisins, mais elle a voulu tout de même donner un coup d'épaule pour la reconstruction du collège de Sainte-Anne: elle apporte \$219. Devinez alors ce qu'elle aurait fait avec une population de deux mille âmes. Songez qu'elle aura bientôt une église et un presbytère à construire, et dites avec moi, sans crainte d'être contredit, que cette jeune paroisse a fait sa large part pour l'Aide à Ste-Anne. Merci aux braves et généreux citoyens de Sainte-Anne; que le bon Dieu les récompense de leur charité.

Prix d'avant guerre

Un achat de 800 compléments d'un seul coup, représentant une somme globale de \$25,000.00 nous permet de vous donner des prix aussi bas que ceux de 1914, pour vos habillements. Profitez, messieurs de notre vente commencée ce matin. Il y en a pour les jeunes et les plus âgés, au choix, depuis \$15.00 à \$49.50.

Jules Gauvin
183
Rue ST-JOSEPH



Marque de commerce

GUERIE DE TROUBLES INTERNES



Un dur travail avait miné mes forces et il me survint ensuite des troubles internes qui achevèrent de me débiliter. Pour me remettre, je me suis mise au traitement des **Pilules Rouges** qui ont eu l'effet que je désirais, celui de me fortifier, de ramener le bon fonctionnement des organes affaiblis, de dissiper toutes mes douleurs. Après une couple de mois j'avais acquis de l'embonpoint et me portais très bien.—Mme J. Bernier, 167, rue du Parc, Manville, R.I.



Les **Pilules Rouges** guérissent la faiblesse du sang. Elles guérissent aussi les maux de tête, les migraines, les suffocations, les névralgies, les dérangements, les maux de matrice ou des ovaires, les douleurs périodiques et les malaises qui accompagnent toujours la grossesse. Les **Pilules Rouges** sont le remède spécial de la femme; elle peut les prendre en tout temps quelles qu'aient été ses occupations.

Les **Pilules Rouges** sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception de prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation, adressez: **CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.**

CLOCHES D'EGLISE

Nous représentons la fonderie de Cloches Paccard, FRANCE; la fonderie de Cloches Gillet & Johnson, ANGLETERRE; et nous vendons aussi les cloches anglaises de la fonderie Mears & Stainbank, de Londres, ANGLETERRE, la fonderie de Cloches Menely & Co., de TROY, N. Y.

Nous vendons aussi ces cloches avec différents modèles de sonnerie. Nous nous occupons aussi de la pose de la machine "GLORIA", pour sonner les cloches en braille.

C. EMILE MORISSETTE, LTEE. 236 RUE LATOURELLE, QUEBEC. TELPH. 1019 ET 1809.

Notre représentant à Montréal:

Z.-O. TOURANGEAU 358 RUE RACHET-EST

CARTES D'AFFAIRES

Architecte

Jos. P. OUELLET

EVALUATEUR

Diplômé: "A. A. P. Q."

Président de l'I. R. A. C.

28, Ste-Famille, Québec

Architecte

J.-S. BERGERON

Diplômé A. A. P. Q.

103, rue St-Jean, Québec

Tél. 4255

Avocat

C.-M. LETARTE

Rés. 110, rue St-François

Bur. 52 St-Joseph, Québec

Bur. Tél. 1022-w.

Rés. Tél. 6515

Avocats

MAYRAND & SIROIS

avocats, procureurs, sollicitants

93, rue St-Pierre, Québec

Tél. 344

Accordeur d'Orgues

Louis Jalbert

Poseur d'orgues pour la Cie Casavant, St-Hyacinthe.

12 années d'expérience

125 rue St-Georges

LEVIS

CATAFALQUES

Vous tous qui aimez à orner votre église, rendez-vous un catafalque splendide.

Par suite de nouvelles inventions il renferme toutes les commodités que doit avoir un catafalque.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à:

THEODORE DESILETS

Manufacturier de catafalques et corbillards.

Victoriaville, P. Q.

Courtier en douane

Eug.-F. Dussault

Courtier en Douane

Tél. 8310

68 rue St-Pierre, Québec

Docteur

René Plamondon

des Hôpitaux de Paris

Spécialité: Voies Génito-urinaires.

Bureau: 15 rue Lacroix.

En face Gare C. P. R.

Tél. Bur. 3052, Québec

Dentiste

Tél. 2153-w.

Dr Alph. DION

Chirurgien-Dentiste

24 Cité du Palais Québec

Hrs. de bureau: 9 à 12

hrs. a. m.: 2 à 5 hrs. p. m. et 7 à 8 hrs. p. m.

Entrepreneur

Ed. Paquet

Etabli en 1892

Entrepreneurs généraux et manufacturiers

Téls. Bureau 990-w. Après 6 heures, 3222.

16, Couillard, Québec

Entrepreneur

Nap. BARBEAU

COUVREUR

En cuivre, tôle galvanisée, tôle noire, ardoise, gravois, corniches sur dessin, pavage asphalté

86, Du Pont. Tél. 2112

Entrepreneur

Valmore JOBIN

Peintre décorateur

Tapissage, polissage, imitations, Vitrage.

9, rue St-Mathias

Tél. 6825

Monument

Ant. Villeneuve

Marbrier, tailleur de pierre, spécialité, gravure sur marbre, granit et pierre, aussi en vente, monuments et épitaphes à très bas prix. Dessins seront envoyés par la poste sur demande.

25 rue, L'Imoulin, T. 7047

Médecin

Dr A.-E. BEDARD

Spécialités: Maladies de la gorge, des oreilles, du nez et des poumons, Tuberculose. Heures de consultations, 10 à 12 hrs. a. m. et 3 à 5 hrs. p. m.

38, St-Joseph, Québec.

Notaire

G.-M. GIROUX

R. A. L. Ph. L. L. L.

NOTAIRE PUBLIC

39, rue St-Jean Québec

Administration, Incorporation de Compagnies

Réglement de succession

Notaire

L.-C. JACQUES

Argent à prêter sur hypothèque. Administration générale. Achats et ventes de propriétés et de créances.

Edifice "Québec Railway" Chambres 304-305, 3ème plancher

Tél. 1482

Willard SERVICE STATION

BATTERIE WILLARD

AUX PRIX D'avant-guerre et à rendement encore plus grand

LOUIS LAVOIE

173 rue du Pont. Tél. 4096. QUEBEC

COMPTABLES

Le-Ph. Morin, L. A. C. G. A. L.-Eng. Barry, L. A. C. G. A. QUEBEC, P. Q.

MORIN & BARRY

COMPTABLES LICENCIÉS SYNDICATS AUTORISÉS

Comptabilité, vérification, arbitrage, liquidation, Organisation, Direction.

Représentants de: The Shaw Correspondence School, Toronto. Edifice: Langlois & Paradis, 17 rue St-Jacques, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

Banque d'Epargne

L'homme sage fait de l'épargne ETES-VOUS SAGE ?

Médecin

DR J.-ED. SAMSON

CHIRURGIEN-ORTHOPÉDISTE

Spécialité: Chirurgie osseuse: fractures, luxations, toutes déformités provenant de naissance, de paralysie infantile, rachitisme, etc.

HEURES DE CONSULTATION: 1 à 4 heures P. M. Tél. 182.

13, Ave. Laurier, en face de la Traversée de Lévis

HOTEL-DIEU de Lévis, chaque matin.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, le mardi, de 9.30 à 11 heures A. M.

NOTAIRES

Oscar Hamel

Red.-E. MacKay

Etude de

HAMEL & MACKAY

Placements sur obligations municipales, scolaires et de fabriques. Achats et vente d'obligations.

Représentants de: BUREAU: 50, rue Saint-Pierre, Québec

Versailles-Viduaire-Boulais, Lée. Devant la Banque Nationale

pour la vente des obligations municipales

Téls. 8620-8621

NOTAIRES

ARTHUR DUVAL

W. BOLDOC

DUVAL & BOLDOC

NOTAIRES

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties. Courtiers en immeubles.

Administration de successions. Administration de propriétés; perception de loyers, etc.

Organisation et formation de compagnies. Comptabilité régulière sous la surveillance d'experts.

64 St-Joseph Tél. 5660

ETABLIE EN 1853

TEL. (Atelier) 411 (Boutique) 77

F. P. Gauvin

FABRICANT d'Ameublements d'Eglise ET IMPORTATEUR d'Articles Religieux

Salle d'Echantillons et Atelier

No. 59, rue St-Joachim

Quebec

Lisez nos annonces et encouragez nos annonceurs.

Feuilleton de l' "Action Catholique"

COMMENT J'AI TUE MON ENFANT

par PIERRE L'ERMITE

No 12.

— Alors, c'est fini... Je n'ai plus qu'à mourir, car mon fils, mon seul amour, est mort... Moi qui rêvais de sortir un jour à son bras... Mais, maman, l'abbé Firmin vous a dit jadis qu'aucune mère n'est plus heureuse ici-bas que la mère d'un prêtre...

— Oui, les femmes de rien... les femmes du peuple, les femmes de ton patronage... Celles dont les fils auraient été des petits employés, des camionneurs... des meurt-de-faim s'ils n'avaient pas été curés... Mais moi... Mais moi...

— Mais toi... — Moi, maman, je ne suis pas grand-chose quand je me compare...

— Pa grand-chose... Tu as déjà dix millions de fortune... — Et puis, après... ? — Tu as ton oncle qui est en molle et aut et qui est aussi dégo-

ma vie. En tous cas, je vous assure que l'abbé Firmin ne m'a jamais dit un seul mot pour un m'aiguiller vers un Séminaire quelconque.

— Evidemment, il ne t'a pas prononcé le mot, il est bien trop malin pour cela. Mais il y a la manière !

— Je ne sais même pas si je serais admissible...

— Avec ta fortune... tes millions !...

— Je ne crois pas que ces Messieurs se placent beaucoup à ce point de vue-là... La plupart des prêtres célèbres ont été des pauvres...

— Alors laissez-leur la préférence à ces pauvres, et toi qui peux faire autre chose, fais autre chose !

— Dominique devient alors comme compatissant.

— Maman, vous dites des choses énormes, évidemment, sans bien les remarquer... Vous dites qu'il appartient à une seule classe de se...

GENTIN

(Le Bon Tonique)

AMER - APERITIF - TONIFIANT

Donne de l'APPETIT, rend les mets bons au goût, active la DIGESTION, ENGRAISSE, agit sur le FOIE, purifie le sang qui renforce tout le système.

GENTIN (Le Bon Tonique) est le remède qu'il vous faut.

\$1.00 la bouteille.

Compagnie Gentin, Montréal.

devouer, et à une seule classe de mourir... Ce sont toujours les mêmes alors qui se feront tuer.

— Pourquoi pas... ? Le sacrifice est naturel pour ceux dont la vie est triste !

— Maman !... Maman !... Je vous estime trop pour croire un seul instant que, froidement, vous pensez cela... Vous êtes très émue ce soir... moi aussi... Je ne croyais pas qu'une question aussi grave se poserait ainsi rapidement et dans ces circonstances, au soir d'une journée d'émotions de cette nature. Vous allez vous reposer, et plus tard, quand il y aura des précisions vraiment sérieuses, nous pourrions repartir de ce sujet brûlant... Aujourd'hui, rien n'est fait... Alors, ne vous tourmentez pas dans le présent pour des choses que l'avenir peut ne pas vous apporter.

— Mme Yholdy s'était remémorée pendant la dernière parole de son fils...

— Elle l'embrassa longuement.

— Je te remercie de la lueur d'espoir que tes dernières paroles veulent bien me laisser encore. Mais je ne m'attends pas à cela et je ne le méritais pas... J'ai bien peur de ne pas beaucoup dormir cette nuit... et les autres, hélas, aussi !

En effet, Mme Yholdy ne dormit pas. Elle ne fit que se tourner jusqu'au matin : sa tête en feu mettait debout les projets les plus insensés qui allaient depuis faire une scène terrible à l'abbé Firmin jusqu'à payer une campagne à la Eugène Sue dans les journaux, contre la captation des fils de famille.

A 5 heures du matin, elle sonna sa femme de chambre qui se présenta ahurie, les yeux gros de sommeil, croyant Madame très malade.

Madame voulait seulement un...

CORS

Enlevés avec les doigts...

Voilà quelques gouttes de "Freezone" sur un cor qui vous fait bien souffrir, et à l'instant, toute douleur cesse !... Alors, doucement, vous l'enlevez avec vos doigts, tout simplement.

Votre pharmacien, vend pour quelques sous, une petite bouteille de "Freezone" suffisante pour vous débarrasser de tout cor dur ou mou; cors entre les oreilles et cartilages, sans aucune douleur ni irritation.

pas parlé... Jamais parlé, c'est plus grave encore que je ne supposais. Oh! vous serez avec moi, Monsieur l'abbé!... Dites-moi oui!... C'est une pauvre mère qui vous en supplie. Que deviendrais-je si mon fils se fait curé!...

— Elle disait "curé" avec cette intonation de sourde haine qu'ont les gens du peuple auxquels le mot "prêtre" paraît trop noble.

— Et ce mot coupa net la pitié qui commençait à poindre dans l'âme de l'abbé.

(A suivre)

LE VIN MORIN

CRESO-PHATES

A FAIT SES PREUVES

Il a été employé avec succès depuis des années pour le soulagement des affections chroniques de la gorge, des bronches et des poumons et jamais il n'a causé d'effets désagréables sur les estomacs, même les plus délicats. Il a été employé dans des cas de débilité générale et nerveuse, dans des convalescences de la tuberculose, toujours avec des résultats merveilleux.

Le VIN MORIN est en vente partout.

DR. ED. MORIN & CIE, LIMITEE, - - - QUEBEC

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

« Instruere omnia in Christo »

Les échenilleurs

Samedi, le 14 mai 1921

Nos lecteurs se rappellent-ils, le beau et grandiose Congrès de la Langue française, qu'avaient organisé à Québec, de concert avec Sa Grandeur Mgr Roy le regretté M. Lortie, ce prêtre à l'âme si apostolique, et notre ami M. Adjutor Rivard, cet habile et agréable styliste ?

Il nous vint alors de France, délégué de l'Académie, un vieillard au sourire amène et fin, qui en des phrases presque parfaites, dans un tour majestueux et simple avait redit l'histoire des conquêtes, l'éminente dignité de Sa Majesté, la Langue française. C'était M. Etienne Lamy, mort pendant la guerre. L'Académie vient de lui choisir un successeur dans la personne de M. André Chevrillon. Selon la coutume, celui-ci, à son entrée, a fait l'éloge de son prédécesseur.

On le trouve en entier dans un récent numéro de « La Documentation Catholique ». C'est à lire ces pages que devant nos yeux a surgi un passé plein de promesses, ont furent concertés de beaux plans de lutte et de défense. Toute la grande salle du manège militaire remplie d'une foule enthousiaste et vibrante, l'immense estrade où se pressaient des hommes qui incarnaient, j'oserais dire, les plus fermes espoirs et les meilleures illustrations de la race, le brillant cortège des orateurs et des prélats, j'ai tout évoqué.

Et j'ai compté les morts, les oubliés. De ceux qui en cette soirée mémorable applaudissaient M. Lamy, combien en reste-t-il ? Dans le moment même où celui-ci parlait, l'abbé Lortie s'acheminait, au loin, terrassé par la maladie, vers son repos éternel. Aux orateurs éloquentes qui avaient longuement limé leurs phrases dans le silence du cabinet, qui pense aujourd'hui ? Combien vont-ils relire leurs discours ? Pour les jeunes, les noms que je rappelle ne disent peut-être plus rien.

Les ennemis

Aux disparus, il reste devant Dieu — ce qui n'est pas un mince mérite, — d'avoir proclamé la vérité. Aux arrivants, il reste, de ne pas se contenter de bénéficier des lutttes et des sacrifices de leurs prédécesseurs, mais de ne rien laisser perdre de ce qu'ils ont défendu et glorifié, de ce qu'ils ont sauvé de la ruine ; la langue, la foi et les traditions. Toutes ont des ennemis, inconscients, ou hypocrites. Les uns et les autres apparaissent nus par de « bonnes intentions » ou « masquées d'excellentes dispositions ». Les uns sont prêts à tous les abandons « pour le bien de la paix » ; les autres rédigent de mauvaises lois et les votent, les mains jointes et les yeux pieusement levés vers les cieux ; les uns trouvent mal tout ce que font les défenseurs des principes catholiques ; les autres solennellement proclament : « En vain cherchons-nous à trouver dans la rédaction des journaux français et même anglais de notre province, un ennemi avoué de notre foi, que nous n'y parvenons pas ».

Voilà les ennemis sur lesquels il faut fonder, contre lesquels il faut se défendre, auxquels il ne faut pas ménager les bastonnades. Abattez leur masque et les montrer ce qu'ils sont : félins et félons, déjouer leurs intrigues, et dresser sur leurs remparts, à la place de l'erreur, la vérité triomphante, l'Eglise du Christ victorieuse, aimée, forte et régnante ; défendre de l'oppression et de l'exploitation, les masses populaires, c'est à quoi doivent travailler et travailler ces « malcommodes » que sont « les bons apôtres catholiques ».

Le service de Dieu

Dans son testament M. Lamy a écrit : « Un culte excessif de la forme a rarifié mes écrits et mes discours. La lettre retardait le combat ; je polissais l'arme au lieu de m'en servir, et les petits succès de mon nom me consolait des grandes défaites, que subissait le bien... La misère de ces vanités m'apparaît. C'est par l'oubli de soi-même que le service de Dieu doit être assuré ».

Beaux sentiments ! Paroles bien propres à consoler tous les soldats du journal et de la tribune. Il leur est dur parfois de se relire et de trouver dans leur prose tant de « chenilles » qui viendront, d'un geste indigne, recueillir et leur lancer à la tête, tous les « échenilleurs » grands et petits, en froc ou en redingote, qui ne savent rien faire de mieux que de promener sur les travaux des défenseurs de la vérité, leur loupe malveillante.

Mais qu'ils se consolent avec cette pensée que pour aller en guerre, il n'est pas nécessaire d'être si bien vêtu et armé. Les officiers de salon, n'ont jamais rien sauvé ni défendu que leur belle prestance.

Qu'importe les humiliations du nom, pourvu que la vérité et le bien triomphent !

Et il devrait bien y penser tous les implacables échenilleurs des journaux catholiques qui ne leur pardonnent ni un mot trop rude échappé dans l'ardeur du combat, ni une expression incorrecte jaillie de la plume, ni même une virgule omise, une faute de typographie.

Plus indulgents, moins injustes, ils ne passeraient pas leur temps à les dénigrer et une main sur la poitrine, des sanglots dans la voix à crier : « Rédacteurs, sacrifiants de la plume, sortez de là, vous déshonorez la prose française ! »

Plus avertis, mieux orientés, s'ils ne sont pas des ennemis grimés en conseillers, ils auraient pour ceux qui ont à se battre, cette tendresse de sentiments, cette charité abondante, qu'ils réservent à tous les traitres de la vérité, à tous les prédicateurs du mensonge, à tous les professeurs de la gabegie, qu'ils ne manquent jamais de gratifier de toutes les « meilleures dispositions » et des plus « excellentes intentions », si bien et tant qu'ils ne savent plus en reconnaître même la plus petite trace chez les défenseurs de l'Eglise et de ses droits.

Et vive la vérité

Taine raconte dans son livre sur les origines de la France révolutionnaire que les grands seigneurs du XVIIIe siècle plutôt que de manquer en se dédiant aux belles manières, d'esquisser un geste contre les règles de l'élégance, ou le moindre dégratage, se laissaient prendre au collet par la canaille révolutionnaire, traîner en prison et guillotiner.

A Dieu ne plaise que les catholiques et surtout les jour-

nalistes catholiques, par souci de la forme, ou du style, s'attardent à préparer pour la vérité de luxueux vêtements, tandis que la canaille s'approprie à l'étrangler d'une main brutale.

Et si dans la lutte leur geste manque d'élégance, et leur attitude de grâce, tant pis pour les professeurs de danses et de maintien.

Et si les « dormeurs » se plaignent que ces gens là, font bien du tapage, parlent bien haut et bien fort, tant pis pour leur sommeil.

Et si les intriguants, et si les menteurs, et si les maîtres-chanteurs, et tous les tireurs de ficelles, gémissent du nombre des coups qui pleuvent sur eux, tant pis pour le mensonge, tant pis pour le chantage et tant pis pour les intrigues...

Tant pis pour les échenilleurs. Et vive la vérité !

Vive Jésus-Christ et son Eglise !

Quant à leurs soldats, ils pratiquent cette vérité qu'énonçait M. Etienne Lamy, sur son lit de mort :

« Les sentiments personnels ne comptent pas. Dans la vie, il n'y a que de grands devoirs ».

C'est cela ! Foin du reste !...

Edouard-V. LAVERGNE, ptre.

VIE CATHOLIQUE

Diocèse de Winnipeg : mutations

Au diocèse de Winnipeg, M. l'abbé Adolphe Beauregard, curé de Ste-Rose du Lac, est nommé curé de Ste-Charles, et M. l'abbé Louis Lee, curé de Ste-Charles, est nommé curé de Ste-Rose du Lac.

Chez les Oblats

Le R. P. Laniel, O. M. I., ci-devant curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, est transféré à Ville Lasalle, près de Montréal, où il devient le curé. Il est remplacé à Hull par le R. P. Béland, de la Maison de Québec.

Pour les catholiques du Portugal

Un homme d'une autorité incontestée, fermement républicain et, comme il l'écrit lui-même, n'étant catholique ni de doctrine ni de sentiment, le Dr Trindade Coelho, vient de publier un article très remarquable à l'égard du clergé catholique portugais et revendiquant pour le clergé et l'Eglise du Portugal une situation légale en rapport avec les services rendus.

EN PASSANT

Vibrant appel

Le dernier mandement que S. G. Mgr Gross, évêque de Leitmeritz, en Bohême, vient de publier constitue un chaleureux appel pour le progrès et le développement des journaux catholiques.

Sa Grandeur écrit entre autres : « La seule mais effrayante constatation, que la folle société communiste et le terrorisme de ses partisans se répandent chaque jour davantage, nous ont assez dans ces derniers temps combien une large action s'impose en faveur de notre presse catholique. Il faut chercher le succès de la doctrine communiste dans l'égarement systématique des masses à l'aide d'une presse de mensonges et de calomnies. A ce mal, il n'y a qu'un remède : une presse catholique populaire et loyale. A cette fin, il convient pendant ce mois, dans chaque église et à l'occasion de chaque sermon, d'attirer l'attention des fidèles sur l'obligation de conscience des catholiques de soutenir la presse catholique et il convient de faire dans ce but une collecte que le mieux sera d'acquiescer des abonnés de l'église par l'intermédiaire de personnes coudoyées ou autres personnes de bonne volonté (membres d'associations catholiques). Les associations de chaque paroisse s'entendront sur la manière la plus judicieuse de tirer parti du mois de presse en faveur de la presse catholique. Le mieux sera d'avoir recours à des réunions bien préparées au cours desquelles des orateurs appréciés du public feront entendre et de recueillir des abonnés par des visites à domicile. Les sommes envoyées ou recueillies ne doivent pas être arbitrairement affectées à des buts locaux mais bien plutôt par les soins du grand vicariat parvenir à l'évêché, qui en disposera en tenant strictement compte des intérêts des différentes nationalités ».

Autre appel

Dans une lettre pastorale, Monseigneur de Leeds, Angleterre, écrit : « Avant la guerre, l'Eglise était forte et puissante en Allemagne et en Belgique parce que dans ces pays la presse catholique y était fortement organisée. En France, en Italie et au Portugal, l'Eglise était faible et persécutée, sans prestige, parce que la presse catholique n'y existait qu'à l'état embryonnaire ou trop peu ».

C'est la profonde vérité. De

nos jours le triomphe du catholicisme va de pair avec les progrès de la presse catholique. L'Eglise prospère là où il y a des journaux catholiques. Elle est persécutée, sans espoir de victoire, là où il n'existe pas de presse catholique.

Observez la situation même au Canada. Est-ce que la création d'une presse catholique ne correspond par à un regain de vie du catholicisme ?

LE PONTIFICAT DE BENOIT XV

« ANNUUS IAM PLENUS »

1er déc. 1920

Demande de nouveaux secours pour les enfants particulièrement éprouvés par la guerre.

Ce second appel en faveur du peuple enfantine qui, lui n'est pas coupable, a été accueilli aussi généreusement que le premier.

« SACRA PROPRIETATE »

6 janvier 1921

Cette dernière encyclique a été publiée à l'occasion du septième centenaire de la fondation du Tiers-Ordre franciscain.

Le Pape rappelle qu'il reçut l'habit de tertiaire en 1882, et il invite les fidèles à entrer dans le Tiers-Ordre. Puis il retrace l'histoire de cette fondation, qui manifeste visiblement la sainteté de St-François d'Assise, et sa vraie physionomie.

Benoît XV souligne la sagesse montrée par Léon XIII, en modernisant cette institution, tout en lui conservant son caractère primitif. Il attend de cet organisme religieux l'amendement des mœurs privées et publiques, et compte sur les Tertulians pour atteindre les buts sociaux et hâter le règne de la paix internationale.

Il s'agit donc des collaborateurs naturels du Prince de la paix de même que le Tiers-Ordre est chargé d'une mission pacificatrice.

Le Pape souhaite que chaque ville et même chaque village possède une fraternité. Il voudrait aussi que toutes les Associations catholiques de jeunes gens, d'ouvriers, de femmes se rattachent au Tiers-Ordre avec l'esprit de paix et de charité de St-François.

La paix entre les nations et les classes doit être fondée sur la fraternité, et celle-ci suppose la modulation des appétits.

Les tertulians en pratiquant la pauvreté d'esprit réagissent contre le désir effréné des richesses et le rage des puissances qui aggraver l'antagonisme mutuel des classes. Aux modes indécents les femmes du Tiers-Ordre opposeront l'exemple d'une délicate pudeur. Tous collaboreront à la bienfaisance envers les pauvres.

De cette façon, le Tiers-Ordre du Tiers-Ordre sera le point de départ d'une nouvelle efflorescence, qui poussera ses membres à répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Puis, l'Encyclique se termine par la mention des faveurs spirituelles accordées pour l'année du centenaire commencée le 16 avril.

A la suite de ces Encycliques, il est naturel de mentionner la « Lettre apostolique » suivante, adressée au monde catholique, tout entier, absolument comme les Encycliques elles-mêmes.

« MAXIMUM ILLUD »

30 nov. 1919

Cette Lettre traite des missions étrangères. Le Pape développe le sujet de l'apostolat et donne des instructions précises aux évêques missionnaires pour les prêtres européens et pour le clergé indigène. Puis, il rappelle que le but à poursuivre doit être uniquement la propagation de la foi catholique.

Chanoine D. Gosselin.

Billet de la semaine

SOEUR LUDOVIC

Sœur Ludovic était triste et pensait ce soir-là... Lentement, discrètement, minuscule, elle murmurait de ses pas couffés le nombre des fidèles de l'hôpital Saint-Alexandre. A cette heure ou tout reposait dans ce refuge de la souffrance des plaintes et des larmes, la pieuse gardienne de nuit égrenait son rosaire, semant des aces, autour des lits des fiévreux et des grands-malades, jouissant de l'accalmie des premières heures de sommeil.

Angé nocturne et vigilant elle promenait ses prières et ses regards sur le domaine douloureux que son dévouement avait choisi comme la meilleure part de son existence et de ses affections originales. Ses malades combien elle les aimait, depuis la pauvre petite cancéreuse du village de D... jusqu'au protestant de Yamaskville amputé d'une jambe gangrénée. Elle les portait tous dans son cœur avec leurs angoisses, leurs faiblesses, elle s'inclinait avec amour vers les timides appels, elle lisait les moindres desirs dans les yeux demi-clos. Infatigable dans ses démarches, dans la gratitude, aimant l'oubli dans le zèle, Sœur Ludovic, celle que vous connaissez maintenant depuis vingt ans directrice de l'hôpital, était triste et pensait ce soir-là.

Par instants de grosses larmes roulaient dans ses orbites rougies de chagrins cuisants, chaque fois que sa grande charité la ramenait aux pieds de la Madone, sainte des malades, elle chuchotait plus haut : « Bonne Mère saluez nous ! »

« Ah ! est-ce que seule avec ses compagnes de vie religieuse elle cachait le fatal secret du lendemain, de l'échec terrible, ou sur l'ordre du Maire de la place elle devait quitter l'hôpital et donner la maison au contingent d'infirmités laïques à gages ?

« Qui aurait pu croire pensait-elle, qu'on viendrait à chasser les religieuses des hôpitaux, dans la catholique Province de Québec. Pourtant, il y a trente ans nos gouvernants avaient de si bonnes intentions la charité publique était si généreuse. Ce sont les amendements de la Loi de l'Assistance Publique qui nous perdent, députés et ministres nous franchement hostiles. Le Maire a tous les droits sur nous ».

« Et le jour vint, cruel, déchirant, où les malades dans la stupeur et les sanglots tirèrent à l'éloignement, muets de peine, des bonnes religieuses qui jusqu'alors s'étaient enclenchées sur leurs maux et les avaient soignées avec tant de douceur... »

Sœur Ludovic avait-elle raison d'être triste et pensait ce soir-là ? Elle dirige maintenant une mission dans le Nord-Ontario.

JEAN LÉON.

L'ASSOCIATION LOYOLA

(Suite de la première page)

Le vieil adage n'a pas cessé d'être vrai : « Mens sana in corpore sano ». Oui, un corps robuste et sain est excellente condition de santé pour l'esprit. L'éducation physique ne développe pas seulement le corps, elle n'assouplit pas seulement les membres, elle ne fortifie pas seulement les nerfs et les muscles ; par les efforts qu'elle exige, elle trempe encore les caractères et fournit une dose d'énergie à la volonté ; elle prépare à mieux affronter les séductions du monde, dont les tentations nous sont des proies faciles. De plus, en choisissant pour lieu de vos exercices le Loyola, vous vous assurez la direction éclairée, le dévouement inlassable des Révérends Pères Jésuites, vous vous mettez en garde contre les mauvaises compagnies, vous prouvez que les catholiques ne sont inférieurs à personne dans tout ce qui regarde le progrès physique et moral.

En faut-il davantage pour me rendre votre oeuvre chère et recommandable ?

En ceci, je suis sûr de me faire l'interprète des sentiments de Monseigneur l'Archevêque à votre égard. Aussi est-ce de tout cœur, qu'en son nom et au mien je bénis votre entreprise, et que je forme les meilleurs vœux pour sa prospérité.

C.-A. MAROIS, V. G., Administrateur.

Après les approbations convaincantes et hautement autorisées que nous venons de citer au sujet de notre oeuvre, l'Association Loyola se croit digne des encouragements des catholiques et croit, comme c'est son but, suivre les directions du Souverain Pontife St. Benoît XV.

HISTORIQUE

Ce fut en 1904 que les Rev. Pères Jésuites de la Résidence de Québec, dont le R. P. L. Champagne était alors supérieur, firent l'acquisition, au prix de grands sacrifices, d'un édifice presque séculaire dont l'aspect délabré n'avait rien de séduisant, mais qui était providentiellement destiné, par sa proximité de la chapelle, à devenir le foyer de nos oeuvres. Le nom de l'illustre fondateur de la Compagnie de Jésus fut substitué à celui de National School sous lequel il était connu, et une entière transformation a rendu le Loyola digne de figurer avec honneur au nombre des institutions les plus intéressantes du vieux Québec réjuni.

Le 24 octobre 1905, la salle Loyola était brillamment inaugurée par une soirée littéraire et musicale. La plupart des jeunes gens qui figuraient sur la scène appartenaient aux associations dirigées par les Jésuites. Il y avait quelque chose de l'esprit de famille dans cette première réunion publique où les Pères retrouvaient, et sur le théâtre et dans l'auditoire, des amis heureux de leur faire hommage, les uns de leur talent, les autres de leur présence à cette fête d'inauguration. La séance s'était ouverte par une admirable conférence de l'honorable M. Thomas Chapais.

En 1906, l'Association Catholique de la Jeunesse inaugura ses salles d'études et de récréation, une spacieuse bibliothèque fut ouverte aux associés de l'Apostolat des Bons Livres, ainsi qu'une jolie salle, mise à la disposition des Zélatrices du Sacré-Coeur et des Enfants de Marie.

Toutes les sociétés dirigées par les RR. PP. Jésuites sont abritées sous le même toit, mais chacune y a sa propre entrée particulière. Le luxe n'est affiché nulle part, mais le bon goût règne dans tous les détails, donnant un aspect agréable à ces salles d'ailleurs si bien entretenues, et si largement éclairées. Que de jeunes gens sont heureux de fuir la solitude souvent dangereuse d'une étroite chambre de pension pour venir y chercher de saines distractions ! Que de parents visitent avec plaisir cette maison où leurs fils et leurs frères viennent se récréer honnêtement dans le voisinage immédiat de ceux qui s'intéressent à eux avec un infatigable dévouement et une si aimable et si paternelle bienveillance !

Des cours de gymnastique furent établis au Loyola en novembre 1907, et eurent, dès le début, une vogue entraînante.

La première représentation de gymnastique, donnée par les membres du Club Loyola au Manège Militaire de Québec, le 11 février 1908, a démontré l'excellence de l'éducation physique, en même temps qu'elle a marqué d'un éclatant succès le début des jeunes athlètes québécois.

Le R. P. Ed. Lecompte, Provincial de l'Ordre des Jésuites au Canada, était présent à cette séance intéressante, présidée par Son Honneur le Maire Garneau. Monsieur le professeur H. Scott, de Montréal, était venu à Québec spécialement pour assister à cette démonstration.

L'Association Loyola a vécu des jours heureux pendant de nombreuses années puis elle subit, comme bien d'autres organisations, le choc de la guerre en 1914.

Cependant elle n'est pas restée inactive et ses salles ne sont pas restées solitaires.

Une section de l'Association, la Société St-Jean Berchmans, de la Société St-Vincent de Paul, prêtait son concours efficace à cette dernière dans l'organisation et le maintien du « Chez Nous du Soldat ».

Durant la durée de la guerre des jeunes gens ont travaillé fermement afin de faire passer agréablement et sagement le temps libre de nos militaires canadiens. Toutefois l'oeuvre était désorganisée.

Mais aussitôt la guerre terminée, l'Association Loyola renaissait et les salles de nouveau recevaient des jeunes gens dans le but de travailler à leur formation morale, intellectuelle et physique.

LES OEUVRES

L'Association Loyola qui vient de se former à nouveau est à ses débuts pour ainsi dire et déjà elle compte quatre sections désignées sous les noms de : « Conférence St-Jean Berchmans » ; « L'Echo Dramatique de Québec Engr » ; « Le Comité des Jeux » ; « La Société Educatrice de la Parole ».

La Congrégation des jeunes gens est associée à l'oeuvre de l'Association qui actuellement est occupée à la formation d'un cercle d'étude.

Le club de gymnastique n'existe plus mais avant longtemps l'Association Loyola espère pouvoir ressusciter ce club.

En attendant l'Association met à la disposition de ses membres, par l'intermédiaire du comité des jeux des appareils pour les douches abondamment pourvus d'eau chaude et d'eau froide et faciles à régler. Une baignoire est aussi à l'usage des jeunes gens.

Chaque membre du Loyola peut avoir à sa disposition, pour y déposer ses effets, un casier fermé à clef et bien aéré.

Deux allées de quilles existaient autrefois et c'est l'intention de l'Association de les faire reconstruire. La salle de récréation renferme une table de billard et une table de pool.

On y trouve également des jeux d'échecs, de dames, de « Ping-Pong » etc.

Tout jeu intéressant pour de l'argent est interdit dans les salles. Une des sections les plus actives de l'Association Loyola est la Conférence St-Jean Berchmans.

Les membres actifs de cette conférence qui a été formée, en janvier 1904, au sein de la Congrégation des Jeunes Gens de la Haute-Ville, et qui a été agréée au Conseil général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, le 7 mai 1907, se réunissent au Loyola chaque semaine le vendredi soir, à 7 heures et trente l'exception pendant le mois de juillet et août. Ils distribuent des secours à un certain nombre de familles indigentes.

L'Echo Dramatique de Québec Engr, fondée à St-Roch est venue s'affilier à l'Association et contribue pour une grande part au succès de celle-ci. Nos jeunes artistes ont fait plusieurs fois la tournée de la ville où ils ont donné de nombreuses représentations dramatiques et sont même allés dans les villages de campagne.

Ce cercle a à sa disposition une salle qui peut contenir 500 personnes. Elle est fournie d'une scène élevée de décors, de jeux, de lumières et autres accessoires indispensables aux représentations dramatiques. Des concerts d'artistes, de très belles conférences, des séances historiques et littéraires y attirent des auditoires nombreux et distingués.

La Société Educatrice de la Parole a pour but de développer les jeunes gens au point de vue du langage. Fondée récemment elle compte déjà plusieurs membres intéressés et fort attachés à cette section qui promet les meilleurs résultats.

Comme associée à l'Association Loyola il y a la Congrégation des jeunes gens fondée en 1873 a été un contingent de la Congrégation des Hommes de la Haute-Ville, a été comme nous l'avons dit au commencement, l'une des pierres fondamentales de l'oeuvre du Loyola.

La Congrégation des étudiants de l'Université Laval et celle des jeunes gens de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Québec, ont été formées successivement par des détachements de la Congrégation des jeunes gens de la Haute-Ville ; il y a donc des liens d'origine et de fraternité entre ces différentes Congrégations, et leurs membres se retrouvent en famille et sont les bienvenus au sein de l'Association Loyola.

REGLLEMENTS GENERAUX

L'Association comprend des membres honoraires et des membres actifs.

Les membres honoraires sont les bienfaiteurs de l'Association auxquels au Bureau de Direction a conféré ce titre. Ils jouissent des mêmes droits et privilèges que les membres actifs.

Tous les jeunes gens de bonnes mœurs âgés d'au moins 18 ans peuvent devenir membres actifs de l'Association.

Pour devenir membre actif, on doit en faire la demande par écrit au Bureau de Direction. Cette demande doit être accompagnée du prix de l'abonnement et être appuyée par la recommandation de deux membres de l'Association ou du R. P. Directeur.

Les membres sont admis dans les salles du Loyola, la semaine de sept heures à dix heures et demie du soir ; le dimanche, de une heure à cinq heures de l'après-midi, et de sept heures à dix heures et demie le soir.

L'Association Loyola est régie par un Conseil Suprême de quatre membres et l'administration interne est confiée à un Comité de Régis, composé des directeurs des différentes sections.

Chaque une des dernières ont un bureau de direction.

En terminant nous donnerons ici la liste des officiers afin de faire connaître aux jeunes gens catholiques de cette ville qui veulent se joindre à nous, les personnes auxquelles ils pourront s'adresser pour plus amples détails.

Conseil Suprême : Directeur : R. Père Lamy, S. J. Président : A. Grondin E. E. M. Vice-Président : H. Cimon. Secrétaire : L. Turcotte. Trésorier : Ph. Godin.

Comité de Régis : Congrégation des jeunes-gens : Ed. Hudon. Conférence St-Jean Berchmans : A. Brousseau.

Echo Dramatique de Québec Engr : R. Belleau. Comité des Jeux : A. Raymond. Société Educatrice de la parole :

L. Emond. Adresse générale de l'Association Loyola : 14 rue Dauphine.

Avant de terminer cet historique les membres de l'Association Loyola sont heureux de remercier les membres honoraires et tous les charitables bienfaiteurs qui, soit par leur dévouement inaltérable, leurs encouragements sympathiques ou leurs souscriptions généreuses, ont bien voulu aider à la création et au développement de ses oeuvres.

L'INFORMATION

Samedi, le 14 mai 1921

— L'Association de l'Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement au diocèse de Québec, que « l'Action Catholique » présentait à ses lecteurs, ces jours derniers, en un vibrant article inspiré par un cœur d'apôtre et dont l'écho se prolonge, éclairera demain, dimanche le 15 mai, en la fête de la Pentecôte, une cérémonie bien touchante. Il s'agit de la première réception solennelle des membres, section des hommes inscrits au nombre de 150 déjà, à 5 heures de l'après-midi, heure conventionnelle, au sanctuaire si pieux du T. S. Sacrement, 180, Grande Allée, il y aura sermon, bénédiction d'une bannière spéciale et des nouveaux insignes de l'Association, réception officielle avec lecture de l'acte de consécration et d'amende honorable au Dieu du Eucharistie, Puis Salut solennel du T. S. Sacrement, suivi du Magnificat. Les membres de l'Association, leurs parents et leurs amis ne manqueront point de s'y trouver en nombre.

— S. G. Mgr Mannix, archevêque de Melbourne, Australie, jeudi soir, l'hôte d'un dîner d'honneur offert par le clergé catholique anglais, à Londres. Il y affirma que la Grande-Bretagne avait besoin de l'amitié des États-Unis et ne l'obtiendrait pas avant d'avoir fait droit aux légitimes revendications de l'Irlande.

— Au cours d'une conférence à St-Boniface, Man., M. Lindsay Crawford, l'écrivain pro-français de Toronto, déclare qu'il s'est convaincu, hors de tout doute, depuis dix ans qu'il habite le Canada, qu'un référendum pris en notre pays pour déterminer son statut politique donnerait neuf dixièmes des votes en faveur de l'indépendance.

— D'après une dépêche venant de Revel, Espagne, Léon Trotsky, le fameux ministre de la guerre, atteint d'un cancer.

— Dans un discours violent, prononcé aux Communes d'Angleterre au sujet du conflit en Haute-Silésie, M. Lloyd George déclare que l'attitude des insurgés polonais est un acte de mépris absolu envers le traité de Versailles.

— L'Allemagne accumule des troupes sur la rive gauche de l'Oder, et l'on pense qu'elle pourrait bien se porter à l'offensive, d'ici une semaine, si les Polonais maintiennent leur position actuelle.

"L'ACTION CATHOLIQUE"

103, RUE SAINTE-ANNE
L'ACTION CATHOLIQUE EST IMPRIMER ET PUBLIÉE AU NO
103 RUE SAINTE-ANNE PAR "L'ACTION SOCIALE LÉVITE".
F.-X. GARNEAU. N.-J. PROULX.
Président. Gérant.

EDITION QUOTIDIENNE EDITION HEBDOMADAIRE
Canada (un an) \$5.00 Canada (un an) \$2.00
Etats-Unis (un an) \$5.00 Etats-Unis (un an) \$2.50
Union postale (un an) \$8.00 Union postale (un an) \$3.50
à Québec (liv. par porteurs) \$6.00 à Québec (liv. par porteurs) \$3.00
Tout chèque doit être fait payable au pair à Québec

**LEVIS
BIENVILLE ET
LAUZON****MORT DE M
ALEX. THOMAS**

Un ancien citoyen de Lévis, qui a encore en cette ville quelques parents et de nombreux amis, vient de disparaître en la personne de M. Alexandre Thomas, décédé subitement, hier matin, à Montréal, à l'âge de 57 ans.

M. Thomas était indisposé depuis une couple de jours; il se fit conduire dans un hôpital pour y suivre un traitement, et peu de temps après son arrivée il était frappé par la mort.

Le défunt est le fils de feu M. A. Thomas, ancien contre-maître aux usines Carrier Laine, et le frère de Mme Cléophas Blouin.

Il laisse une femme, née Mary Wallace, âgée de 57 ans, et deux enfants. Nous offrons à la famille du regretté défunt l'expression de nos cordiales sympathies.

INCENDIE

Hier après-midi, un peu après 1 heure, les pompiers ont été appelés sur la rue Commerciale, près de Bienville, où un incendie venait de se déclarer dans la résidence de M. Edgar Houde, par suite, dit-on, de l'explosion d'un poêle à gazoline.

Lorsque les pompiers sont arrivés la plus grande partie du logement de Houde était en feu, et ce dernier a perdu presque tout son ménage.

Le feu s'est aussi communiqué au logement de M. Séraphin Pault, mais la plus grande partie du ménage a pu être sauvée avant qu'il ait causé beaucoup de dommages.

Les flammes ont été maîtrisées promptement. Mais les dommages, surtout dans le logis de Houde, sont assez considérables et ne sont que partiellement couverts par les assurances.

On a fait dans la foule quelques commentaires parce que les pompiers sont arrivés un peu en retard. Ce retard est dû à ce que l'alarme a été mal donnée, ou plutôt donnée au mauvais endroit. En effet, au lieu de téléphoner directement à la station du feu No 3, on a appelé à la station des pompes de l'Académie. Et de là, quelqu'un a téléphoné aux pompiers de se tenir prêts. Le fait est qu'ils l'ont fait.

Et ce n'est que quelques minutes après qu'ils furent appelés sur le théâtre de l'incendie. En six minutes ils étaient rendus. Si l'alarme avait été donnée directement à la station du feu, les pompiers seraient arrivés plusieurs minutes plus tôt.

Pour faire voir au public comment la Brigade pouvait répondre promptement à un appel bien donné, et aussi pour juger de l'efficacité du service, le président du comité de police et feu M. Péchevin Pelletier, donna une fausse alarme vers 6.30 h., à la pharmacie Leblond à Bienville. Neuf minutes é-

taient à peine écoulées, que les pompiers étaient rendus et prêts à se mettre à l'œuvre.

UN PLAFOND QUI S'EFFRONDRE
Hier midi, un malheureux accident s'est produit, dans l'un des bureaux du Chantier Davis.

Pendant qu'un homme du nom de Laprise, l'un des principaux contre-maîtres des Chantiers était à téléphoner, un morceau de plafond s'est détaché et est tombé sur la tête de cet ouvrier, qui tenait une conversation au téléphone.

M. Laprise a reçu de graves blessures à la tête, et il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où le Dr Philippe Siros, de Lauzon, lui a donné les soins nécessaires.

CHEZ LES CONGREGANISTES
Les congréganistes récitaient l'office demain matin à 7-30 heures a.m. heure avancée dans leur chapelle, à laquelle, il y aura réception des nouveaux membres, que tous, se fassent un devoir d'assister à la réception, et tous ceux qui désirent y appartenir n'auront qu'à se présenter et donner leur nom, au Prêtre des approbations.

FEU MADAME EUGENE JOBIN
Les funérailles de madame Eugène Jobin, née Délima Robitaille, dont nous avons annoncé la mort, hier, à l'âge de 70 ans et 6 mois, auront lieu lundi à 9 heures, ancienne heure à l'église Notre-Dame, et la dépouille mortelle sera inhumée au cimetière Mont-Marie.

LES TAXES SCOLAIRES
Le secrétaire de la Commission scolaire de Lévis donne avis aux contribuables que lundi, le 16 mai courant, est le dernier jour pour le paiement de leurs taxes scolaires. Après cette date les comptes seront mis en collection avec frais.

ENREGISTREMENT
Actes déposés ces jours derniers au Bureau d'enregistrement à Lévis:

Ventes: Vve Edouard Poliquin à Antonio Poliquin, 188 qt. Nore-Dame; Hôtel-Dieu de Lévis à Antonio Poliquin, 187 qt. Notre-Dame; Ernest Bilodeau à Louis Paquet, p. 5, St-Etienne; à René Louis Paquet, à Dominique St-Pierre, p. 5, St-Etienne; Noël Michol, à Jos. Flaman, 102, St-Nicolas.

Quittances: Basile Gingras à Basile Gingras, fils, 77, St-Etienne. Quittances: Louis Bourassa à Ach. Guénard; Arthur Turcotte à Jos. Turcotte; Arthur Turcotte à Alidor Couture.

Cert. Perc. du Rev. à succ. Dme Jos. Marois, 188, St-Etienne. Quittances: Vve Jos. Elz. Audibert à J. B. L. Lantier.

Ord. de b. p. R. I. Gazelle et H. Beaulieu, 59, 70A, p. 67, 69 St-Henri, 53, 60, 61, 41, 54, 55, 56, 59, St-Étienne.

Testament: Eusèbe Bernier, St-Henri. Déclaration: Succ. Eusèbe Bernier, St-Henri.

Obligation: Le Carrier, fils, à Frs Turgeon, 1260, 21-56, qt. N-Dame. Insc. d'hyp. à Philias Paradis en faveur de Dme Vve Oct. Paradis, p. 1221, qt. h.

Avis d'adresse: Mlle Marie Veilleux, 31 1/2 rue Ste-Madeleine, Québec.

Rad. de vente: Eug. Labranche et uzor.

Mariage: Chs Eug. Côté à Régina Laliberté, Lévis.

Vente: Aiyre Blais à Isidore Beaudoin, p. 152, St-Henri.

Décl. de prop. à Joseph Blais, 153 s. Bienville.

Quittance: Vve Jos. Vallée à Isale Vallée.

Dissolution: Le Garage de Lévis Engr.

Avis de form.: Le Garage de Lévis Ltee.

Vente: Ernest Bégin à Delphis Gosselin, 201-443 p., 450, St-Joseph.

Oblig.: Delphis Gosselin à Chs Frenette, 201-443p. 450p., St-Joseph.

Cert. Perc. du Rev. à succ. Joshua Thompson, 348, 348A, 34, 349A, 360, qt. Lauzon.

Vente: Jos. B. Huot à Corp. Archipiscopale Québec, p. 6, St-Etienne.

Bail à rente: Jos. B. Huot à Grégoire p. 6, St-Etienne.

Bail à rente: Jos. B. Huot à La St-Hilaire, St-Etienne.

Bail à rente: Jos. B. Huot à Albert Huot p. 6.

Testament: Dame Chs Fradette, née Marguerite Chabot, Lauzon.

Décl.: Succ. Dame Chs Fradette, 63A, Lauzon.

Cert. Perc. du Rev. à Succ. Dme Chs Fradette, 63A, Lauzon.

Testament: Vve Antoine Thivierge, Lauzon.

Décl. Succ. Vve Antoine Thivierge, 357, Lauzon.

Cert. Perc. du Rev. à Succ. Ant. Thivierge, 357, Lauzon.

Vente: Geneviève et Jos. Honoré Guay à Omer Roy, p. 82, St-Henri.

Quittance: Vve Isale Fvèderic à Adolphe Aré.

Obligation: Edouard Baron à Albert Poirier, 223-11, Lauzon.

Proc. rente, etc.: Paroisse St-Etienne de Lauzon.

Quittance: Vve Gabriel Lemieux à J. E. Routhier.

Obligation: Adolphe Thibault à Désiré Samson, p. 114, Lauzon.

Donation: Théo Vermette à Jos. Morin, 96, St-Henri.

Vente: Dme Rosaire Bernier à Chs Després, p. 59, qt. N-Dame.

**L'AFFAIRE DES
"TELEGRAPHES"
DE LEVIS**

LES PRINCIPAUX TEMOIGNAGES — FIN DE LA PREUVE — JUGEMENT LUNDI

L'instruction de la cause des "télégraphes" de Lévis, arrêtée pendant la votation sur le règlement de prohibition, il y a quelques jours, a commencé hier matin, en Cour de Police, devant l'Hon. Juge Choquette, pour nous permettre de faire plus que de la signaler.

On sait que l'accusation est portée par M. Patrick Doyle contre les deux frères Fournier et Maurice Charland.

Les frères Fournier avaient pour défenseur Mre Valmore Bienvenu et Maurice Charland, Mre Henri Bernier, de Lauzon.

Dans la cause de Patrick Doyle vs Charland, Mre Henri Bernier a demandé une remise à la huitaine à cause de la maladie grave de Madame Charland, la mère de Maurice Charland, un des accusés. Chacune des causes procède séparément. La première cause appelée est celle de Lauréat Fournier, puis celle d'Arcadius Fournier et enfin celle de Maurice Charland qui est remise au vingt mai courant.

Lauréat Fournier répond non-coupable à l'acte d'accusation qui lui est lu et on commence immédiatement l'enquête.

Les témoins appelés sont Lionel Lemieux, Robert Belleau, Ernest Roy, Emile Demers, Lucien Labrecque.

M. Lionel Lemieux, greffier de la Cour de Lévis, est le premier témoin appelé. Questionné par Mre Bélanger, il répond qu'il a agi comme greffier lors de la votation du règlement 217 pour le rappel de la prohibition. A la demande de Mre Bélanger, il dépose une copie de la liste des votants. Il déclare que les noms de L. Dutil, Siméon Labrecque et Michel Crane apparaissent sur la liste et sont qualifiés pour voter. Que les trois apparaissent avoir voté durant cette votation. Dans la journée 410 ont voté.

Il affirme que dans son opinion Lauréat Fournier a voté sous le nom de Michel Crane. Les deux

Vente: Jos. Cochrane à Comm. Solaire St-Henri, p. 182, St-Henri. Obligation: Edg. Malouin à Jos. Labrecque, 252 3, 5, St-Jean; Art. Ruel à Ernest Leclerc, 204, Lauzon Est.

Vente: Almazon Létourneau à Jules Boissinot, 1940, Lauzon. Vente à rem.: Jules Boissinot à Caisse Pop. St-Joseph, 1040, Lauzon; Teles. Guay à Azarias Bourget, 260, Lauzon.

Quittances: Caisse Pop. St-Joseph à Teles. Guay; Alfred Côté à Wilfrid Côté.

Obligation: Jos. Lemelin à Frs Fortier, 551, St-Romuald. Donation: Chan. Marcoux à Emile Marcoux, 158, 3, Bienville.

Ventes par Lic. Prot. par Successeur Samson à: J. Geo. Boulanger, 142-26, Bienville; Théo. Bilodeau, 142-16-17, Bienville; Alp. St-Pierre, 202, Bienville; Romuald Mercier, 142, 142-26-24, Bienville; Wilfr. Duclos, rente sur 22A, Bienville; Eug. Guérin, 142-19-22-25, Bienville; Dme Amanda Samson, rente sur 202-2, Bienville; Ernest Roy, 242-67, etc., Bienville.

Vente: Mlle Emilia Picard et al à Thomas Picard, 42-53 p. qt. Lauzon.

Obligation: Jos. Robitaille à Mlle Marie Veilleux, p. 184, qt. N-Dame.

Avis d'adresse: Mlle Marie Veilleux, 31 1/2 rue Ste-Madeleine, Québec.

Rad. de vente: Eug. Labranche et uzor.

Mariage: Chs Eug. Côté à Régina Laliberté, Lévis.

Vente: Aiyre Blais à Isidore Beaudoin, p. 152, St-Henri.

Décl. de prop. à Joseph Blais, 153 s. Bienville.

Quittance: Vve Jos. Vallée à Isale Vallée.

Dissolution: Le Garage de Lévis Engr.

Avis de form.: Le Garage de Lévis Ltee.

Vente: Ernest Bégin à Delphis Gosselin, 201-443 p., 450, St-Joseph.

Oblig.: Delphis Gosselin à Chs Frenette, 201-443p. 450p., St-Joseph.

Cert. Perc. du Rev. à succ. Joshua Thompson, 348, 348A, 34, 349A, 360, qt. Lauzon.

Vente: Jos. B. Huot à Corp. Archipiscopale Québec, p. 6, St-Etienne.

Bail à rente: Jos. B. Huot à Grégoire p. 6, St-Etienne.

Bail à rente: Jos. B. Huot à La St-Hilaire, St-Etienne.

Bail à rente: Jos. B. Huot à Albert Huot p. 6.

Testament: Dame Chs Fradette, née Marguerite Chabot, Lauzon.

Décl.: Succ. Dame Chs Fradette, 63A, Lauzon.

Cert. Perc. du Rev. à Succ. Dme Chs Fradette, 63A, Lauzon.

Testament: Vve Antoine Thivierge, Lauzon.

Décl. Succ. Vve Antoine Thivierge, 357, Lauzon.

Cert. Perc. du Rev. à Succ. Ant. Thivierge, 357, Lauzon.

Vente: Geneviève et Jos. Honoré Guay à Omer Roy, p. 82, St-Henri.

Quittance: Vve Isale Fvèderic à Adolphe Aré.

Obligation: Edouard Baron à Albert Poirier, 223-11, Lauzon.

Proc. rente, etc.: Paroisse St-Etienne de Lauzon.

Quittance: Vve Gabriel Lemieux à J. E. Routhier.

Obligation: Adolphe Thibault à Désiré Samson, p. 114, Lauzon.

Donation: Théo Vermette à Jos. Morin, 96, St-Henri.

Vente: Dme Rosaire Bernier à Chs Després, p. 59, qt. N-Dame.

accusés sont présentés devant le témoin de la Cour.

Par la Cour: Reconnaissez-vous dans ces deux personnes quelqu'un qui aurait voté sous le nom de Crane.

D'après moi, ce monsieur-ci (Lauréat Fournier) me paraît être la personne qui a voté sous le nom de Crane.

Arcadius Fournier est présenté au témoin, mais le témoin ne peut affirmer sous quel nom il a voté. Il ne connaît pas M. Crane dont le nom apparaît depuis très longtemps sur le rôle d'évaluation.

M. Crane aurait voté le 26 avril 1921, un peu après cinq heures, le bureau de votation a fermé vers 5 heures 5 minutes, et après Crane ont voté Siméon Labrecque et Emile Châteaufort. Après cinq heures ce jour-là, seize personnes ont voté. La loi dit que le poll doit fermer à cinq heures. Toutes les personnes qui sont entrées dans le poll après cinq heures ce jour-là ont voté, aucune n'a été refusée.

Transquestionné par Mre Bienvenu, le témoin Lemieux déclare qu'il ne peut jurer, il croit qu'il a voté.

L'accusé a donné son nom comme Michel Crane, il a trouvé que pour un anglais il donnait son nom tout de travers.

Il a alors fait une remarque au maire à ce propos, lequel l'a laissé voter.

Il a rencontré des prêtres du Collège qui lui ont parlé de la présente cause et leur a dit qu'il ne connaissait pas les accusés.

Dans la votation 14 bulletins ont été refusés. Une personne entre autres n'a pu donner son nom. Il ne se rappelle pas que Arcadius Fournier ait voté.

Il se rappelle que Lauréat Fournier a voté pour Michel Crane, cela au meilleur de sa connaissance. On n'a pas fermé le poll à cinq heures, parce que le maire a dit "il y a encore des personnes qui attendent pour voter, on est aussi bien de les passer". Le maire procédait. Aucune personne n'a été assésimée. Il n'y avait pas de livre d'Évangile.

M. le Maire Demers est le second témoin appelé.

Il a présidé les cinq jours de votation, il n'y avait pas d'autre personne que lui et le greffier. Aucune personne n'a été assésimée. Il connaissait à peu près la moitié des personnes qui ont voté. Il n'a pas jugé à propos de faire venir un livre d'Évangile, parce qu'il n'a pas alors remarqué qu'il n'y en avait pas et que personne ne lui a fait de remarque à ce propos.

Le deuxième jour on lui a demandé d'accepter des représentants, mais sur l'avis des procureurs de la Cité, il a refusé.

Le changement d'installation a été fait parce que l'ordre était difficile à garder.

La Cour s'objecte à ce qu'on sorte de la Cour et aille sur un terrain sans intérêt pour la cause.

Il ne connaît pas Lauréat Fournier, il ne l'a jamais vu avant.

"Je déclare que c'est la première fois que je le vois".

Confronté avec Lauréat Fournier il ne se rappelle pas jamais l'avoir vu voter.

Le poll a été fermé ce soir-là passé cinq heures, sept ou huit minutes après. Il croit que dans cet espace de temps on a refusé quelques personnes. Il ne se rappelle pas leurs noms.

M. Ernest Roy, questionné par Mre Bélanger, il était à l'Hôtel de ville vers cinq heures, mardi, il a remarqué quelques personnes qui ont voté après cinq heures.

D'après lui, cinq ou six personnes ont voté après 5 heures.

Il reconnaît Lauréat Fournier, il se rappelle que l'accusé est entré dans le bureau de votation. Il ne peut jurer si Fournier avait des lunettes, d'après lui, non. Il n'a pas eu connaissance qu'on lui ait demandé son nom.

Il a demandé à M. Lambert le nom de l'accusé qui sortait du poll.

Transquestionné par Mre Bienvenu, le témoin dit qu'il travaillait pour la prohibition, il a vu sortir Lauréat Fournier de la chambre de votation.

M. J. Lambert, E. E. D. — Il était pointeur pour les prohibitionnistes. Le poll a été fermé, mardi, à 5.15 heures.

Confronté avec Lauréat Fournier, il dit: Je ne puis jurer certain que Fournier est entré dans la chambre de votation. Il l'a vu à la porte des lunettes, il ne peut jurer si c'est bien la personne qui est devant lui on ce moment, (l'accusé).

M. Ernest Roy lui a dit celui-ci n'est pas M. Crane, c'est M. Fournier de la rue Commerciale. Je n'ai pas demandé son nom à Fournier.

M. Lactance Roberge: — Il était à l'Hôtel de ville, le 26 avril, il allait chercher les gens pour voter. Il a vu Fournier devant lui, entrer à l'Hôtel de ville, vers 5.15 heures, qu'il l'a vu entrer dans le bureau de votation.

Je lui ai demandé son nom. Je ne me rappelle pas quel nom il m'a donné, ni lui ni son frère. Ils n'ont pas donné le nom de Fournier.

Je ne puis dire lequel des deux accusés a voté sous le nom de Crane mais c'est un des deux. Ils m'ont donné le nom de Crane eux-mêmes. Il se rappelle que sur sa question un lui a donné le nom de Crane.

Transquestionné par la Cour, il ne peut dire lequel des deux Fournier s'est nommé Crane. Il ne peut jurer que l'un ou l'autre a voté, mais il jure qu'ils sont entrés dans le bureau de votation. Il a vu Arcadius Fournier entrer dans le bureau de votation. Il ne se souvient pas que personne ait donné le nom de Siméon Labrecque.

M. Cyrille Vaillancourt: Il était à l'Hôtel de ville, le 26 avril jusqu'à vers 5.15 heures. Il regarde L. Fournier et déclare qu'il l'a vu entrer dans le poll entre 5 heures et 5.15 heures. Lactance Roberge, le "chequeur", avait un ordre de moi de prendre les noms. Fournier a été deux minutes dans le poll. Il

est entré dans le poll avant qu'il

**Débarassé de son
Mal de Reins.**

C'est avec plaisir que j'annonce ma guérison due à l'emploi des Pilules Moro, remède que je considère le meilleur à employer pour un homme. Elles m'ont grandement fortifié et m'ont débarrassé d'une maladie de reins. A cause de la vigueur qu'elles m'ont donnée, elles ont empêché que je fusse atteint de la grippe dont j'ai été menacé. Enfin j'ai mis toute ma confiance dans les Pilules Moro et c'est le seul remède que j'emploie lorsque je me sens mal en train, M. Pierre Bertrand, Thurso, P. Q.



Les PILULES MORO sont spécialement bonnes chez l'homme qui souffre d'épuisement général se traduisant par un affaiblissement total ou partiel. Cet épuisement entraîne avec lui: mauvaises digestions; douleurs de dos, douleurs rhumatismales, maux de tête, etc. Pour combattre cet épuisement, il n'y a rien de meilleur que les Pilules Moro pour les Hommes. Elles sont le plus puissant tonique, le régénérateur des forces perdues.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception de prix, 50 sous la boîte.

Pour toute information et consultation adresses:

COMPAGNIE MEDICALE MORO
272, rue St-Denis, Montréal.

a vu Arc. Fournier entrer dans le poll, ils sont entrés ensemble.

Transquestionné, il dit qu'il guettait les télégraphes, qu'il a vu ces deux-là, (les accusés). Il est en mesure de jurer qu'ils ont voté. Il connaissait le plus vieux Arcadius, l'autre il le connaissait que de vue. Il produit l'extraît mortuaire de Simon Labrecque. Mre Bienvenu s'objecte à la production, objection réservée.

SEANCE DE L'APRES-MIDI
L'affaire des "Télégraphes" de Lévis s'est continuée, hier après-midi. M. Blais a été le premier témoin entendu.

M. Bélanger, il dit qu'il a vu les accusés l'avant dernier jour du vote, à l'Hôtel de ville, les trouvant jeunes, ils les soupçonna de vouloir voter illégalement; il était cinq heures du soir.

M. Bernier, le témoin dit qu'il allait chercher en voiture, les personnes qui voulaient voter.

M. Willie Power, étudiant, est entendu ensuite.

Revisé des listes, il a vu entrer les accusés sans savoir s'ils ont voté.

M. J.-L. Fortin n'a pas vu voter les accusés.

M. Lionel Lemieux revient dans boîte et dit à Mre Bernier: "L'un aurait voté sous le nom de Crane."

M. Emile Demers dit qu'il ne connaît pas de Crane. Si quelqu'un a voté sous ce nom, c'est un grand homme à accent anglais. Après 5 heures personne n'a voté.

Lucien Labrecque dit M. Lemieux n'est pas marié à Agnès Bilodeau. Cette déclaration vint à propos, puisque l'un des accusés aurait voté sous le nom de Labrecque. Le mari de cette dame est Siméon Labrecque.

M. P. Doyle n'a pas vu voter les accusés dans le poll.

Les avocats déclarent la preuve close. Mre Bélanger argumenta sur le fait que tous ceux qui sont entrés dans le poll ayant voté, il

**Courriers
de la ville****Sacré-Cœur
de Jésus**

Depuis ce matin tous les offices de l'église sont avancés d'une heure. Tous sont priés d'y porter attention; afin de ne pas arriver en retard, surtout pour la journée de dimanche.

CONFESSIONS
Ce soir, après la prière, il y aura séance de confessions comme à l'ordinaire.

ASSEMBLEE
Demain après-midi aura lieu l'assemblée régulière des Enfants de Marie.

Toutes devront se faire un devoir d'être présentes; plusieurs avis importants seront donnés au sujet de la procession de la Fête-Dieu.

</

L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA

ASSEMBLEE A CHARLEBOURG

Dimanche dernier, 8 mai, certains officiers, de Québec, de l'Union Saint-Joseph du Canada, tenaient une assemblée de propagande à Charlebourg. Cette assemblée eut lieu à la porte de l'église paroissiale, à l'issue de la grande messe, avec l'autorisation de M. le curé qui l'avait annoncée au prône, en disant à ses paroissiens : "Encouragez vos sociétés nationales et catholiques existantes, de chez vous."

Ont adressé la parole : le Rév. Père Hénault, O. M. I.; M. le docteur Racine, chef de la propagande à Québec; Ernest Mercier, avocat, président du conseil local de Saint-Jean-Baptiste; M. Lusignan, organisateur du district de Québec; et J. L. Arthur Godbout, membre du Conseil exécutif et président du conseil local de Stadoconna.

Le Rév. Père Hénault a eu la condescendance d'ouvrir l'assemblée en offrant ses félicitations aux citoyens de Charlebourg sur la manifestation d'affection dont ils ont témoigné en faveur de la dédicace du prêtre, il les invite à s'intéresser à nos problèmes religieux et nationaux et au rôle que peuvent jouer, à cet égard, nos sociétés mutuelles qui sont complètement notées.

Le docteur Racine est un chef de propagande expérimenté. Il a parlé, avec une clarté convaincante, de la solvabilité inattaquable de l'Union Saint-Joseph du Canada, de la sagesse qui préside à ses placements d'investissements nationaux et de fabriques, etc., il insiste sur le fait qu'il faut combattre les sociétés neutres et, en ce qui concerne l'assurance-vie mutuelle, confier à ceux de notre croyance et de notre race, l'argent qui sort de nos goussets. Il a conclu qu'il faut activer avec énergie le recrutement de la belle société qu'est l'Union Saint-Joseph, et chez nos concitoyens et chez les canadiens-français.

Le programme catholique et national de l'Union Saint-Joseph du Canada, voilà ce dont a parlé l'avocat Mercier. Ce programme, elle l'a mis à exécution notamment par l'insistance et le maintien du sou collégial et par le rôle qu'elle joue dans la question bilingue. Par le maintien du sou collégial, faisons notre part possible afin de subvenir au grand besoin de prêts dans les missions étrangères, les pays dévastés par la guerre, et même dans nos centres français de Québec et d'Ontario, centres de colonisation et autres. Relativement à la question bilingue, pensons aux notres qui luttent vaillamment, dans la province-sœur, pour la reconnaissance officielle de notre langue, b. t. de grâce, quand il nous faut prendre une assurance-vie, donnons, pour les raisons susdites, la préférence à l'Union Saint-Joseph du Canada.

M. Lusignan, le distingué et sympathique organisateur du district de Québec, est un homme pratique. Il a dit quelques mots, à Point, pour inviter les citoyens de Charlebourg à augmenter, par leurs inscriptions, l'effectif de cette société mutuelle si méritante.

M. Arthur Godbout, qui avait présidé avec tact cette assemblée dont il a été l'organisateur, l'a terminée avec entrain. Après avoir offert ses remerciements tout spécialement au Rév. Père Hénault, il promet de revenir prochainement à Charlebourg, avec ses collaborateurs habituels. Ce qu'il faut à l'Union Saint-Joseph du Canada, en cette belle paroisse, c'est un conseil local de cent membres au moins, et elle les aura. Il expose le rôle que cette société a joué et continue de jouer au point de vue patriotique, demande aux citoyens de Charlebourg de continuer à faire bon accueil à M. Lusignan et il conclut en insistant sur l'importance qu'il y a, pour ses auditeurs, au point de vue social et familial, de s'assurer dans l'Union Saint-Joseph.

Les propagandistes de notre société mutuelle nationale ont été accueillis avec sympathie à Charlebourg. L'Union Saint-Joseph du Canada n'a qu'un seul défaut : elle n'est pas suffisamment connue. Des assemblées comme celle de dimanche dernier, souvent répétées, combleront vite cette lacune.

LE COMMERCE A QUEBEC

LE MOUVEMENT DE LA BAISSE
DANS LE DETAIL

L'activité ne reprend que lentement dans le commerce à Québec et le district, tandis que le mouvement à la baisse se continue et commence à se faire sentir dans le détail, surtout pour les oeufs et le beurre.

Dans les fruits et légumes, les oranges de Californie se vendent \$6.00 au lieu de \$5.75, mais les ananas sont à \$7.50 la boîte contre \$8.25.

La construction est des plus encourageante et on compte que mai sera un mois record à ce sujet. On cote le papier à lambis, palette lourde sec, au 100 livres \$1.55 contre \$1.10 et le papier-paille gonflonné, \$5.25 au lieu de \$5.65.

Le marché du cuir est à la baisse,

CRESOBENE

(Capasine)
Balsamiques - Antiseptiques

Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LARYNGITES. — 50 cts la boîte.

Compagnie Capasine Cresobene, Montréal.

Rien ne
vaut
l'Aspirine



AVERTISSEMENT : Seules les tablettes marquées "Bayer" vous garantissent que vous avez de l'Aspirine véritable.

N'acceptez qu'un "paquet non entamé" des "tablettes d'Aspirine Bayer", contenant les directions et les dosages préparés par les médecins durant 21 ans et dont l'efficacité a été constatée par des millions pour les cas de maux de tête, d'oreilles, de dents, névralgie, rhumes, rhumatismes, névrites, lumbago et douleurs en général. Produit canadien.

Les petites boîtes en ferblanc de 12 tablettes, ne coûtent que quelques sous. Se vend aussi en paquets plus gros.

Aspirine est la marque de commerce (enregistrée au Canada) du produit de la Bayer Manufacture of Monoaceticacidester of Salicylicacid. Bien qu'il soit parfaitement reconnu que Aspirine signifie un produit de Bayer, l'on a voulu mettre le public en garde contre les imitations en timbrant les tablettes de la Compagnie Bayer de la marque générale de commerce, la "Croix Bayer".

Pianos

Pianos neufs et de seconde-main, vendus aux prix d'avant guerre, à termes faciles.

C. ROBITAILLE, Enr.
820, rue St-Joseph, QUEBEC

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

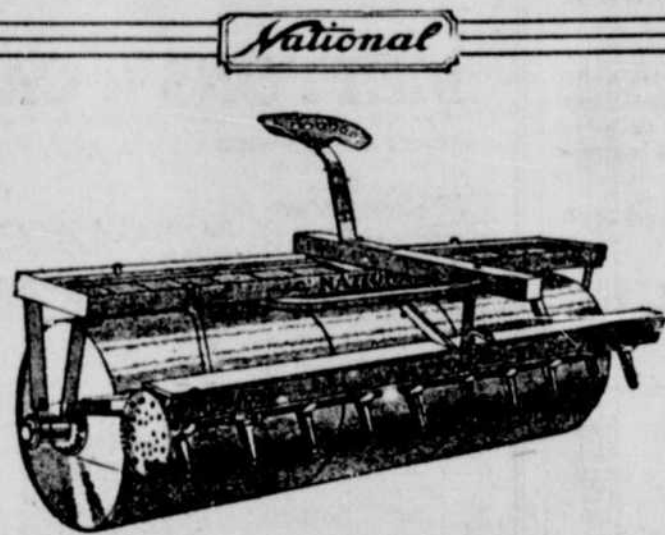
CIMENT
BRIQUES
CHAUX
PLATRE
ETC. - ETC.

QUALITÉ - SERVICE

PRUNEAU & CIE
LIMITEE

TEL. 1230

142, Rue St-Pierre :: :: QUEBEC



LE ROULEAU "NATIONAL"

Un instrument aratoire indispensable au cultivateur, pour donner au semis du printemps le dernier fini.

Avant l'ensemencement, le roulage a pour but d'achever le travail de la herse, en nivelant le sol et en le préparant à un nouvel hersage pour l'ensemencement. Après l'ensemencement, le roulage a pour effet d'enterrer les graines et de tasser le sol pour qu'il conserve l'humidité qui doit activer la germination. Au printemps, le roulage sert à raffermir les gazons des prés humides qui ont été soulevés par les gelées.

Malgré pour ce travail soit bien fait, il faut nécessairement un rouleau possédant les dimensions, la pesanteur, la robustesse et la facilité de traction voulues. Ces qualités essentielles, vous les trouverez dans le rouleau "NATIONAL".

Le rouleau "NATIONAL" a 27 pouces de diamètre. L'acier a 1/4 de pouce d'épaisseur et est très résistant. Muni de bons coussinets qui réduisent au minimum l'effort et la friction des essieux, il est d'une traction légère. Il peut être utilisé non seulement pour les semences, mais aussi pour aplanir les chemins et autres terrains qui ont besoin d'être foulés.

Le rouleau "NATIONAL" est vendu en trois dimensions

Rouleaux de 6 pieds, en deux sections de trois pieds pour un seul cheval. — Rouleaux de 8 pieds, en deux sections de trois pieds, et une de deux pieds pour deux chevaux. — Rouleaux de 9 pieds, en trois sections de trois pieds, pour deux chevaux.

Nous fournissons sur demande, une boîte pour la semence de la graine de mil ou de trèfle. Cette boîte est faite spécialement pour s'adapter au rouleau "NATIONAL".

Avant d'acheter un rouleau ou toute autre machine agricole, lisez-nous pour demander notre catalogue et l'adresse de notre agent le plus rapproché de chez vous. N'oubliez pas que le nom "NATIONAL" sur votre rouleau est une garantie de satisfaction.

MANUFACTURIERS
DE MACHINES AGRICOLES, CHARRUES, HERSES, SEMOIRS, RANGERS, FAUCONNES, RATEAUX, MOULINS à GAZOLINE, etc.,
Marque "NATIONAL"

Le Machine Agricole
Nationale Ltd.

MANUFACTURIERS
d'outils pour l'agriculture, fourchettes, brouettes, bédouilles, etc.,
Marque "NATIONAL"

Bureaux et Usines: MONTMAGNY, Québec, Canada.

Seuls distributeurs dans la province de Québec, du fameux TRACTEUR "CLETRAC".

FEU!

\$1,000.00
DE RECOMPENSE

La politique de la Cie Paquet, Ltée, à toujours été de respecter absolument la vérité dans ses annonces ; Des ordres stricts sont donnés à tous les employés de ne faire aucune assertion qui ne soit conforme à la vérité : C'est là l'explication de la grande confiance que le public lui a toujours témoignée.

NOTRE DEFI

\$1,000.00 DE RÉCOMPENSE

Nous paierons la somme de MILLE PIASTRES à n'importe quelle institution de charité indiquée par la personne qui prouvera que nos prix réguliers sont majorés en prévision de cette grande vente à réduction.

Les descriptions des marchandises sont exactes et les diminutions de prix honnêtes.

GRANDE VENTE A SENSATION

NOUS COMMENCERONS

MARDI LE 17 MAI

Une Vente que le Public attend avec anxiété
Depuis Quelques Jours

A la suite d'un commencement d'incendie, l'eau a causé des dommages dans les réserves de 3 Rayons :

LES CHAUSSURES,
LES CONFECTIONS POUR HOMMES ET GARÇONNETS
LES SERGES ET LES TWEEDS
LES PAPIERS-TENTURES

La QUANTITE de marchandises affectées est CONSIDERABLE, mais les dommages sont insignifiants.

Ces rayons offriront des aubaines merveilleuses.

COOPERATION

Tous les rayons, afin de coopérer au succès de cette vente, et pour favoriser les clients accorderont des réductions de 15 à 25% sur nos bas prix ordinaires.

N'OUBLIEZ PAS QUE NOS PRIX SONT LES PLUS BAS DU MARCHÉ ACTUEL

Voyez dans les journaux de Lundi, les détails de cette vente sensationnelle

TEL. 6900 LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE TEL. 6900

L'AUTOMOBILISME

PARLONS DU "CHAUFFEUR"

Vers 1911 peut-être 1912, M. Julien Châtel, professeur à l'École Technique de Montréal, stigmatisait de façon éplendide la situation du "chauffeur". Son petit livre de 15 pages, j'y pense encore mais je ne demande si je ne suis pas resté le seul à y penser. Lire "Nos chauffeurs" c'était une heure vécue, une heure à voir les candidats en face des examinateurs et rien que cela était ou à mourir de rire ou à faire pleurer...

La situation est-elle changée? Si j'en crois certains professeurs, actuels il n'y a rien de nouveau sous le soleil et l'esprit de 1921 est le même que celui de 1911.

Je mets hors de cause tout non professionnel qui se tire de son examen comme il peut et l'entend comme "chauffeur" tout conducteur salarié venu dans ce métier soit dans l'espoir d'être bien habillé ou encore de toucher la forte somme.

A en croire ceux qui ne connaissent pas grand chose, la situation de chauffeur est une sinécure... aucune fatigue, des voyages et un salaire important...

Rien de plus faux qu'un raisonnement semblable du moins sur certains points. En ce début de saison, il est dit que d'excellents chauffeurs doublés de connaissances mécaniques, ne trouvent pas se placer. Ces braves gens qui peuvent montrer de bons certificats qui en plus ont d'élégantes références ne veulent pas travailler à moins de \$25 par semaine. Ils ont raison. Entrés dans le métier en des temps où l'automobile n'en était pas à sa perfection actuelle, ils savent mieux que les jeunes d'où vient le vent. Leur expérience est venue à la suite de mille ennuis de la route ils savent.

Chaud défenseur de cette catégorie de chauffeur, je me demande alors pourquoi certains patrons jugent que leurs demandes sont exagérées quand ils veulent de quoi vivre honnêtement. Si vous voulez être bien servi payez votre chauffeur. La réciprocité de cet axiome n'est peut-être pas vraie.

Que disent les bons chauffeurs? Mon Dieu ils disent qu'ils se heurtent à des confrères qui ne sont chauffeurs que de nom. De jeunes échappés de la campagne pour qui la besogne sur la terre paternelle semble ingrate et surtout pas assez à la mode.

Ils arrivent à la ville avec les premières neiges arrivent entre deux semaines de vives animées, les cours d'automobile, ne cherchent pas à comprendre mais s'intéressent aux leçons de conduite, passent un examen, répondent juste ce qu'il faut pour avoir droit à un permis et font comme des paons attendant les beaux jours... des amis renseignent le diplômé sur la place à prendre et neuf fois sur dix le tour est joué.

Mais allez-vous dire, il est donc des chauffeurs qui acceptent des salaires très bas, il est donc des patrons qui sacrifient à des mains inexpertes? Ce à quoi je réponds. Oui mais avec le gros regret de lâcher ce mot.

Qu'importe au chauffeur sans connaissances de travailler pour \$15 n'a-t-il pas là-bas dans un coin de la province un vieux père qui se creuse derrière la charrette, n'existe-t-il pas une maman qui économise, une sœur qui se privera? Tout le monde voudra envoyer au fils qui est à la ville, au fils qui a une belle casquette et des bottes jaunes, les piastres qui lui manquent.

C'est une honte convenez-en.

Le patron son cas est aussi blâmable mais il peut se retrancher. Certains, les vrais, les purs qui savent et comprennent cherchent le "chauffeur" qui non seulement conduira avec sûreté mais encore saura entretenir et réparer la voiture qui lui est confiée. Ce patron-là veut que tout marche bien, il veut éviter l'arrêt de son service pour une bêtise, la note du garage, etc., etc., il donne de l'argent à un homme en qui il a confiance et généralement il est bien servi.

Le patron qui ne cherche pas à comprendre choisira le premier imbécille venu, ce dernier s'étant tiré avec adresse d'une sortie en ville au milieu des tramways, piétons et autres encombrements qui signalaient les agglomérations importantes.

Il aura \$15 ce pauvre type et puis au bout d'une semaine ou deux un matin le moteur refuse de tourner... pourquoi? Le chauffeur a tout vu, du moins il l'assure mais il

doit y avoir quelque chose de mystérieux, on téléphone au garage pour un mécanicien... il arrive le sauveur qui est reçu avec un débordement d'explications, il regarde... il cherche... et deux minutes après quelques fois moins il s'exclame: Mets de la gazoline dans ton réservoir il n'y a que ça qui manque! ou alors il découvre une panne idiote devant laquelle le chauffeur reste stupéfié.

Dans les cas graves la voiture va à la réparation pendant que le chauffeur va aux vues ce qui est très avantageux pour le patron qui arrive quand même à ouvrir les yeux au bout d'un certain temps.

Nous avons d'excellents mais rares bons chauffeurs qui ne doivent pas rester sans trouver de bons patrons par contre il existe des masses de mauvais chauffeurs qui ont des prétentions mais ne savent même pas laver une voiture. Ceux-là, même à moins de \$15 par semaine sont à renvoyer d'où ils viennent et c'est un service à leur rendre en leur conseillant de lâcher le volant pour reprendre la charrette que lâchement ils abandonneront.

F. Herry.

GRAND PELERINAGE EN EUROPE DU 30 JUILLET AU 8 OCTOBRE 1921

VIA LES PAQUEBOTS DU
PACIFIQUE CANADIEN

A l'occasion du Congrès International du Tiers Ordre les RR. PP. Franciscains organisent par l'entremise des Agences Internationales Cook, le seul pèlerinage officiel partant du Canada pour le Congrès International d'Assise et qui comprendra non seulement la délégation canadienne des terriars mais aussi tous les amis de Saint-François, qui voudraient se joindre au groupe. Le départ se fera de Montréal et Québec samedi, le 30 juillet, par le Paquebot à deux hélices du PACIFIQUE CANADIEN, le "Scotian", (10,500 tonnes) et le retour par le "Corsican", (11,500) quittant Anvers le 27 septembre, pour arriver à Québec et Montréal le 8 octobre 1921. C'est un voyage de 70 jours, comportant des séjours à Paris, Paray-le-Monial, Lourdes, Rome, Naples, L'Alverne, Lyon, Marseille, Nîmes, Bruzelles, Anvers, et autres endroits de l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Italie, l'Alsace Lorraine. Le prix du voyage est de \$950.00 pour 70 jours et ce tarif comprend toutes les dépenses du voyage telles qu'indiquées dans l'itinéraire officiel qui peut être obtenu sur demande à l'Agent du Pacifique Canadien à Québec, M. Chas. A. Languevin, Gare du Palais, ou 30 rue St-Jean. Ce voyage de 70 jours est incontestablement le plus avantageux organisé au Canada.

Traffic Truck

4000 LBS CAPACITY

Le Camion TRAFFIC S'est imposé à Québec

SAVEZ-VOUS POURQUOI ?

Il est d'une construction irréprochable.
Il est robuste et économique.
Il convient à tout genre de commerce ou d'industrie.
Demandez à un propriétaire de camion "Traffic" ce qu'il pense de son véhicule.

Renseignements et essais sur demande.

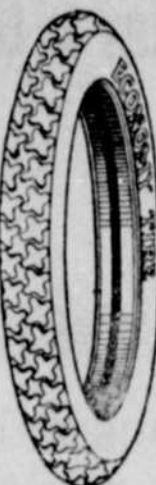
MOTORS



LIMITED

19, RUE DE LA COURONNE, QUÉBEC

Demandez nos Prix ET VOUS ETES NOTRE CLIENT !



Vous trouverez chez nous non seulement le DOMINION et le GOODYEAR, mais surtout les marques les plus en vogue de cette saison :

- LE MICHELIN français
- LE GUTTA-PERCHA
- LE AMES-HOLDEN
- LE DUNLOP

Venez voir la fameuse chambre d'air MICHELIN, taillée en rond, qui ne se pince jamais dans l'enveloppe, d'une souplesse et d'un fini irréprochables.

UNIVERSAL TIRES

Tél. 6535 29 rue de la Couronne, Québec

ALLEZ EN BICYCLE

JOUISSIEZ D'UNE BONNE SANTE ET SOYEZ HEUREUX

Rendez-vous à votre ouvrage en bicyclette

LA CIE MECHANICS SUPPLY Ltée

80-90 Rue St-Paul, Québec, Phone 651



Nouveaux Prix

CHEVROLET

MODELES 490

En vigueur le 11 mai 1921

490 CHASSIS	\$ 895.00
490 ROUTIERE	955.00
490 TOURISME	975.00
490 LIVRAISON LEGERE	975.00
490 COUPE	1330.00
490 SEDAN	1690.00

Les prix ci-dessus mentionnés sont pour livraison f. a. b. Montréal ou Québec, taxe des ventes y comprises.

Autos complètement équipées avec démarreur, lumières électriques, etc.

LIVRAISON IMMEDIATE

Demandez une démonstration. Catalogues sur demande

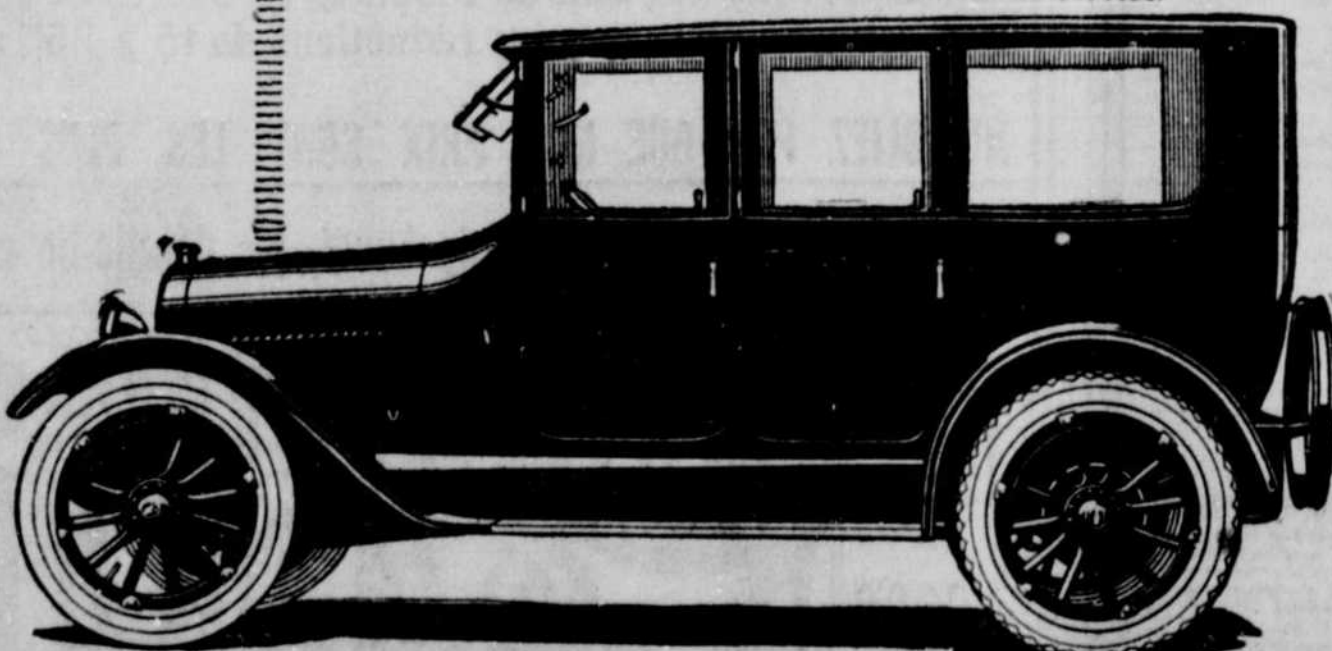
LEGARE AUTOMOBILE & SUPPLY CO. LIMITED

CINQ SUCCURSALES
SEIZE COMPAGNIES
SUBSIDIARIES
DANS TOUTE LA PROVINCE



ADMINISTRATION
180 RUE AMHERST
MONTREAL

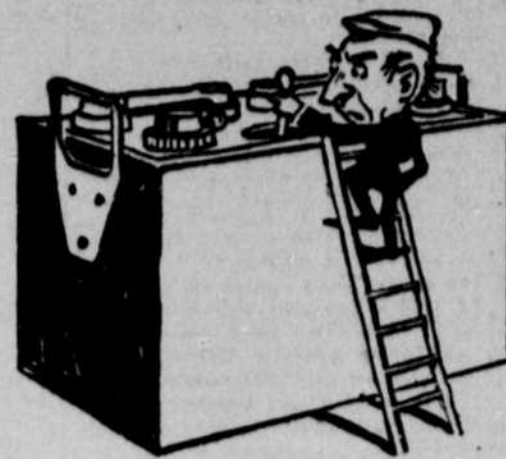
120 Marchands, vendeurs et stations de Service.



C'est maintenant le plus bas prix au Canada pour un Auto, complètement équipé, de première classe.

C'est la semaine de L'INSPECTION DES ACCUMULATEURS

EXAMEN GRATUIT ET CONSEILS PRATIQUES DANS TOUS LES ENDROITS OÙ IL Y A UN SERVICE D'ACCUMULATEURS "PREST-O-LITE".



Rendez-vous, cette semaine, au garage où il y a un service "Prest-o-Lite"; vous rencontrerez-là des experts qui remettront vos accumulateurs à neuf; tenez-vous prêt pour commencer la saison de l'automobilisme.

De quelque marque que soit votre accumulateur, l'attention particulière des employés du service est de l'examiner avec soin et de vous donner des conseils intelligents et honnêtes. Peut-être n'a-t-il besoin que d'un peu d'eau distillée; en tous cas, il ne vous en coûtera pas un sou pour découvrir le mal, et c'est le temps d'y voir. Cinq minutes d'entretien aujourd'hui peuvent vous économiser le prix d'un accumulateur neuf, un peu plus tard.

Vous êtes très particulier pour vous assurer si votre voiture a suffisamment de gasoline, d'huile et d'eau; n'oubliez pas cet autre point également important: le liquide de l'accumulateur Battery-juice.

Chaque station de service "Prest-o-Lite" est un véritable dispensaire pour les batteries.

Quand vous aurez besoin d'un accumulateur nouveau, vous serez heureux de savoir que le "Prest-o-Lite" est encore aux prix d'avant-guerre; qu'en outre de cet avantage, une allocation sera faite pour la valeur de votre vieux matériel.

G.-A. VANDRY

Rues Grant et des Fossés, Québec



Prest-O-Lite
Storage Battery

Arrêtez où vous voyez cette enseigne.

Il dépense moins du quatre centième de son pouvoir de réserve pour un simple départ, et le générateur le remplace aussitôt.

METTONS le CANADA sur des PNEUS

signifie

Une Réelle Epargne de la Lumière du Jour



DANS toute profession et tout métier, hommes et femmes de tout lieu se servent de l'Overland pour hâter leurs occupations et épargner la lumière du jour afin de pouvoir se récréer.

Il élimine la perte d'activité dans leurs travaux, leur laissant plus de temps pour y vaquer et s'occuper davantage de leur chez soi.

Et il est si économique pour la route qu'il épargne de l'argent de même que la lumière du jour.

N'oubliez pas de prendre part à notre Concours de Lettres de \$5,000 Ouvert aux possesseurs de toutes marques.

CLOTURE DU CONCOURS, 1er JUIN

Eug. Julien & Cie
1200 rue St-Vallier

Les gens commençant justement à réaliser que le nouvel auto Overland est merveilleux. Le Catalogue de 1921 nous sera envoyé sur demande.

Overland
Un bon placement

PAP-SAG

(Tablettes)

GUÉRISSENT LA

DYSPEPSIE

Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG soulagent immédiatement.

80 cts la boîte

Cie Chimique Franco-Américaine Ltd. Montréal

AUX COMMUNES

LE PREMIER MINISTRE S'AMUSE

L'Hon. M. Meighen, dans un discours où il traite du tarif, taquine libéraux et fermiers au sujet de leur politique

Ottawa, 14. — L'événement de la semaine d'hier a été le discours du premier ministre sur la question du tarif et l'amendement Fielding. Parmi les auditeurs, à la tribune, se trouvaient l'hon. M. Murray, premier ministre d'Australie. Celui-ci aura entendu M. Meighen à peu près dans son meilleur. Le premier ministre qui excelle dans l'analyse, s'en est donné à cœur joie après avoir profité de toutes les contradictions inévitables en parlant de la politique. Il a fait un discours qui n'a n'importe quel caractère. Après avoir dit en réponse à une question incidente de M. Archambault, qu'il n'y avait rien de changé au sujet de ses compagnons à la conférence des Premiers Ministres, à Londres, le premier ministre a félicité son collègue, Sir H. Drayton, du résultat de son administration financière qui a maintenu le Canada en beaucoup meilleure condition que bien d'autres pays du monde.

Puis il a taquiné libéraux et fermiers qui semblent, dit-il, avoir peur de se mettre les pieds à l'eau en proposant l'une ou l'autre de leur politique.

"Pourquoi ne pas jeter le masque", dit-il. "Pourquoi ne pas venir nous immédiatement? Le chef de l'opposition m'a reproché l'an dernier de vouloir séparer les deux partis. Je ne veux pas les diviser, car ce serait justement le moyen de les réunir. Il m'importe peu qu'ils soient divisés ou unis, pourvu qu'ils fassent connaître tous les deux leur politique et lui restent fidèles. Mais je n'aime pas entendre dire que les Agrariens s'en tiennent à leur politique et les libéraux aussi quand tous les deux l'ont abandonnée."

Passant à la protection, l'hon. M. Meighen fait allusion au discours qu'il a prononcé à la dernière session et qui fut qualifié de "pauvre" discours, par le Dr. Clarke, député de Red Deer. "Il est vrai que mon discours était peu préparé", dit le premier ministre, "mais il est étrange que le Dr. Clarke s'acharne à répondre à ce pauvre discours depuis". Puis il traite longuement de l'industrie du fer-blanc. Puis il répondit à la demande du député de Red Deer au sujet du libre-échange. "En 1896 et 1914, les libéraux, dit-il, ont inséré trois articles à la liste de franchise; le fil de fer barbelé, les déremises et la soie. Le Dr. Clarke a dit lui-même qu'il fallait se contenter de ces trois articles et pendant des années il a promené les déremises de busting en busting; il a mesuré de la soie au point de suser les doigts et s'est mutiné avec le fil de fer barbelé."

Maintenant il vient nous dire que l'industrie de la soie a prospéré au pays. La réponse paraît être: Pourquoi n'avoir pas continué à laisser les produits en franchise si l'industrie en bénéficiait autant? Mais les faits sont tout autres. Jusqu'en 1897 il y eut un droit de 12 1/2 pour cent sur la soie et de 1897 à 1898 un droit de 10 pour cent, après quoi les droits furent abolis. Résultat: sur 25 industries qui se sont installées depuis 25 ans, 12 ont fait faillite, 7 sont tombées, 3 furent brûlées, 1 en reste donc trois. Est-ce là un résultat qu'il faut envier pour les autres industries de ce pays?"

Le premier ministre s'étonne qu'on n'ait pas présenté le même amendement que l'an dernier. Est-ce que les libéraux ne peuvent garder la même opinion pendant douze mois, demande-t-il. "L'an dernier l'amendement demandait une réduction des droits; celui de cette année n'en fait pas mention", et l'hon. M. Meighen attire l'attention des

Prix d'avant guerre

Un achat de 800 complets d'un seul coup, représentant une somme globale de \$25,000.00 nous permet de vous donner des prix aussi bas que ceux de 1914, pour vos habillements. Profitez, messieurs de notre vente commencée ce matin. Il y en a pour les jeunes et les plus âgés, au choix, depuis \$15.00 à \$49.50.

Jules Gaurin
183, Rue ST-JOSEPH

BOURSE DE MONTREAL

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

VALEURS	Ouv.	Max.	Min.	Clos.
310 Albioli Power	36	36 1/2	36	36 1/2
480 Atlantic Sugar	31	31	30 1/2	31
305 Asbestos Corp.	61	61	60 1/2	60 1/2
805 Brompton Pulp.	36	36 1/2	36	36
6 Bell Telephone	106	106 1/2	106	106 1/2
230 Brazilian Tract.	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
40 B. C. Fishing	52 1/2	52 1/2	52 1/2	52 1/2
30 Can. Cement	16 1/2	17	16 1/2	16 1/2
130 Cons. Smelters	25 1/2	26	25 1/2	25 1/2
270 Can. S. S. Lines	53 1/2	56 1/2	53 1/2	56 1/2
630 Can. S. S. Lines pfd.	83	83	82	82
40 Dominion Bridge	37 1/2	37 1/2	36 1/2	36 1/2
110 Dominion Steel Corp.	84	84	84	84
37 Detroit United	56	56	56	56
25 Dominion Glass	127 1/2	127 1/2	127 1/2	127 1/2
37 Dominion Textile	92	92	92	92
370 Laurentide Pulp	140	140	138	138
8 Lake of the Woods	61	61	61	61
245 Montreal Power	85	85	85	85
7205 National Breweries	37	37	36 1/2	36 1/2
10 Price Brothers	26	26 1/2	26	26 1/2
35 Quebec Ry.	23	23 1/2	23	23 1/2
335 Shawanigan Power	108	108	108	108
155 Steel of Can.	59	59 1/2	59	59
20 St. Maurice Pulp.	99	99	99	99
100 Waygamack	70	70	70	70
45 Winnipeg Ry.	40	40	40	40
BONS DE LA VICTOIRE	99.00	99.00	99.00	99.00
1922 5 1/2%	98.25	98.25	98.25	98.25
1923 5 1/2%	97.45	97.45	97.45	97.45
1924 5 1/2%	95.00	95.00	94.90	95.00
BANQUES	175	175	175	175
Merchants	202 1/2	202 1/2	202 1/2	202 1/2
Royal	202 1/2	202 1/2	202 1/2	202 1/2

LES COMMISSAIRES ONT TERMINE LEUR ENQUETE

M. O.-H. COTE DONNE D'INTERESSANTES STATISTIQUES SUR LES INDUSTRIES A QUEBEC — LA DECISION LA SEMAINE PROCHAINE.

La Commission d'Arbitrage composée de MM. J. T. Lachance, C. E. Morissette et P. Beaulieu, chargés de régler le différend entre la ville de Québec et l'Union Nationale des Policiers de Québec a terminé son enquête, hier après-midi, et a pris la cause en délibéré.

A la fin de l'enquête, M. E. Thériault a déclaré que S. H. le maire demanderait au Conseil de la ville de passer une résolution affirmant que le Conseil suivra la décision des arbitres. Comme l'Union des Policiers s'est liée à cette même décision les arbitres décideront donc du litige d'une manière définitive.

Georges Fournel fut le premier témoin de l'après-midi. Il est aspirant dans la force constabulaire. C'est un ingénieur stationnaire. Il gagnait autrefois \$13 et \$16 par semaine. Il explique qu'il demande son entrée dans la police parce qu'il aime mieux gagner un petit salaire que de ne rien gagner.

Deux autres applicants auraient dit la même chose mais les arbitres ne les entendent pas et prennent note de leur nombre.

M. O. H. Côté, commissaire des Industries de Québec. Autrefois il était ingénieur civil dans la construction. Il a fait ce travail durant vingt ans.

Aux questions de M. Thériault il déclare que les ouvriers de Québec et du district de Québec sont moins payés qu'ailleurs mais le coût de la vie est moins élevé. A Québec on fait une vie plus régulière et on se contente de moins.

Il fait remarquer que dans Québec il y a 43 établissements d'épargne et que notre ouvrier est plus économe que dans les autres villes.

M. Côté donne ensuite des statistiques du bureau des statistiques d'Ottawa pour expliquer sa prétention que les ouvriers sont moins payés à Québec que dans les autres villes.

Les manufacturiers de tabac cependant paient un meilleur salaire, mais M. Côté fait remarquer qu'il a peut-être eu erreur dans ces statistiques.

Le Commissaire des Industries ajoute que la permanence du travail à Québec est une des conditions pour lesquelles les ouvriers se contentent de moins d'argent.

M. O. H. Côté déclare qu'il est maintenant reconnu dans le pays et le nord des Etats-Unis que le travail dans Québec est stable et que c'est l'ouvrier canadien-français qui est le plus bonneté en moyenne.

A Québec, il y a plus d'activité dans la construction que dans tout le nord américain et cela est dû à la stabilité du travail.

D'après lui le coût de la vie a diminué depuis le commencement de l'année. Le loyer dans la province de Québec est moins cher que dans les autres provinces. Le charbon est meilleur marché dans Ontario et la Colombie Anglaise.

En réponse à M. Beaulieu, M. Côté déclare que l'on va payer le charbon près de \$22 la tonne cette année.

A M. Lapointe, M. Côté déclare qu'à Québec, avec les salaires actuels, un père de famille ne peut vivre sans faire travailler ses enfants. Les mêmes conditions existent dans les autres provinces.

Le témoin suivant est M. Nelson Verge. A la demande de M. Thériault, il produit les échelles de salaire de la police. Il déclare que la ville assure tous les constables, contre toutes les maladies et les accidents. Les pompiers paient la moitié de la prime d'assurance.

DEUX NOUVELLES SAISIES DE BOISSONS

UN TRAIN EST ARRÊTÉ PRES DE SHERBROOKE — QUANTITE CONSIDERABLE DE BOISSONS

Deux nouvelles saisiées de boissons ont été faites, hier, à Québec, alors que des officiers du revenu ont pénétré chez deux individus qui ont dérobé des liquides alcooliques destinés, paraît-il, au commerce illégal. La boisson a été saisie et des plaintes seront portées aujourd'hui.

Toutes ces saisiées à Québec sont faites en vertu de la loi Scott et les officiers du Revenu déploient beaucoup d'activité dans leurs recherches. Que n'a-t-on fait de même dans le passé!

UN TRAIN SAISI

Sherbrooke, 14. — Les officiers de la douane ont opéré une grosse saisiée de boissons à Island Pond, alors qu'ils ont arrêté un train de fret du Grand-Tronc et ont fait l'arrestation de tous les membres de ce train. Tous les contrebandiers, à l'exception de Carl Peavy, ont réussi à se sauver.

Le train fut conduit sur une voie d'évitement près de laquelle attendaient deux autos chargées de boissons. Ces autos furent aussi saisies.

L'ingénieur Teland, le conducteur Danforth, le serrurier Rigby, le chauffeur Verlie et le serrurier Cole, furent arrêtés et conduits devant le commissaire américain W. H. Cleary qui les a mis en liberté provisoire sous un cautionnement de \$100.

Les accusés comparaitront devant les tribunaux de Windsor au cours du mois.

flamme de salaire pour vivre. "Je crois que la Ville de Québec, dit-il, doit se faire un honneur de payer à ses hommes un salaire raisonnable pour faire vivre sa famille."

Avec \$17.00 par semaine, un père de famille doit faire travailler ses enfants, ses filles et ses enfants.

"La Ville doit éviter cela en évitant de payer des petits salaires."

M. Fortin parlant de la baisse des salaires dit qu'après une période de chômage comme cela est arrivé à Québec, on ne devrait pas baisser les salaires.

M. E. Thériault à son tour s'adresse aux arbitres. Il fait le résumé de sa preuve et déclare que S. H. le maire va demander au Conseil de passer une résolution déclarant que la Ville accepte la décision des arbitres.

M. J.-T. Lachance, président remercie tous ceux qui ont pris part à cette enquête.

Les arbitres se retirent ensuite et ce n'est pas avant les premiers jours de la semaine prochaine qu'ils feront connaître leur décision.

HIER MIDI

M. l'abbé E. Delisle demande au chef si les conditions du trafic ne sont pas aussi difficiles à Québec. Le Capt. Trudel répond qu'il le travail est plus pénible que partout ailleurs.

M. Beaulieu demande si Québec est justifié de payer au chef de police un salaire moindre que celui qu'obtient le chef de police de la ville de 100 000 hommes au Canada.

Le chef déclare qu'il n'aurait pas à Boston pour \$2 000 de plus par année mais qu'il resterait bien à Québec pour un salaire de \$5,000.

M. Lapointe demande aux arbitres de recommander une augmentation pour le chef. A la suite de ce témoignage, M. S. Lapointe, donne lecture d'une déclaration de l'Union Nationale des Policiers de Québec, affirmant que cette dernière se déclare prête à suivre la décision de la Commission d'Arbitrage.

M. Art. Frenette, entrepreneur-maçon depuis 15 ans à Québec, entendit comme témoin, déclare que les ouvriers-maçons gagnent 60 cts par heure.

Ces ouvriers travaillent environ huit ou neuf mois par année. Les maçons peuvent gagner par année \$1100. Les briquetiers gagnent environ \$15 à \$1600. Il y a un chantage à ces hommes gagnant qu'un salaire de \$15 par semaine.

A M. Lapointe, M. Frenette déclare que rien n'empêche ses ouvriers de travailler pour les autres dans les temps où il ne les emploie pas.

LA QUESTION SILESIENNE VIENT DISCOURS DE LLOYD-GEORGE AUX COMMUNES ANGLAISES

Le premier ministre critique fortement les Polonais et dit que leur action en Silésie est une violation du traité de Versailles — L'Allemagne a le droit de se défendre — La situation en Silésie

Londres, 14. — Lloyd George a déclaré hier que la paix de l'Europe était menacée par l'insurrection polonaise en Haute-Silésie. Le discours du premier ministre anglais peut être considéré comme un violent réquisitoire contre la Pologne.

"Je crois, dit-il, que le temps est venu de parler sans détour. Car si de telles choses peuvent se produire sans que nous réagissions avec tout l'esprit de justice qui a marqué les relations britanniques avec l'étranger, la paix de l'Europe peut mourir. Or, si la paix disparaît, je ne vois pas bien ce qui peut arriver à l'Europe."

Je suis alarmé, je crains que, si nous ne ramènerons un peu de confiance dans le monde, les conséquences les plus terribles puissent se produire. En effet, le monde industriel repose à ce point sur le crédit et la confiance que, une fois cette base détruite, je ne vois pas bien comment on pourrait le restaurer. Il est donc essentiel aux intérêts de la nation que, quels que soient nos préjugés et nos prédictions, que nous ayons tel homme ou tel homme, nous ne devons pas nous laisser aller à la justice n'a rien à voir avec nos goûts, et qu'il nous faut décider équitablement et fermement selon le pacte que nous avons signé."

M. Lloyd George poursuit son discours en disant que le traité de Versailles a fait la charte de la liberté polonaise et que la Pologne était le dernier pays en Europe qui eût le droit de se plaindre du traité. "La Pologne n'a pas conquis sa liberté, dit le premier ministre. Elle doit sa liberté à l'Italie, à la Grande-Bretagne et à la France. Il n'y a pas une lettre du traité qui ne signifie une jeune vie française, deux vies françaises, les vies de millions de Français qui combattent pour leur liberté."

Il s'est mort avec l'uniforme du soldat allemand et ont tué des Français, des Anglais et des Italiens qui combattent pour leur liberté. Je vois que Korfanty, chef de l'insurrection polonaise, déclare que les Polonais en Silésie, aiment mieux mourir que de se rendre. S'ils y avaient pensé plus tôt, alors que se livrait le combat pour l'indépendance polonaise, il y aurait eu moins de vies fauchées parmi les Anglais, les Français et les Italiens. Malheureusement, ils n'y pensent que lorsque les Allemands sont désarmés et impuissants. Le gouvernement polonais a répudié toute responsabilité, et je dois accepter cette déclaration, mais c'est déjà arrivé une fois de trop."

Lloyd George se fit alors l'avocat de l'observation du traité, observant que c'est à la fois un engagement d'honneur et un gage de sécurité.

"Il y a deux façons de faire face à la situation", dit-il. L'une consiste dans la restauration de l'ordre par les troupes alliées. Il ne m'appartient pas d'exprimer une opinion militaire et je n'insiste pas sur cette partie du programme, mais j'ai le droit d'insister sur une alternative. Ou les troupes doivent faire respecter le traité, ou ils doivent permettre aux Allemands de la faire. Ne pas se contenter de désarmer l'Allemagne, mais dire que ce qui lui reste de troupes ne pourra être employé à rétablir l'ordre, ce n'est pas juste. Dire aux Allemands: "Voici votre province, voici ce que le traité de Versailles a décidé pour elle, c'est votre province, les Polonais auront la permission de vous ravir, au défi du traité, cette province, et vous ne pourrez même pas vous défendre dans une province qui vous a appartenu 200 ans et qui n'a sûrement pas été polonaise 600 ans" serait tenir un langage méprisable, indigne de l'honneur d'aucun pays. Je suis absolument sûr que ce n'est pas l'attitude que les alliés prendront."

Cette attitude de Lloyd George au sujet des Polonais et des Allemands n'aura certes pas l'approbation de la France.

LA GUERRE CIVILE
Oppeln, "Haute Silésie", 14. — Si les Allemands mettent à exécution le plan qu'on leur prête de contre-attaquer les Polonais, la Haute Silésie va se trouver plongée en pleine guerre civile, les Alliés se trouvant réduits par la force des choses à garder la neutralité et à laisser s'accomplir des événements qui pourraient mettre l'Europe en feu."

La déclaration qui précède a été faite par le général Lerond, président de la Commission internationale en Haute Silésie. Le général estime que la situation actuelle qui réduit l'Entente au rôle de médiateurs entre les Polonais et Allemands, est due à ce que ni l'Angleterre, ni l'Italie n'ont voulu fournir leur juste part des troupes d'occupation.

Le soulèvement polonais, a-t-il ajouté, est survenu alors qu'il n'y avait pas un seul soldat anglais sur les lieux. Les Italiens, toutefois, avaient 3,000 hommes et les Français 10,000. J'ai, à plusieurs reprises, demandé des renforts à l'Italie et à l'Angleterre en me déclarant incapable de maintenir l'ordre avec moins de 50,000 hommes. Mon appel n'a pas été entendu. Les Français ont eu à supporter le gros du fardeau, et nos forces étaient insuffisantes pour assurer le prestige des Alliés."

Le général Lerond, dit que les

OSSEMENTS HUMAINS TROUVES A COLERAINE

Service spécial de l'Action Catholique
Montréal, 14. — Le détective German de la police provinciale, est revenu hier, de Coleraine où il est allé chercher des ossements humains qui ont été trouvés samedi dernier dans la gare, à environ un mille de la gare. Le squelette était recouvert d'herbe et seules la tête émergente, le crâne porte une marque assez profonde sur le front. Tout a été remis au Dr Dérôme, médecin légiste, qui en fera l'examen. On croit que ce sont les ossements d'un nommé Baker qui, il y a environ 5 ans, était recherché par les officiers de police de Sherbrooke. Ces derniers lui avaient donné la chasse dans les bois, et près de l'endroit où les ossements ont été retrouvés, il avait ouvert une fusillade contre eux. Depuis il avait disparu.

LA CAMPAGNE DANS YAMASKA

Service spécial de l'Action Catholique
Ottawa, 14. — L'élection d'Yamaska suscite un grand intérêt au parlement. C'est le sujet de conversation favori dans les couloirs. Aujourd'hui, jour de la mise en nomination des candidats, plusieurs députés libéraux se rendent dans le comté pour prêter leur concours à M. Boucher.

L'hon. M. Lemieux, député de Maisonneuve et Gaspé, MM. Ernest Lapointe, député de Québec, Arthur Trahan, député de Nicolet et J.-A. Cardin, député de Richelieu, feront le voyage.

On ne sait pas encore si le gouvernement enverra quelqu'un, mais il est probable que non.

Service spécial de l'Action Catholique
Montréal, 14. — M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, se rendra à la messe au club conservateur de Lachine, jeudi soir le 19 mai.

TRANS-CANADA LIMITED



A Vancouver en quatre-vingt-douze heures
A Fort-William en 30 heures, à Winnipeg en 42, à Regina en 53, à Calgary en 67 et à Vancouver en quatre-vingt-douze heures.
Le train le plus rapide à travers le continent.
Il épargne une journée d'affaires aux voyageurs à destination de Winnipeg et des villes de la côte du Pacifique. Quitte Montréal (gare Windsor) à 5.00 p.m. tous les jours et Toronto à 9.00 p.m. tous les jours.
Un Train de luxe — portant la marque de qualité du PACIFIQUE CANADIEN
Limité aux voyageurs de wagons-lits seulement
(A l'exception des voyageurs de wagon-salon, entre Montréal et Ottawa)
PREMIER TRAIN LE 22 MAI
Pour achat de billets de wagons-lits, s'adresser aux différents bureaux des billets du PACIFIQUE CANADIEN

COMMENT NOUS PROTEGEONS VOTRE MAISON CONTRE LES RAVAGES DE LA FOUDRE

Il n'y a qu'un moyen efficace: c'est de vous munir d'un paratonnerre "Shinn Flat". Avec ce, vous sauvez la vie de votre famille, et vous protégez également vos établissements et vos animaux.
Le "Shinn-Flat" a été choisi dernièrement par des coup plus chargé d'électricité parce qu'il a une plus grande surface conductrice que la même quantité de matériel entrant dans la composition d'un câble rond.
Le "Shinn Flat" a été choisi dernièrement par des experts comme étant le meilleur facteur pour protéger contre la foudre le nouvel édifice du Parlement à Ottawa.

Notre garantie: — Si un établissement quelconque, qui possède un paratonnerre "Shinn Flat" fonctionnant bien, est détruit par la foudre, nous remboursons tout l'argent dépensé pour l'achat et l'installation de l'appareil.
Envoi Gratuit: — Ecrivez immédiatement pour vous procurer la brochure très intéressante du professeur W.-H. Day: "La foudre, ses causes, manière de la contrôler."

"Shinn Manufacturing Co. of Canada Ltd."
Manufacture et bureau: Guelph, Ont.

Shinn-Flat
SHINN-FLAT, Paratonnerres.

PLACEMENTS

50,000 MARCS
Gouv't. allemand, 5%
50,000 MARCS
Gouv't. allemand 3%
50,000 MARCS
Gouv't. allemand 4%
50,000 KRONEN
Ville de Vienne, 4%
10,000 VIENNE
Couronnes, 5%

Bon marché
S'adresser à
PARADIS & FRERE
Tel. 329 140 rue St-Pierre
Le soir: 76 Ave des Erables
Tel. 4190-w

Arthur Tardif
1216 RUE ST-VALLIER, TEL. 2269

Avis aux cultivateurs
Aujourd'hui même arriveront deux chars de magnifiques vaches laitières Holstein. Elles sont d'une pesanteur variant de 1400 à 1600 livres, dont 50 sont pour reproduire bientôt, parmi celles-ci, 5 sont enregistrées, donnant 7 à 8 gallons de lait par jour, 12 de ces vaches ont été achetées chez le même cultivateur, à Maple Leaf, Ontario. Elles sont d'une beauté rare. Elles sont pour reproduire ces jours-ci. Ce cultivateur dit que ces vaches donneront 60 à 90 livres de lait par jour. C'est un bon choix extra. Je certifie que mes prix seront les plus bas sur le marché, la qualité est toujours la même. J'invite les intéressés à venir voir ce beau choix d'animaux, non but est de satisfaire le public en général et lui donner entière satisfaction sur tous les rapports. Quand vous aurez besoin de bonnes vaches laitières, adressez-vous tous les jours à M. Arthur Tardif, la qualité est toujours la meilleure, vu le grand débit que je fais je puis les vendre au plus bas prix du marché. Une visite est sollicitée. S'adresser à



Une des leçons de la baisse

La vente des patates à \$0.20 le minot et celle du beurre à \$0.28 la livre feront prendre à plusieurs cultivateurs la résolution de conserver un certain équilibre dans l'organisation des diverses entreprises de leurs fermes. Cette ligne de conduite, dont on ne doit se départir que dans des cas exceptionnels, est d'ordinaire suivie par les cultivateurs expérimentés et ceux-ci n'ont pas à s'en repentir à l'heure actuelle.

L'agriculture, il faut bien le reconnaître, se prête encore très difficilement aux productions spécialisées ou, si l'on aime mieux, aux "spécialités". A cela il y a plusieurs raisons dont les principales sont l'emploi économique de la main-d'œuvre, le besoin d'une rotation à suivre ainsi que l'incertitude de la température et des marchés. Ces idées ne viennent pas d'être découvertes : les "théoriciens" les prêchent depuis longtemps. Voyons comment le célèbre Lecouteux exposait ses arguments en faveur de la variété dans la production agricole :

"Ainsi disait-il, se réalise, par la variété des produits, une assurance contre les vicissitudes de la température et du marché. Ainsi s'échelonnent sur les saisons de l'année tous les travaux de culture et de récolte qui, dans les pays de culture avancée, permettent, avec des attelages et un personnel relativement faibles, d'exécuter en temps utile toutes les opérations que provoque la variété des produits et des spéculations qui s'y rattachent. Ainsi s'obtient, malgré la gelée, la sécheresse, la pluie, les mouvements de hausse et de baisse des produits de vente, une moyenne annuelle de résultats financiers, qui contribue à une régularité de revenus qu'on ne rencontre pas dans les entreprises spécialisées en une unique production".

Ces lignes du grand agronome français sont à méditer attentivement et à retenir en entier. Cependant, sans insister sur l'importance qu'il y a pour les cultivateurs canadiens de tirer le meilleur parti possible d'une main-d'œuvre rare et coûteuse, nous soulignerons le passage qui a trait à la répartition des travaux sur une ferme à production variée.

Les enquêtes du Professeur Leitch de Guelph ont confirmé les principes défendus par Lecouteux. Ainsi, en 1917, on a trouvé que, sur 322 cultivateurs du comté d'Oxford s'adonnant à l'industrie laitière, ceux qui retiraient de 91 à 100 p. % de leurs profits de l'industrie laitière faisaient un profit annuel de \$1,006.00 tandis que ceux qui retiraient de 61 à 70 p. % de leurs profits de leurs vaches laitières faisaient un revenu annuel de \$1,258.00. Ces derniers, outre les produits laitiers, vendaient des produits végétaux, des porcs, des moutons, des poules et des chevaux. Voici comment le Professeur Leitch explique cette différence dans les profits obtenus : "Ces cultivateurs obtiennent de meilleurs profits bien que leurs vaches ne produisent pas autant de lait que les vaches de ceux qui s'adonnent exclusivement à l'industrie laitière. Ils arrivent à cela en tirant parti de la vente de certains autres produits animaux ou végétaux qui peuvent, dans bien des cas, être utilisés sans qu'il y ait besoin d'ajouter aux frais annuels d'exploitation de la ferme. Par exemple, un troupeau de moutons ou quelques porcs peuvent être entretenus sans qu'on ait besoin d'engager un autre homme ni d'agrandir les bâtiments, ou encore une récolte destinée à être vendue tirera un meilleur parti de son sol qu'une autre destinée à l'alimentation du bétail".

L'année suivante, une enquête du même genre conduite auprès des cultivateurs du même comté donnait des résultats semblables : les cultivateurs adonnés exclusivement à l'industrie laitière encaissaient \$986.00 tandis que les autres (ceux retirant de 61 à 70 p. % de leurs profits de l'industrie laitière) réalisaient un bénéfice moyen de \$1,485.00.

Ces chiffres, à eux seuls, démontrent bien l'importance de la variété et de l'équilibre à maintenir dans l'organisation d'une ferme. Mais peut-être n'auraient-ils pas été suffisamment étudiés par nos jeunes cultivateurs sans la dégringolade des prix de certains produits agricoles.

Espérons qu'en face de l'incertitude des marchés nos jeunes cultivateurs profiteront de la leçon qui s'en dégage et prendront la résolution de ne plus se spécialiser dans une seule "ligne".

Charles GAGNE.

Ruse et malhonnêteté

Des gens au courant de la loi relative à la surveillance des étalons profitent de l'ignorance de leurs voisins pour vendre des étalons auxquels on a refusé des permis de monte.

Cette loi, passée en 1919 a pour but l'amélioration de l'espèce chevaline et pourvue à l'inspection annuelle des étalons. Des permis de monte sont accordés suivant la valeur des différents sujets et sont refusés lorsque l'animal n'a pas les qualités désirées.

Personne n'a le droit d'offrir les services d'un étalon sans l'avoir préalablement présenté à l'inspection et obtenu un permis de monte.

Les chevaux sont classés comme suit : 1ère classe, No 1 — Chev. enregistres 2ème classe, No 2 A — Chev. enregistres 3ème classe, No 2 B —

4ème classe, No 3 — Chev. croisés 5ème classe, No 4 A — Chev. croisés 6ème classe, No 4 B —

Jusqu'à l'âge de sept ans les étalons doivent passer à l'inspection annuelle, après cet âge ils doivent subir l'inspection tous les deux ans. Cependant le permis de monte doit être renouvelé à chaque année jusqu'il n'est pas valide après le 31 décembre de l'année pour laquelle il est accordé.

Celui qui tient pour la monte un cheval sans permis est passible d'une amende de cinquante piastres.

Le permis doit être montré à tous les cultivateurs qui l'exigent et le conseil est de le vendre à son voisin un étalon en demandant avant de consentir à se servir d'un cheval. Ceci est surtout important pour le cultivateur qui aurait quel-

A propos de semence

Bien que la saison des semailles soit déjà un peu avancée il serait encore profitable, je crois, de faire connaître quelle est la signification des différentes marques de semences et de considérer quelle peut être la valeur des grains qui se vendent généralement comme semences.

Pour que le grain de mil, trèfle, et luzerne puissent être vendus comme semence il faut qu'ils portent entre autre chose l'une des quatre marques suivantes : Extra No 1, No 1, No 2, ou No 3.

Maintenant voici ce qui est plus intéressant : Quelle est la qualité de la graine dans chacune de ces quatre catégories ?

Pour être classées Extra No 1, il faut que les grains de mil, de trèfle ou de luzerne soient purs quant à l'espèce, propres, saines, bien nourries, de bonne couleur. Elles ne doivent pas contenir plus de 5 grains de mauvaises herbes dangereuses par once, excepté le trèfle d'Alsace qui peut en contenir 10 — et pas plus de 100 grains de plantes étrangères, inutiles ou nuisibles par once de semence égale.

Dans le No 2 les grains doivent être raisonnablement propres et saines. Le mil, le trèfle rouge et la luzerne peuvent contenir jusqu'à 20 grains d'herbes dangereuses et le trèfle d'Alsace peut en contenir 40 par once de semence et un total de 200 grains de plantes inutiles ou nuisibles ne doit pas dépasser 400 par once de semence.

Pour être classées No 3 il ne doit pas y avoir plus de 80 grains de mauvaises herbes dangereuses par once, de mil, trèfle rouge ou luzerne et pas plus de 160 dans le trèfle d'Alsace et le total des grains de plantes inutiles ou nuisibles ne doit pas dépasser 400 par once de semence.

"Ainsi disait-il, se réalise, par la variété des produits, une assurance contre les vicissitudes de la température et du marché. Ainsi s'échelonnent sur les saisons de l'année tous les travaux de culture et de récolte qui, dans les pays de culture avancée, permettent, avec des attelages et un personnel relativement faibles, d'exécuter en temps utile toutes les opérations que provoque la variété des produits et des spéculations qui s'y rattachent. Ainsi s'obtient, malgré la gelée, la sécheresse, la pluie, les mouvements de hausse et de baisse des produits de vente, une moyenne annuelle de résultats financiers, qui contribue à une régularité de revenus qu'on ne rencontre pas dans les entreprises spécialisées en une unique production".

Ces lignes du grand agronome français sont à méditer attentivement et à retenir en entier. Cependant, sans insister sur l'importance qu'il y a pour les cultivateurs canadiens de tirer le meilleur parti possible d'une main-d'œuvre rare et coûteuse, nous soulignerons le passage qui a trait à la répartition des travaux sur une ferme à production variée.

Les enquêtes du Professeur Leitch de Guelph ont confirmé les principes défendus par Lecouteux. Ainsi, en 1917, on a trouvé que, sur 322 cultivateurs du comté d'Oxford s'adonnant à l'industrie laitière, ceux qui retiraient de 91 à 100 p. % de leurs profits de l'industrie laitière faisaient un profit annuel de \$1,006.00 tandis que ceux qui retiraient de 61 à 70 p. % de leurs profits de leurs vaches laitières faisaient un revenu annuel de \$1,258.00. Ces derniers, outre les produits laitiers, vendaient des produits végétaux, des porcs, des moutons, des poules et des chevaux. Voici comment le Professeur Leitch explique cette différence dans les profits obtenus : "Ces cultivateurs obtiennent de meilleurs profits bien que leurs vaches ne produisent pas autant de lait que les vaches de ceux qui s'adonnent exclusivement à l'industrie laitière. Ils arrivent à cela en tirant parti de la vente de certains autres produits animaux ou végétaux qui peuvent, dans bien des cas, être utilisés sans qu'il y ait besoin d'ajouter aux frais annuels d'exploitation de la ferme. Par exemple, un troupeau de moutons ou quelques porcs peuvent être entretenus sans qu'on ait besoin d'engager un autre homme ni d'agrandir les bâtiments, ou encore une récolte destinée à être vendue tirera un meilleur parti de son sol qu'une autre destinée à l'alimentation du bétail".

L'année suivante, une enquête du même genre conduite auprès des cultivateurs du même comté donnait des résultats semblables : les cultivateurs adonnés exclusivement à l'industrie laitière encaissaient \$986.00 tandis que les autres (ceux retirant de 61 à 70 p. % de leurs profits de l'industrie laitière) réalisaient un bénéfice moyen de \$1,485.00.

Ces chiffres, à eux seuls, démontrent bien l'importance de la variété et de l'équilibre à maintenir dans l'organisation d'une ferme. Mais peut-être n'auraient-ils pas été suffisamment étudiés par nos jeunes cultivateurs sans la dégringolade des prix de certains produits agricoles.

Espérons qu'en face de l'incertitude des marchés nos jeunes cultivateurs profiteront de la leçon qui s'en dégage et prendront la résolution de ne plus se spécialiser dans une seule "ligne".

Charles GAGNE.

Des gens au courant de la loi relative à la surveillance des étalons profitent de l'ignorance de leurs voisins pour vendre des étalons auxquels on a refusé des permis de monte.

Cette loi, passée en 1919 a pour but l'amélioration de l'espèce chevaline et pourvue à l'inspection annuelle des étalons. Des permis de monte sont accordés suivant la valeur des différents sujets et sont refusés lorsque l'animal n'a pas les qualités désirées.

Personne n'a le droit d'offrir les services d'un étalon sans l'avoir préalablement présenté à l'inspection et obtenu un permis de monte.

Les chevaux sont classés comme suit : 1ère classe, No 1 — Chev. enregistres 2ème classe, No 2 A — Chev. enregistres 3ème classe, No 2 B —

4ème classe, No 3 — Chev. croisés 5ème classe, No 4 A — Chev. croisés 6ème classe, No 4 B —

Jusqu'à l'âge de sept ans les étalons doivent passer à l'inspection annuelle, après cet âge ils doivent subir l'inspection tous les deux ans. Cependant le permis de monte doit être renouvelé à chaque année jusqu'il n'est pas valide après le 31 décembre de l'année pour laquelle il est accordé.

Celui qui tient pour la monte un cheval sans permis est passible d'une amende de cinquante piastres.

Le permis doit être montré à tous les cultivateurs qui l'exigent et le conseil est de le vendre à son voisin un étalon en demandant avant de consentir à se servir d'un cheval. Ceci est surtout important pour le cultivateur qui aurait quel-

que doute et serait désireux de se servir d'un étalon de première classe. Ainsi en voyant un permis No 2 A ou 2 B il sera tenté de croire qu'il n'est pas en présence d'un cheval No 1.

Il y a des propriétaires d'étalons peu scrupuleux qui n'hésitent pas à dire que leur cheval est de première classe quand en réalité il est classé No 2 ou No 3. C'est ainsi que tout dernièrement un certain d'ont je tairai le nom a vendu pour première classe un étalon qui était classé No 2. Alors avant d'acheter exigez qu'on vous montre le permis pour l'année courante ou bien achetez à l'inspection, autrement il pourrait vous arriver des choses fâcheuses et regrettables.

Un autre homme, encore tout dernièrement a vendu à son voisin un étalon en demandant avant de consentir à se servir d'un cheval. Ceci est surtout important pour le cultivateur qui aurait quel-

que doute et serait désireux de se servir d'un étalon de première classe. Ainsi en voyant un permis No 2 A ou 2 B il sera tenté de croire qu'il n'est pas en présence d'un cheval No 1.

Il y a des propriétaires d'étalons peu scrupuleux qui n'hésitent pas à dire que leur cheval est de première classe quand en réalité il est classé No 2 ou No 3. C'est ainsi que tout dernièrement un certain d'ont je tairai le nom a vendu pour première classe un étalon qui était classé No 2. Alors avant d'acheter exigez qu'on vous montre le permis pour l'année courante ou bien achetez à l'inspection, autrement il pourrait vous arriver des choses fâcheuses et regrettables.

Un autre homme, encore tout dernièrement a vendu à son voisin un étalon en demandant avant de consentir à se servir d'un cheval. Ceci est surtout important pour le cultivateur qui aurait quel-

La conclusion qui se dégage de elle-même de cet exposé est que les cultivateurs ne devraient jamais acheter plus bas que le No 1. Il y a déjà assez de mauvaises herbes dans ce nombre. Il y a aussi à considérer que la proportion de grains peu développés et défectueux est beaucoup plus forte dans les qualités inférieures.

Les grains : avoines, blé, orge, etc., sont généralement vendus sans classification puisque la loi ne l'exige pas. La plus forte quantité d'avoine de semence qui se vend dans le commerce est de l'avoine de l'Ouest, criblée quelle peu et très rarement débarrassée de ses mauvaises herbes. Pour se mettre en accord avec la loi on indique que ce grain contient telle ou telle espèce de mauvaises herbes. On dirait qu'il suffit d'indiquer quelles sont les mauvaises herbes éliminées dans une semence pour que la masse des cultivateurs n'y prête pas d'attention. On se dit : "C'est du grain inspecté" et c'est tout. Sachez donc que cette carte attachée à chaque poche de grain est surtout pour vous dire que certaines mauvaises herbes sont tellement impures et si vous voulez les accepter vous les faites librement et en connaissance de cause.

Cette carte est pour vous avertir de la présence de mauvaises herbes et non pour vous garantir de la pureté du grain. Sachez donc comprendre cette indication et examiner la semence.

Maintenant quel grain est-il préférable de semer ? Est-ce celui que vous trouvez dans le commerce tel qu'indiqué ci-dessus ou celui qu'un cultivateur a laissé semer dans son champ, exempt de mauvaises herbes et sélectionné avec soin ?

Je vous laisse à juger et à répondre.

Joseph Ferland, B.S.A.
Inspecteur de semences

L'apparence de nos fermes

Au printemps, en même temps que les ménagers font le grand ménage dans la maison, et remettent tout en ordre, il serait plus désirable que le cultivateur fasse lui aussi le grand ménage autour de sa ferme. L'autre point de vue de l'hygiène, et d'abord et en premier lieu, nettoyez les alentours des bâtisses. Râclez avec soin les paillassons et les débris qui se sont répandus au cours de l'hiver dans toutes les directions. Vous enlèverez de ce fait une des causes les plus communes d'endémie, et vous permettrez à l'herbe de prendre racine dans la terre et de la couvrir de verdure. Si la terre a été profondément remuée au cours des dégelés et qu'il ne reste plus d'herbe, mais que la terre soit nue, remuez cette terre et laissez-la pousser. Les vers de terre mineront le lait que vous donneront dans la suite aux vaches et aux petits cochons, et vous n'aurez pas raison d'être surpris si dans la suite vous perdez des animaux qui sont bien nourris par ailleurs, et s'ils sont malades. Leur nourriture est empoisonnée par les mouches.

Ne laissez pas de fumier dans les cours, mais charroyez-le immédiatement dans les champs, et ainsi vous préviendrez une invasion de mouches dans la maison car ces mouches se développent souvent dans le fumier, et surtout le fumier de cheval.

Prenez aussi soin du lait, que vous allez à la laiterie ou à la fromagerie, avec des bidons propres et bien fermés pour recevoir le lait crémé ou le petit lait, et dans le transvasement faites attention de ne pas répandre par terre. C'est là que se multiplient les mouches et qu'elles deviennent légion. Les vers de terre mineront le lait que vous donneront dans la suite aux vaches et aux petits cochons, et vous n'aurez pas raison d'être surpris si dans la suite vous perdez des animaux qui sont bien nourris par ailleurs, et s'ils sont malades. Leur nourriture est empoisonnée par les mouches.

Le bois de chauffage, sur certaines fermes, reste longtemps exposé au soleil dans un tas informe. Non seulement la propriété en souffre mais le bois devient de mauvaise qualité et ne donnera pas dans un avenir lointain de service de bois pour faire la clôture du jardin ou pour fermer une partie de la cour. Le bois de chauffage, exposé tout l'été au grand soleil, aux grands vents et à la pluie, se dessèche trop, et passe trop facilement du sec à l'humidité. Il se "crotte", surtout si la majeure partie est en bois franc, et tout compte fait, il ne donnera que les deux-tiers de la chaleur qu'il aurait fourni s'il eût été cordé après quelques jours d'exposition au soleil dans un hangar.

À la fin, cette clôture qui est loin d'être une œuvre d'art est elle-même renouvelée.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ma voix est la tempête qui déracine les cèdres du Liban pour les orgueilleux qui méprisent mes enseignements et se servent de leur science pour pécher.

Ne voir dans une entreprise agricole que l'une de ses branches d'exploitation, c'est risquer de n'en pas voir les côtés faibles et les côtés forts
LE COUTEUX

Art culinaire

DES VIANDES

(Suite)

On a vu que le procédé de conservation de la viande, le plus sûr, était la congélation. Voyons aujourd'hui en quoi consiste la stérilisation, second procédé de conservation digne d'étude.

Cette méthode qui en comprend deux : l'enrobage et la fermeture hermétique donne d'excellents résultats quand elle est bien pratiquée car elle permet de conserver la viande indéfiniment.

L'enrobage veut qu'on entoure la viande à conserver d'une enveloppe imperméable à l'air. Les substances employées à cet effet sont : les graisses et la gélatine pour les viandes.

La fermeture hermétique consiste à enfermer la viande dans des bocaux fermant hermétiquement. Ces bocaux bien remplis de viande, entourés d'eau, sont déposés dans une marmite de la grandeur voulue, remplie d'eau aux trois-quarts, l'eau contenue dans la baignoire doit être de la même température que les bocaux et ceux-ci ne doivent être fermés qu'à demi. On laisse ainsi s'élever la température jusqu'à 110 degrés C.

Dès que la stérilisation est faite on enlève les bocaux et on les ferme immédiatement puis on les place sur une table, le couvercle en bas, jusqu'à complet refroidissement.

Le fumaison ou boucanage : c'est l'exposition de la viande à la fumée qui se dégage du bois que l'on fait brûler dans un endroit destiné à cette opération. La fumée déposée dans les tissus une substance antiseptique : la créosote qui éloigne les dangers immédiats de putréfaction.

La salaison consiste à plonger les viandes dans le sel. Elle se pratique avec succès de la façon suivante : déposer dans un saloir propre la viande du porc coupée par morceaux d'environ un livre et demi. Recouvrir de sel la surface de chaque morceau ayant soin de déposer au fond du baril une épaisse couche de sel. Ranger les morceaux un à un contre les autres afin qu'il ne reste aucun vide entre eux. Sur chaque rangée déposer une couche de sel.

Quand le récipient est de la sorte rempli aux trois-quarts, le couvrir d'une nouvelle couche de sel et mettre une planchette chargée d'un poids quelconque afin de maintenir le lard en place.

Après quelques jours on ajoute en quantité suffisante pour recouvrir tout le lard la viande une saumure en ajoutant un œuf frais ou encore une pomme de terre. Le retirer qu'au fur et à mesure du besoin.

Passons des procédés de conservation aux divers modes de cuisson des viandes. On s'en souvient, nous avons parlé de la cuisson par morceaux d'environ un livre et demi. La cuisson par expansion et celui par concentration. Ces deux modes se divisent encore en : 1° Viandes braisées ; 2° Viandes potées ; 3° Viandes sautées ; 4° Ragouts.

Voilà pour les subdivisions des premiers procédés, voyons celles du second : 1° Friture ; 2° Grillade ; 3° Rôt.

Qu'est-ce que braiser une viande ? Nous allons en donner un exemple en étudiant la cuisson du bœuf à la mode, qui en est le type.

Pour une famille de huit personnes, 2 à 3 livres de bœuf suffisent ordinairement. On coupe le bœuf d'abord le long, le viande transversalement aux fibres. Couper ensuite en petites tranches, 1/2 livre de lard. Mettre dans une chaudière un rang de viande, quelques tranches de lard, une partie d'un

la fin du mois. Le contrôle du fromage a déjà cessé depuis quelques temps.

Le contrat pour l'achat de beurre de la Nouvelle-Zélande à raison de 0.60 par livre sur les navires en partance a pris fin le 31 mars. Une partie

CHEZ LES OUVRIERS

A la bourse du travail dimanche soir — Les journaliers —
Lundi soir — Conférences sociales

DI MANCHE SOIR

A la Bourse du Travail :

Union Nationale Catholique des Journaliers de Québec.

LUNDI SOIR

A la Bourse du Travail :

Fraternité Nationale des cordonniers machinistes.

Union Nationale Catholique des peintres.

Union Nationale Catholique des porteurs de lettres.

Union Nationale des employés de la Brigade du Feu.

A DONNACONA

Union Nationale Catholique des employés de la pulpe et du papier.

CONFÉRENCES SOCIALES

M. l'abbé Aimé Boileau, inaugurerait dimanche prochain à 7.30 heures à l'église Saint-Henri de Montréal une série de conférences aux hommes sur le Problème Social.

Voici le programme général des conférences qui se feront tous les premiers dimanches de chaque mois à Saint-Henri :

- I. — L'individualisme ;
- II. — Du socialisme ;
- III. — De l'anarchisme ;
- IV. — Du syndicalisme neutre ;
- V. — Du syndicalisme catholique ;
- VI. — En Allemagne ;
- VII. — En Belgique ;
- VIII. — En France ;
- IX. — En Canada.

Les ouvriers sont particulièrement invités.

Il importe à tout catholique de s'éclairer sur cette question, qui se pose aujourd'hui, d'une manière inquiétante dans tous les pays et qui ne saura se résoudre d'une manière durable et équitable que selon les principes immuables du droit naturel.

Il importe à tout catholique de ne pas marcher au hasard des systèmes :

"On ne bâtit pas la cité, a écrit Pie X, autrement que Dieu ne la bâtie, on n'édifie pas la société, si l'Eglise n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer... Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la civilisation catholique."

Or, il est à remarquer que la majorité des catholiques de notre pays ignore les principes sur lesquels repose la société chrétienne, qui est la nôtre et qui a assuré à nos institutions sociales, la paix, l'ordre et la stabilité.

Il importe à tout catholique de les connaître, de les disséquer, de les comparer aux principes d'invention humaine et par là d'en tirer des connaissances claires, précises et surtout d'en extraire des convictions profondes, qui le pousseront à l'action et à l'apostolat social.

Il importe au prolétariat catholique de notre province de savoir et d'être bien persuadé que c'est lui qui doit conduire la discussion du Problème social et que c'est lui qui doit le résoudre.

Et pour cela, il est grandement temps qu'il se livre à l'étude et qu'il se mette à l'œuvre. Il a déjà trop tardé.

Nous avons des croyances, nous avons des institutions, nous avons des traditions nationales et nous ne pouvons pas, à moins de compromettre leur permanence abandonner à d'autres qu'à nous la gestion de nos affaires intérieures.

I. Origine des unions ouvrières

Les premières unions ont été formées en Amérique, comme at-

teurs, par des ouvriers qui subissaient une "misère imméritée", selon le mot de Léon XIII. Mère imméritée qui fut la résultante des progrès de l'industrialisme apparus vers la fin du dix-huitième siècle en Europe. A partir de cette époque, et surtout depuis cinquante ans, les ouvriers, dans presque tous les pays, ne furent plus justement considérés par les patrons, qui du reste disparaissaient individuellement sous le couvert des compagnies anonymes ; celles-ci les assujétirent, les sacrifièrent à la machine ; elles les assujétirent à un régime d'exploitation véritablement inhumain.

Instinctivement, les ouvriers se coalisèrent pour mettre fin à leurs souffrances.

II. Un seul objectif : amélioration matérielle.

L'on comprend que les premières "trades unions" qui se formèrent aux Etats-Unis, il y a un demi-siècle passé, ne pouvaient être appuyées sur un esprit de charité... envers les patrons. Elles en étaient, du reste, empêchées par la vague de matérialisme qui avait pénétré toutes les classes sociales. Comme le capital coalisé n'avait qu'un but matériel : faire profit sur profit, de même les unions crurent n'avoir qu'un but économique à poursuivre, tellement le sort matériel de leurs membres était misérable. Ce but, c'était l'unique amélioration des conditions de travail.

III. Esprit de combat.

Impitoyablement frappés par l'injustice, les unions d'autrefois ne pouvaient atteindre leur fin qu'en prenant très souvent une attitude offensive. En conséquence, le sentiment de lutte qui se développait de plus en plus chez elles les habitua à ne voir que le côté matériel des problèmes industriels et ouvriers.

IV. La "Trade Union" américaine et les ouvriers canadiens.

La grande industrie s'étant développée beaucoup plus tard au Canada qu'aux Etats-Unis, les ouvriers canadiens connurent moins vite ses pires résultats. Mais quand ceux-ci commencèrent à s'organiser, il y a trente-cinq ans, ils s'inspirèrent les "trades-unions" américaines ; ils donnèrent à leurs unions la même forme et, sans le savoir, les mêmes principes ma-

terialistes. Puis, la rapide péné-

tration de l'influence trade unioniste américaine qui se fit au pays, et particulièrement dans notre province, fut favorisée par deux faits historiques : Le premier fut le retour parmi nous, il y a environ vingt-cinq ans, d'un grand nombre de nos frères qui avaient traversé la frontière depuis la révolte de 1837. Beaucoup avaient travaillé dans

les manufactures américaines et avaient connu les unions américaines. Ils arrivaient juste — et particulièrement dans notre province — où s'ouvraient pour nous l'ère de notre grande industrie. In-

cités par eux et pris comme par surprise, nos ouvriers se laissèrent enrôler d'embée dans l'"Internationale" américaine neutre.

(A suivre)

18me Pèlerinage National

Accompagné par Mgr J.-A. Bélanger, directeur spirituel, et par M. Km. Vaillancourt, agent social, guide, conducteur et administrateur.

LOURDES, ROME, ASSISE, PARAY-LE-MONIAL

Avec visites aux principales villes de

France, Italie, Suisse, Belgique, Angleterre

Du 2 juillet au 4 septembre

POUR \$895.

Comprenant toutes les dépenses nécessaires

Prolongation du voyage à volonté. Prospectus itinéraire sur demande en s'adressant aux organisateurs.

Note importante : Ne pas confondre avec les autres pèlerinages annoncés.

LES AGENCES DE VOYAGES

JULES HONE

9, Boulevard St-Laurent, Montréal, Canada

Avis aux laitiers et aux cultivateurs



A vendre, 200 magnifiques vaches "Holstein", venant directement des fermes d'Ontario, arriveront samedi, aux étables de commerce de M. R.-E. Wark & G. Beaupré.

Toutes ces vaches sont de première qualité. Un choix remarquable sous tous les rapports, dont plusieurs sont des sujets enregistrés. De plus, ne nous servant d'aucun intermédiaire, les prix sont toujours les plus bas sur le marché.

Rendez-vous toujours à la bonne adresse :

R. Wark & G. Beaupré

COMMERÇANTS D'ANIMAUX

Tél. : 2110 84-86, rue Arago.



L'OUVERTURE D'ETE

Chez

Jules Gaurin

SPECTACLE AGREABLE ET ATTENDU AVEC ANXIETE DU PLUS GRAND NOMBRE DES DAMES QUI DESIRENT LES PLUS RECENTES NOUVEAUTES DANS TOUS LEURS ACHATS.

Les nouvelles confections pour dames devront sûrement captiver l'attention, le choix en est très grand, les modèles de robes en mousseline, en voile et en organdi, sont ravissants. De jolies robes en soie charmeuses, taffetas ou crêpe "Canton" attireront vos regards ainsi que nos costumes en flanelle, Jersey, et crêpe "Canton", à effets de nuances ou à rayures.

Nous aurons aussi en exposition une quantité de "Middies" de flanelle de duck, de gabardine de coton joliment garnis, des jupes de robes, blouses, etc.

NOS CHAPEAUX POUR LA SAISON D'ETE

Nos nouveaux chapeaux surpassent tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour. Vous le constaterez vous-mêmes, en passant, il y en a en crin, en tulle, en paille combinée de feutre à effets de nuances. Nous avons aussi une quantité de chapeaux prêts-à-porter, lesquels jouissent toujours d'une grande faveur au début d'une saison.

GRACIEUSE
INVITATION
A
TOUS

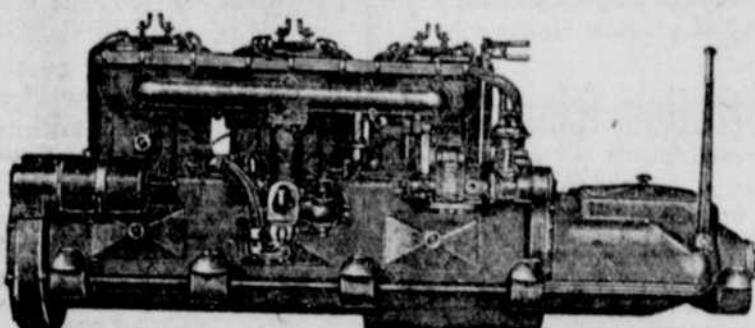


183, rue St-Joseph,
Québec.
Rép. "Semi-Ready"

Préparons des mamans !
Faisons lire aux jeunes filles, le petit traité très pratique de PUERICULTURE, publié par l'Ecole Ménagère de St-Pascal.

ADOLPHE HUOT, LTEE.

ENGINS MARINS A GAZOLINE ET A L'HUILE DE CHARBON, POUR CHALOUPIES, YATCHS ET GOELETTES



Nous représentons les meilleures marques. Nous avons en magasin des engins pour yachts ou chaloupes de plaisance. Nous vendons aussi les gros engins de pouvoir à gazoline, ainsi qu'à l'huile de Charbon. Correspondance sollicitée

63, RUE DALHOUSIE, QUEBEC

CAMPAGNE SANITAIRE DU CLUB ROTARY

DU 9 AU 14 MAI

LA TUBERCULOSE

Proviens des microbes qui se développent dans les poumons, les os, les glandes, etc.

LA TUBERCULOSE
AU LOGIS, SE PRO-
PAGE PAR

La malpropreté
Le surpeuplement
Les fenêtres closes
L'alcoolisme
Le lait impur

Nous devons donc tous contribuer à l'hygiène et à la propreté de notre ville en secondant l'action du Service de Santé par l'exécution de ses enseignements.

BARDEAUX D'AMIANTE

Pour Couverture et Lambris



Dans la fabrication du bardeau d'amiante, il n'entre aucune matière périssable ou inflammable, tels que : goudron, asphalte, feutre, rebuts de papier, etc.

Les BARDEAUX D'AMIANTE sont faits de ciment et d'amiante seulement. Ils sont incombustibles, imperméables. Pressés à 20,000 livres au pouce carré, ils sont de fait imperméables.

Les BARDEAUX D'AMIANTE ne gauchissent pas, ne gauchissent pas. C'est un matériel PERMANENT et de la plus jolie apparence.

Les BARDEAUX D'AMIANTE sont les seuls du genre fabriqués, les seuls entièrement à l'épreuve du feu. Ils sont annoncés et vendus comme tels depuis au-delà de 15 ans. Aujourd'hui des milliers d'installations de tous genres prouvent ces avancées. Ne pas confondre les Bardeaux d'Amiante avec les bardeaux d'asphalte ou tout autre bardeau de papier.

Les BARDEAUX D'AMIANTE se posent facilement sur vieux "clapboard" ou bardeaux de bois.

LINABESTOS : Plancher mural pour l'intérieur, s'emploie pour cuisines, salles à manger, chambres de bains, passages, etc. Absolument incombustible.

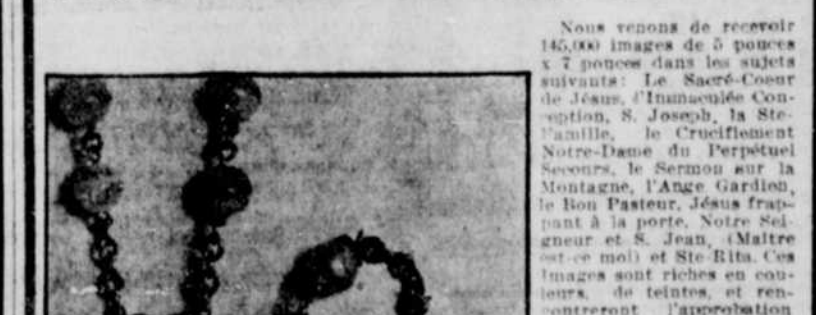
LES BONS MATERIAUX SE JUGENT PAR LEUR DUREE. MANDEZ CIR-CULAIRES ET ECHANTIL- LONS

LA CIE MANUFACTURIERE D'AMIANTE

78, Rue Saint-Pierre

QUEBEC

DAMES, GARÇONS ET FILLETES Lisez attentivement cette annonce



Nous venons de recevoir 142,000 images de 5 pouces x 7 pouces dans les sujets suivants : Le Sacré-Coeur de Jésus, d'Inmaculée Conception, St. Joseph, la Ste. Famille, le Crucifixion, Notre-Dame du Perpétuel Secours, le Sermon sur la Montagne, l'Ange Gardien, le Bon Pasteur, Jésus frappant à la porte, Notre Seigneur et St. Jean, (Maitre et disciple) et St. Rita. Ces images sont riches en couleurs, de teintes, et renferment l'appellation de tous.

Ces images se vendent au prix de 5 sous chacune. Pour en assurer une prompte vente nous offrons les primes suivantes :

OFFRE No. 1.—Si vous vendez 10 de ces images, nous vous donnerons un magnifique chapelet, grains imitation de pierre, avec un beau crêpe ; la longueur de ce chapelet est 18 pouces.

OFFRE No. 2.—Si vous vendez 20 de ces images, nous vous donnerons un chapelet de 20 pouces, fini comme celui offert dans le No. 1, ou une jolie statue de 12 pouces dont nous avons

un grand choix : le Sacré-Coeur de Jésus, le Saint Nom de Marie, St. Joseph, St. Antoine, Ste. Rita, Ste. Thérèse, la petite Fleur de Je-sus, St. Gérard, St. Roch, St. François d'Assise, Ste. Anne, la Ste-Vierge et l'Enfant, Notre-Dame du Sacré-Coeur, le Bon Pasteur et l'Inmaculée Conception.

OFFRE No. 3.—Si vous vendez 120 images, nous vous donnerons un joli chapelet, grains imitation perles, monté en or, de 20 pouces, ou une jolie statue de 16 pouces dont nous avons les sujets suivants : le Sacré-Coeur de Jésus, St. Roch, Ste. Rita, St. Joseph, St. An-

toine, St. Gérard, Ste-Thérèse (la petite Fleur de Jésus) ou autres. Toutes communications doivent être adressées à

The Catholic Supply 46, rue St-Alexandre, Montréal Canada. Demandez catalogue et liste de primes.



Baisse sensationnelle

Nous lisons dans "Le Bulletin des Agriculteurs" ce qui suit:

"Un événement qui n'a pas été sans causer un vif émoi dans la classe agricole est la baisse sensationnelle des prix du beurre qui, dans l'espace de 10 à 12 jours, sont tombés d'environ 50% : le beurre vaut aujourd'hui approximativement la moitié de ce qu'il valait il y a à peine deux semaines. Bien que le prix du fromage se soit maintenu plus stable, il n'est pas impossible qu'il ait déjà fléchi de plusieurs sous par livre au moment où le lecteur prendra connaissance de cet article.

Tout le monde s'attendait à des fluctuations, mais on ne prévoyait pas la dégringolade qui vient de se produire, dégringolade assez difficile à expliquer avec précision, car les facteurs qui l'ont créée sont multiples et complexes.

Voyons d'abord ce qui s'est passé chez les producteurs. Habituellement, durant la période de la guerre, à recevoir pour les produits laitiers des prix très élevés, ils ont fini par croire qu'on ne reviendrait pas aux prix d'avant-guerre. A mesure que l'argent reprendra son cours et sa valeur normale, les prix des produits agricoles se rapprocheront de l'échelle de 1913 et 1914.

Les effets de cette rétrogression ne se feront pas sentir uniquement chez les cultivateurs: toutes les classes de la société ayant perdu, pour ainsi dire, l'habitude de l'économie qu'elles pratiquaient autrefois, verront leur budget ébranlé et leur pouvoir d'achat réduit considérablement.

La population ouvrière va se trouver transformée. Les forts salaires seront nécessairement réduits, peut-être pas autant par l'affaiblissement du prix de l'heure de travail que par la réduction des heures. L'industrie est pratiquement désorganisée dans tout l'univers. Les manufacturiers ne trouvant plus de débouchés pour leurs produits au volant forcés de fermer les portes de leurs établissements et ainsi des milliers d'ouvriers sont sans travail et sans argent.

Avec la réduction des heures de travail qui, dans bien des cas s'élève à 50% et dans une multitude de cas à 100%, le pouvoir d'achat des ouvriers est considérablement réduit, car les économies qu'ils ont faites constituent des quantités pratiquement négligeables. Des milliers de familles ont déjà dû réduire considérablement leur ration: d'où le fléchissement anormal de la demande durant les derniers mois.

Ce n'est pas là cependant l'unique facteur qui a affecté la demande des produits agricoles canadiens. Il y a eu d'autres causes qui ne peuvent être considérées l'importance. Parmi ceux-ci nous mentionnerons en premier lieu le change qui a provoqué un déplacement considérable de la production. En effet certains pays constatant l'affaiblissement de la valeur de leur argent dans les entrées étrangères d'où ils importaient habituellement les denrées qu'ils ne pouvaient produire chez eux qu'à grand prix, ont trouvé profit à se donner à la production de ces mêmes denrées. D'autres, afin de profiter de la valeur de l'argent de pays favorisés, ont eu recours à l'exportation de produits ou les États-Unis se sont mis à produire en vue de l'exportation. Ces derniers surtout nous intéressent puisqu'ils sont devenus nos concurrents sur ces marchés.

En deuxième lieu, nous devons encore mentionner certains changements dans nos relations commerciales avec les États-Unis, tels que ceux qui produisent le bill Fordney qui prohibera pratiquement l'exportation de la plupart des produits agricoles sur le marché américain fermant ainsi un débouché dont nous avons souvent tiré parti dans les conditions ordinaires.

Enfin, le commerce canadien lui-même est encore affecté par la situation dans laquelle se sont trouvés les entrepreneurs et les spéculateurs aux prises avec des marchés à la baisse pour l'écoulement de produits qui leur avaient coûté des prix infiniment plus élevés, au temps de l'entreposage, l'été dernier, que ceux qu'ils ne pouvaient obtenir au moment de la vente, durant l'hiver. Une multitude de spéculateurs ont subi des pertes considérables sur une très forte proportion des produits qu'ils avaient entreposés. L'on sait que les banques ont eu, à leur sujet, des craintes sérieuses; elles ne sont plus disposées à leur donner la latitude dont ils jouissaient durant les années passées. Donc le pouvoir d'achat des entrepreneurs et des spéculateurs est également réduit.

De date plus récente et d'importance non moins considérable sur la situation actuelle des marchés des produits agricoles, est la grève des mineurs anglais. Les mineurs anglais, en s'abstenant d'extraire du sol le charbon nécessaire au fonctionnement de toutes les manufactures, paralysent donc toutes les industries. D'ici à ce que cette grève soit définitivement réglée, l'on peut difficilement s'attendre à une amélioration du marché anglais.

On donc s'arrêtera cette baisse? Se produira-t-elle sous une réaction? Autant de questions difficiles à résoudre. Le monde entier devra revenir à sa production d'avant-guerre; chaque pays devra retourner à l'exploitation de ses ressources naturelles; il choisira de préférence la production la plus économique, pour lui, et abandonnera la production anormale à laquelle il s'était donné pendant la guerre. Ce sera là le résultat de la compétition sur les marchés mondiaux.

Ceci nous amène à conclure que malgré la crise actuelle, la Province de Québec doit s'attacher plus que jamais à l'industrie à laquelle elle doit son salut économique, à l'industrie qui la fit naître, pour bien dire, il y a 50 ans, et qui lui a, depuis, rendu de si grands services: l'industrie laitière. Nous devons donc nous attacher à perfectionner notre organisation par la production de beurres et fromages de qualité supérieure afin de pouvoir rencontrer avantageusement la compétition des autres pays sur les marchés d'exportation; nous devons aussi nous attacher à perfectionner notre système de vente afin de maintenir et de sauvegarder notre réputation.

COURS DES CHANGES

(Par L.G. Beaupien et Cie.)	
New-York prime	124 1/2
Londres	\$3.9625 \$4.52
Paris	855.0873
Bruxelles	350.0873
Genève	1797.2010
Madrid	1385.1640
Berlin	0.179.0210
Vienne	0.027.0037
Rotterdam	3595.4035
Rome	0.564.0650
Athènes	0.600

Pianos

Un piano Cheminée ordinaire, et un automatique, ayant très peu servi, à vendre.
Aucun offre raisonnable ne sera refusée.
C. ROBITAILLE, Enr.
320, rue St-Joseph, QUEBEC

— Devant la Commission parlementaire qui conduit une enquête à ce sujet, le système de la Représentation Proportionnelle est vigoureusement attaqué, à Ottawa, par M. John R. McNeill, au nom de la "Représentation League", fondée pour combattre cette réforme. Par contre, M. Ronald Hooper, secrétaire honoraire de la Société de la R. P. au Canada, présente un énergique plaidoyer en faveur de la Réforme.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE FAIRE UN TESTAMENT?



Parce que celui qui meurt intestat expose ses héritiers à un partage contraire à ses vœux.
Les dispositions de la loi l'exposent, par sa négligence à commettre des injustices vis-à-vis de sa veuve ou de ses enfants.

Un testament bien fait pourvoit à toutes les éventualités, assure le confort de la veuve, l'éducation et l'avenir des enfants. Protégez vos héritiers contre les entreprises de gens peu scrupuleux, malhonnêtes ou incompétents, en nommant comme exécuteur testamentaire

La Société d'Administration Générale

Montréal: 35, St-Jacques Québec: 74, de la Montagne.
Tel. Main 2557 Tel. 1139
Consultez-la. Elle vous donnera tous les renseignements sans charge



Winnipeg Electric Ry. Co.

Actions privilégiées 7%

avec prime de 20% en actions ordinaires
PRIX: \$90 l'action de \$100 pour rapporter 7 1/2%

Les actions ordinaires attribuées en boni, à raison de deux actions ordinaires pour dix actions privilégiées, cotaient \$30 à \$35 lors de l'émission. Elles se traitent en Bourse à plus de \$40 le titre aujourd'hui.

Prospectus et bulletin de souscription sur demande.

RENET-LECLERC

BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL 160, rue St-Jacques QUEBEC 78, rue St-Pierre
(Maison fondée en 1901)

INFIRME PAR LE RHUMATISME

Il prend "Fruit-a-tives"

R. R. No 1, Lorne, Ont.

"Le Rhumatisme m'a tenu au lit pendant trois ans. Les médecins m'ont soigné, et j'ai essayé presque tout, sans résultat.

Enfin, j'ai recouru à "Fruit-a-tives". J'étais déjà mieux avant d'avoir pris la moitié d'une boîte.

J'ai continué à prendre ce remède aux fruits, ma santé s'améliorant continuellement, et je puis maintenant marcher environ deux milles, et faire les petits travaux d'alentour."

ALEXANDRE MUNRO

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte de 12, \$4.50. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franco, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

L'Action Catholique répond aux vœux du Saint Père et de N. S. S. les évêques en répandant la bonne lecture.

Placements

5.75 à 7%	
Dominion du Canada (G. Nor. Ry.)	5 1/2 %
Ville Mont Royal	6 %
Port Alfred Gar.	6 %
Ville de Chicoutimi	6 %
Laval Montréal, gar.	6 %
Ville de Pointe aux Trembles gar.	6 %
Ville de Pointe aux Trembles	6 %
Fort William	6 %
Wilder's Bleury Bldg	6 1/2 %
Ville de Paris	6 1/2 %
Auditorium, Québec	6 1/2 %
Montréal Pub. Corp.	6 1/2 %
Saguenay Pulp	7 %
Whalen Pulp	7 %
Echéance variant de 3 à 20 ans. Circulaires et autres détails sur demande.	
Payable au Canada et à New York.	

AUX AGENTS
Nous avons besoin de quelques agents d'expérience comme voyageurs. Remunération royale. Faire application par lettre.

LE PRET MUNICIPAL

LIMITÉE
83 rue St-Pierre Québec
Tél. Nos. 4200-7050
J.-A. Fournier, Gérant.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR, qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal
72 1/2 rue St-Pierre, Québec
et Washington, D. C.

Ce que dit le Peintre de Luxeberry

"Le GRANIT LIQUIDE est le remède à la parqueterie qui donne satisfaction. Que le parquet soit en bois, ou recouvert de linoléum ou de grès, le Granit Liquide lui donne un brillant, se poli aussi dur que la granit lui-même et qui résiste à tout. Il résiste même à l'eau bouillante."

Exigez le Granit Liquide—Fabriqué par BERRY BROTHERS
Les plus grands fabricants qu'il y ait au monde, de spécialité de vernis et de polisseurs.
WALKERVILLE, (Ontario).



Nouvelle Emission

Poursuivant notre programme de développement économique de la Province de Québec, nous mettrons ces jours-ci en souscription \$600,000 d'obligations 1ère hypothèque d'une compagnie industrielle de Montréal, l'une des plus anciennes, des mieux cotées et des plus solides du Canada français.

Fondée en 1869, cette Compagnie a graduellement étendu ses opérations au pays tout entier. Comme toute entreprise vraiment vivante, elle sent le besoin de suppléer son crédit bancaire par un appel au crédit public, mais depuis dix ans elle gagne chaque année plusieurs fois 7% d'intérêt sur \$600,000. Ses obligations porteront 1ère hypothèque sur un actif de plus de \$2,000,000 et rendront 7%. Réservez-vous une partie de vos fonds pour cette émission: jamais vous n'aurez fait meilleur placement.

Versailles Vidricaire Bouillais

MONTREAL 80, rue Saint-Pierre QUEBEC BUREAU DE QUEBEC OTTAWA
Tél.: 8620

\$10,000 pour \$150.00

Profitez du cours actuel du change pour faire l'achat des OBLIGATIONS A 4% VILLE DE VIENNE

Exemptes de tout impôt PRESENT OU FUTUR

Coupons d'intérêts payables deux fois l'an pour LIVRAISON IMMEDIATE, 3,000,000 Couronnes

Une hausse d'environ 1/2 centin et votre capital est DOUBLE: 50,000 couronnes pour environ \$150.

Valeur normale, \$10,000.

Rappelez-vous comment les Rothschilds ont fait fortune en achetant des OBLIGATIONS DES PAYS VAINCUS.

Rappelez-vous aussi que l'Autriche vient d'être admise presque unanimement dans la Ligue des Nations.

CE QUE DISAIT M. POINCARÉ: —

"L'Autriche est géographiquement placée dans une position très avantageuse pour le développement de son commerce international. Elle est le chemin de l'Allemagne et de la Tchécoslovaquie à la Méditerranée et à l'Adriatique, comme elle est sur le chemin de l'Europe occidentale à Constantinople et à l'Asie Mineure. Elle peut aisément redevenir un des grands marchés du monde.

L'industrie métallurgique est très florissante. Il y a du minerai de fer en abondance. Ajoutez à cela des filatures, des usines de produits chimiques, des minoteries, des brasseries, des manufactures de meubles, des industries de luxe, dont plusieurs rivalisent avec celles de Paris.

Vous conclurez que l'Autriche n'est pas encore morte, si elle veut se donner la peine de vivre.

Ces obligations sont cotées dans leur pays à environ 98%

E.-L. HARDY & CIE

Téléphone 8630, SPECIALISTES EN OBLIGATIONS
98, rue St-Pierre, Québec
Correspondants: Londres, Paris, New-York, Bruxelles, Rome, Athènes, Berlin, Vienne, Montréal.
Correspondants: Londres, Paris, New-York, Bruxelles, Rome, Athènes, Berlin, Vienne, Montréal.

La Banque Nationale

L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, Basse-Ville, mercredi, le 15 juin prochain, à 3 heures P. M.

Les procurations pour voter devront, pour être valides, être déposées à la Banque cinq jours francs avant celui de l'Assemblée, c'est-à-dire avant 3 heures P. M., jeudi, le 9 juin prochain.

Par ordre du Bureau de Direction.

N. LAVOIE

Gérant Général

Québec, le 29 avril 1921.

NOUS OFFRONS:

\$50,000.00 d'obligations de la VILLE MONT-ROYAL — 5 1/2 %
Echéance: novembre 1924
PRIX: 98.50 pour rapporter 6%

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LITEE

RENE DUPONT, Président J.-W. SIMARD, Vice, Prés.
116, Côte de la Montagne, Québec, 7 Place d'Armes Montréal

CHOCOLATS à la crème \$1.00

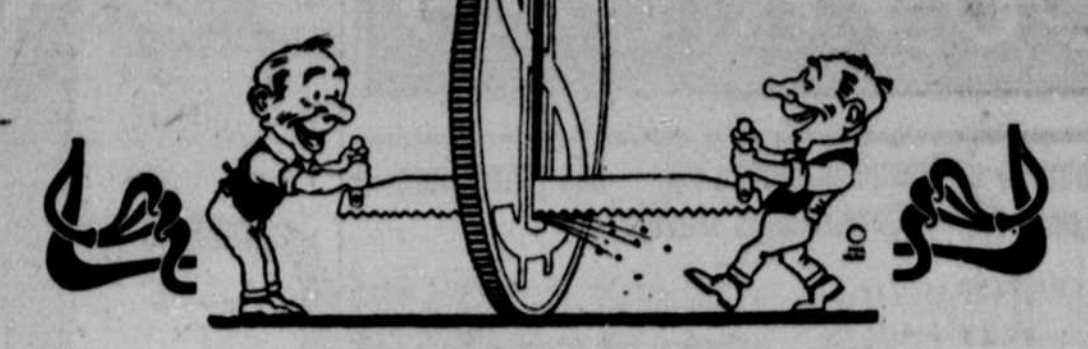
ma, 3 livres pour

CONFITURES Raymond \$1.00

2 boîtes pour

TOMATES, grosse boîte, 8 boîtes pour \$1.00

POIRES et PECHES, grosse boîte, 2 boîtes pour \$1.00



LUNDI LE 15 MAI

JOURNEE DE VENTE SPECIALE A \$1.00

Examinez la puissance d'achat de votre \$ LUNDI, LE 16 MAI

Notre réputation de vendeur à bon marché prouve notre compétence en la matière, et est la meilleure garantie que notre offre d'une journée à \$1.00 sera une occasion au delà de toutes les espérances.

Notre vente à \$1.00 ne veut pas dire débarras de marchandises et sacrifices de lignes à écouler à tout prix, mais nous offrons des marchandises nouvelles pour moins que la valeur.

Les offres des articles ou lots à \$1.00 ne sont vendus que lundi; le jour mentionné dans l'annonce, par tout le magasin, le public pourra jouir de nombreux bons marchés que nous renouvelons constamment sur les tables pour le plus grand bien des acheteurs prévoyants.

COUSSINS en cretonne de couleur, l'unité.	\$1.00	CAMISOLLES ou Caleçons pour garçons de 4 à 12 ans, 3 morceaux pr. CHANDAILS blancs, garnis de couleurs pour garçons, 2 pour.	\$1.00
CAMISOLLES en fil, sans manches, pour dames, 5 pour	\$1.00	CASQUETTES en couleurs, pour gonz.	\$1.00
CAMISOLLES en fil, garnies de dentelle pour dames, 2 pour	\$1.00	TOURMALINES bleues, avec pompoms rouges, 2 pour	\$1.00
Bonnes CAMISOLLES en laine et coton mélé, pour dames, l'unité	\$1.00	CHAPEAUX en feutre forme cône pour garçons.	\$1.00
CACHE-CORSETS en coton blanc, garni de broderie, 3 pour	\$1.00	BOAS d'Autriche, de couleurs.	\$1.00
Jolis CACHE-CORSETS en coton garnis de dentelle et broderie, chaq.	\$1.00	Spécial, pour	\$1.00
PANTALONS en coton blanc pour dames, l'unité.	\$1.00	CASQUETTES en couleurs de fantaisie pour hommes, 3 pour	\$1.00
FLANELLE Union rayée, pour blouses, 2 verges pour	\$1.00	LACETS noirs, 36 pouces, pour bottines de messieurs, 3 douz. pour	\$1.00
MARQUISETTES blanches unie, 2 verges pour	\$1.00	BOTTINES de couleurs, Nos 0, 1, et 2, pour bébés. Spécial.	\$1.00
MOUSSELINE organdie, mauve, vieux-rose, bloue, 40 pouces. 2 verges pour	\$1.00	OREILLERS en plumes, couverture en bon couil, l'unité	\$1.00
\$1.75 — 50 douzaines de BAS de soie, blancs. Spécial, la paire.	\$1.00	STORES, toiles pour chaisais, un grand choix, l'unité	\$1.00
\$2.00 — BAS en soie, bruns ou noirs, soie à l'abauteur de 24 pouces. La paire	\$1.00	CARRÉS en Congolium, rugs, pour portes, l'unité.	\$1.00
VELOURES lavables, cordé blanc ou bleu Alice, 36 pouces. La verge	\$1.00	POINT à rideau, 48 pouces de large. La verge.	\$1.00
RATINE de coton, tissu lacé, 36 pouces, corail ou champagne, 2 verges pour	\$1.00	MARQUISETTES double largeur, de couleur, pour rideau, la verge.	\$1.00
REPP en coton rose-pale et bleu Alice, 36 pouces. 2 verges pour	\$1.00	LAINE en boules, assorties de couleurs, 7 boules pour	\$1.00
BAS, seconds, en fil de Lille, noirs bruns ou blancs, 4 paires pour	\$1.00	FLANELLE rayée, 5 verges pour	\$1.00
TOILE à rouleaux, 10 verges pour	\$1.00	Serviettes à toilette, 8, pour	\$1.00
50" FLANELLETTE blanche, 3 verges pour	\$1.00	CHANVRE de fil de couleurs, 7 verges pour	\$1.00
30" COTON blanc, 5 verges pour	\$1.00	FLANELLE rayée, 36 pouces de large, 4 verges pour	\$1.00
TOILE à nappes, crème, 1 1/4, pour	\$1.00	TOILE à verre, carreaux, 5 verges, pour	\$1.00
35", TOILE à rouleau, 6 vgs. pour	\$1.00	GILET en coton lavable, 33 à 35, pour hommes, 3 pour	\$1.00
COTON à drap, 8-4, 2 verges pr.	\$1.00	SAC à main en fibre, grandeur de 14 à 18 pouces. Spécial.	\$1.00
INDIENNES pâles ou foncées, 4 verges pour	\$1.00	COMBINAISONS avec bretelles pour enfants de 3 à 6 ans, 2 pour	\$1.00
COTON jaune, 8 verges pour	\$1.00	CULOTTES bouffantes en tweed gris fer pour garçons de 8 à 17 ans	\$1.00
CRAVATES Derby, couleurs fantaisie, dernière nouveauté	\$1.00	SALOPETTES en coton, pour garçons et fillettes. Spécial	\$1.00
CRAVATES nouvelles, bouts larges, 2 pour	\$1.00	CULOTTES bouffantes en duck khaki en coton blanc, 8 à 10, ans	\$1.00
MOUCHOIRS blancs, avec ourlet, 5 pour	\$1.00	BRODERIES pour cache-corsets, 15 broches de large, 2 verges pour	\$1.00
DEMI-BAS chaussettes, en coton noir, 9 1/4 à 11, 4 paires pour	\$1.00	30is MOUCHOIRS en organdi, pour dames, 8 pour	\$1.00
BAS Golf, pur laine, grandeurs pour garçons.	\$1.00	MONTURE pour sacoche, en métal, 2 pour	\$1.00
PIPES en bois racine dure, 2 pour	\$1.00	POUDRE à pâte Majestic, 1 livre, 5 livres pour	\$1.00
COMBINAISONS en Balbriggan, pour garçons de 4 à 16 ans	\$1.00	FEVES au lard de Libby's, 6 btes.	\$1.00
CAMISOLLES et Caleçons en coton 34 à 40, pr. hommes, les 2 morceaux	\$1.00	BOEUF concentré en cubes, 5 à la la boîte, 12 boîtes pour	\$1.00
CAMISOLLES ou Caleçons en Balbriggan blanc, pour hommes, l'unité	\$1.00	MOUCHOIRS en linon ourlet, ajouré, 12 pour	\$1.00

Myrand-Pauliot
LIMITÉE

ST-ROCH

ROBOL

Nettoient l'intestin paresseux et combattent la CONSTIPATION
Cause de maux de tête, mauvais digestion, manque d'appétit torpeur du foie. — 25c la boîte.
Chimique Franco-Américaine Ltd., Montréal.

CALENDRIER

Dimanche, le 15 Mai.
PENTECOTE
 Heureux l'homme qui a de l'intelligence sur le sauveur et l'indigent; le Seigneur le délivrera dans le jour mauvais.
 Ps. 40.
 Mes ennemis m'ont souhaité plusieurs maux en disant: "Quand mourra-t-il donc? quand son nom sera-t-il exterminé?"
 Id.
 L'homme avec lequel je vivais en paix, en qui je me suis même confié et qui mangeait de mes pains, a fait écarter sa trahison contre moi.
 Id.
 Le Soleil: — Lever 4.11 a. m. — Coucher 7.14 p. m.
 Le Soleil: — Lever 7.10 a. m. — Coucher 6.05 a. m.
 Haute 0.28 p. m.

Bulletin météorologique
AVERSES LOCALES.NOMINATION
ECCLESIASTIQUE

Son Eminence donne un troisième prêtre à l'Ouvrier du Refuge Dom Bosco. C'est M. l'abbé Gédéon Shalenko, vicaire au Sacré-Coeur. Il sera Directeur de l'Orphelinat de Colonisation au Lac Serpent.

L'HOTEL-DIEU
DU SACRE-COEUR

La fête champêtre annuelle, au bénéfice de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, n'aura pas lieu cette année. Elle sera remplacée par une vente de fleurs naturelles, qui se fera par les rues de la ville mardi, le 31 mai prochain.
 Toutes les personnes disposées à aider au succès de cette vente sont priées de s'adresser à Madame Tr. Emile Saint-Hilaire, 1 rue Clarendon.

PELERINAGE A
NOTRE-DAME DES VICTOIRES

C'est lundi matin, le 16 courant, que les Dames de la confrérie de la Ste-Famille de St-Malo, feront leur pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires de la Base-Ville. Le départ se fera de l'église de St-Malo, à 8 heures. La messe au sanctuaire sera dite à 7 heures. Il y aura sermon donné par M. l'abbé Léon Lévesque, directeur du pèlerinage.

LE SPIRITISME

CONFERENCE DE M. LE CHANOINE COUBE LUNDI SOIR, SALLE LOYOLA

N'oublions pas la Conférence de M. le Chanoine Coube, sur le Spiritisme lundi soir à la salle Loyola.
 C'est la dernière occasion offerte au public d'entendre cet éminent orateur.
 Les cartes sont en vente chez Gauvin et Courchesne où le plan est déposé.

FEU LE DR J.-E. GRONDIN

Le lieutenant-colonel J. E. Grondin, médecin bien connu à Charlevoix où il pratiquait pendant plus de trente ans, est décédé ce matin, à l'âge de 75 ans, à sa demeure, No 29, 2ème Avenue, Limoulo.
 Le Dr Grondin était venu s'établir à Limoulo, il y a une couple d'années. Il était marié à feu Dame Julie LeMoine.
 A la famille en deuil l'Action Catholique offre ses sincères condoléances.

MAITRISE
NOTRE-DAME

Nous croyons devoir attirer l'attention du public sur l'annonce que fait cette institution au sujet de l'examen d'admission à tenir le 19 de ce mois.
 Cette école fondée par le chapitre, patronnée par la commission scolaire se trouve au coin des rues Richelleu et St-Eustache.
 Elle admet à l'examen un nombre limité d'élèves: soixante. Elle les admet à partir de huit ans révolus, pourvu qu'ils présentent toutes les garanties de bonne éducation et de capacités réelles pour les études.
 L'examen aura lieu l'après-midi à 3 heures "heure avancée".

QUARANTE-HEURES

15 mai, Hôpital Général. — 17, N.-D. de Buckland. — 19, Sainte-Julie. — 20, Sainte-Sophie. — 22, Saint-Patrice. — Grande Allée, Québec.
 M. A. DE ST-VICTOR
 DANS L'ABITIBI
 Un jeune avocat, M. Guy de St-Victor, fils de M. H. R. de St-Victor, agent consulaire de France, quitte notre ville ces jours-ci pour aller s'établir à Amos, Abitibi, où il fera partie de l'étude de M. Paradis.
 Les amis de M. Guy de St-Victor, tout en regretant son départ, lui souhaitent beaucoup de succès.
 Bienheureux ceux qui croient! Ils comprendront bien des mystères de la vie et éviteront les pièges des savants qui sont méchants.

Monument National
 N'oubliez pas la grande rafle du magnifique piano de \$500.00 au bénéfice du Monument National.
 Soyons patriotes.
 Aidons à bâtir notre Monument National.

PROGRES DES
UNIONS NATIONALES
ET CATHOLIQUES

Service spécial de l'Action Catholique
 Ottawa, 14. — Les syndicats internationaux et catholiques se multiplient au Canada. D'après les compilations du département du travail, le nombre des syndicats s'est accru de 7,000 membres et 146 locaux ont été ouverts l'an dernier.
 Les unions nationales et catholiques ont fait des progrès. Elles comptent 10,000 nouveaux membres. Les autres organisations ouvrières ont perdu 7966 membres et 66 sections. C'est la "One Big Union" qui accuse la plus grande perte, soit 50 locaux et 36,000 membres. Voici des statistiques: Unions internationales 2,455 locaux, 257,247 membres. Unions catholiques, 124 locaux 45,000 membres, unions indépendantes, 30 locaux, 31,189 membres. One Big Union, 51 locaux, 5,000 membres.

NOCES D'ARGENT
SACERDOTALES

LA PAROISSE DE ST-SAUVEUR FERA, DEMAIN, UNE FETE GRANDIOSA A L'OCCASION DU 25ème ANNIVERSAIRE DE SON CURE, LE R. P. BEAUPRE.

Le comité d'organisation des noces d'argent sacerdotales du R. P. Beauré, O. M. I., curé de la paroisse de St-Sauveur, a complété son travail et tout fait prévoir que ce sera une fête grandiose. En voici le programme:
 A 10 heures (heure de l'église), demain, il y aura grand-messe à l'église paroissiale.
 Le sermon sera donné par M. l'abbé Godbout, curé de St-François d'Assise.
 Un beau programme musical sera exécuté, à cette messe, par le choeur de la paroisse.
 La Garde des Chasseurs Sabatier et les Cadets seront présents.
 Après la messe, il y aura présentation d'adresse et une bourse, don des paroissiens, sera offerte au jubilaire. C'est M. le député de St-Sauveur, le Chevalier Arthur Paquet, qui fera la lecture de l'adresse.
 La quête sera faite par les quatre Chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand de cette paroisse.
 A 3.30 hrs p. m. (heure avancée), à la soirée, les dames du conseil de la Ste-Famille, présenteront un cadeau à leur directeur, le R. P. Beauré.

Demain soir, à 8.15 heures, (heure avancée), il y aura grand banquet, à la salle St-Pierre, pour tous les citoyens qui seront porteurs de cartes d'admission.
 C'est Mme J. B. Hamel, aidée de quelques autres dames, qui a été chargée de la préparation et du service de ce banquet.
 Il y aura présentation de cadeaux au R. P. Beauré.
 La Fanfare Lamblotte et l'orchestre de l'Ouvrier de Jeunesse feront les frais de la musique au banquet.

NOUVEAU PROJET DE LOI

Ottawa, 14. — Un bill destiné à rendre possible d'extradition la détention de la femme, a été présenté par le Ministre de la Justice à la Chambre des Communes, hier après-midi.

DERAILLEMENT

Service spécial de l'Action Catholique
 St-Barthélemy, 14. — Huit wagons du train de Québec du Pacifique Canadien ont sauté de la voie, vers sept heures, jeudi soir dernier, près de Louisville, à environ deux mille d'ici. Pas une des voyageurs n'a été blessée. L'accident est arrivé alors que le train allait à une grande vitesse. On croit qu'il a été causé par un rail brisé. Fort heureusement, en quittant la voie les wagons n'ont pas été renversés et le train a été promptement arrêté. Un message a aussitôt été envoyé à Montréal et un train spécial est venu chercher les voyageurs une heure plus tard. Les dommages causés à la voie ne sont pas considérables.

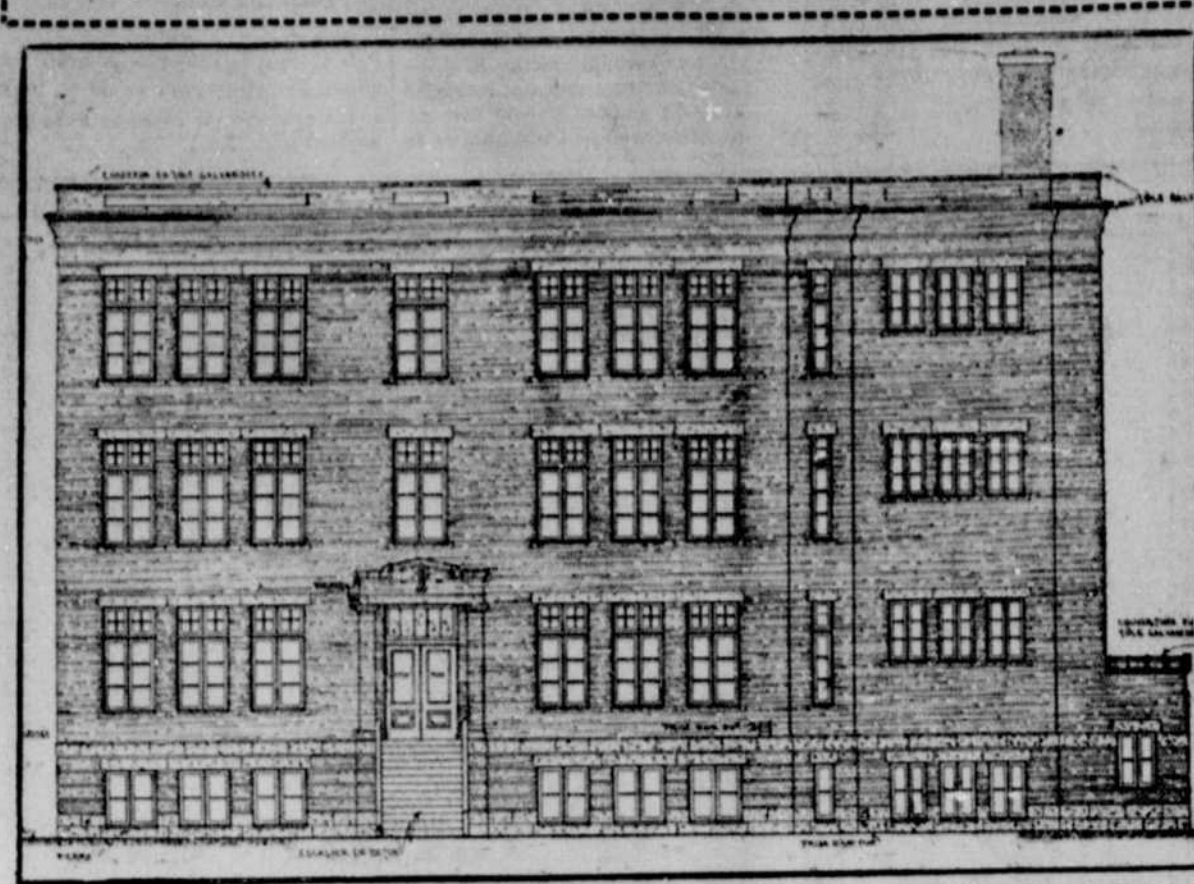
LE CHOIX DU
TROISIEME ARBITRE

M. W. Gariépy, arbitre de l'Union Nationale des Pompiers de Québec et M. Eugène Lamontagne arbitre de la C. I. T., ont pu se s'entendre pour faire le choix d'un troisième arbitre pour constituer la commission d'arbitrage chargée de régler le différend entre la Cité et l'Union des Pompiers.
 Le choix du troisième arbitre sera laissé au Ministre du Travail, M. Ant. Gailleault.
 Le différend actuel est causé par une demande d'augmentation de salaire de la part des pompiers et la reconnaissance de leur union par la ville.

Service spécial de l'Action Catholique
 Paris, 14. — L'ambassadeur Hugh Wallace vient de présenter à la France, une somme de \$200,000 pour le monument commémoratif de la bataille de la Marne. Cette somme est le don de quarante millions d'Américains.

Monument National
 N'oubliez pas la grande rafle du magnifique piano de \$500.00 au bénéfice du Monument National.
 Soyons patriotes.
 Aidons à bâtir notre Monument National.

A SAINT-FRANCOIS D'ASSISE



Plan de la nouvelle école que la Commission scolaire va construire dans la paroisse de St-François d'Assise de Québec. Ces plans ont été préparés par MM. Tanguay et Chénier.

M. ET Mme P. E. PERREAULT
ONT ETE TROUVES MORTS

Disparus depuis deux jours, deux personnes sont trouvées mortes sur leur lit, à leur résidence, rue Christie — Cause de la mort encore inconnue — Asphyxie ou syncope de coeur

La Ville de Québec vient d'être le théâtre de deux morts tragiques alors que M. P.-E. Perreault employé au département de la marine, et Mme Perreault sont décédés le même jour à peu d'instants de distance.
 M. et Mme Perreault n'avaient pas été vus par leurs parents et amis depuis mardi après-midi et cette longue absence fit craindre un malheur.
 M. Georges Belleau, nouveau du défunt, se rendit hier après-midi à la demeure de M. Perreault, 9 rue Christie, et trouva la porte close. Cette circonstance le mit dans l'incertitude et il avertit aussitôt le chef de police qui envoya le constable Genest. Ce dernier enfoua la porte et pénétra avec M. Belleau dans la demeure silencieuse de M. Perreault. Ils découvrirent M. et Mme Perreault étendus sur leur lit, morts tous deux.

Pendant que M. Belleau avertissait le coroner et M. Hubert Molan, entrepreneur de pompes funéraires, le constable Genest faisait une courte enquête sur les lieux avec le Capt. Trudel qui était venu le rejoindre.
 Cette enquête a démontré que M. et Mme Perreault ont été vus par des voisins mardi matin au retour d'un pèlerinage. Depuis ce jour personne n'a vu les deux défunts et l'on croit que c'est depuis mardi ou mercredi matin qu'ils sont décédés.
 On a cra d'abord à une asphyxie causée par le gaz mais aucune senteur de gaz ne se faisait remarquer dans la maison et l'on semble plutôt croire à une double syncope de coeur.
 Le chapeau et le manteau de Mme Perreault étaient placés dans un appartement voisin de la chambre à coucher et tout porte à croire qu'elle n'est pas le temps de se lever mais qu'en arrivant chez elle elle fut juste se rendant au lit où elle s'est jetée toute habillée.
 Quand M. Perreault était à l'extérieur en travers du lit ce qui porte à croire qu'il serait accouru au secours de sa femme malade et en voyant morte il n'aurait pu supporter l'émotion que cette découverte lui aurait causée.
 Les deux cadavres furent transportés à l'Hôtel-Dieu.
 M. et Madame Perreault étaient bien connus à la Haute-Ville, où ils comptaient parmi les paroissiens les plus estimés.
 Le défunt était âgé de soixante ans, et son épouse, née DeGuisse, de cinquante-cinq.
 Une fille de M. Perreault est religieuse chez les Soeurs Grises.

LA TOMBOLA DES PERES BLANCS

Le tirage a eu lieu hier soir — Les numéros gagnants sont 5,296, — 10,779 et 785.

Le tirage de la tombola des Pères Blancs d'Afrique a eu lieu hier soir, au monastère des Remparts, en présence d'un comité composé de Mgr Bouffard, de Mgr Lefebvre, du chanoine Laberge, de M. R. P. Fillon, de M. Henri Gagnon, du "Soleil", et du docteur Jules Dorion, de l'Action Catholique.
 L'heureux gagnant du premier prix, un coupé Chevrolet Bébé de Grand, est M. Adolphe Cantin, de St-Romuald, possesseur du billet portant le numéro 5296.
 Le R. M. Saint-Louis, supérieur du couvent de St-Prospère, Dorchester, a gagné le second prix: une montre d'or pour dame. Elle avait le billet 10,779.
 Enfin, le troisième billet sorti de l'urne portait le numéro 785. Il appartenait à M. Eugène Gagnon, de Chicoutimi, qui gagne un chapelet.
 Cette tombola a rapporté dix mille quarante piastres (\$10,040). Les R. P. Blancs nous prient de remercier par la voie de notre journal les dévoués zélateurs et générateurs qui ont contribué à cet éclatant succès. Grâce au montant recueilli ils pourront construire dans l'Ouganda cinq ou six églises nouvelles.
 Il en serait besoin encore d'une centaine d'autres, car les fidèles sont nombreux là-bas, et leur nombre augmente tous les jours. De plus beaucoup des chapelles déjà existantes sont à renouveler, car les matériaux dont on les construit ne durent guère plus de dix ans.

FEU MADAME
ARTHUR BINET

SES FUNERAILLES ONT EU LIEU JEUDI MATIN A JACQUES-CARTIER

Jeudi matin, à 9 heures, en l'église de Jacques-Cartier avaient lieu les funérailles de Mme Arthur Binet.

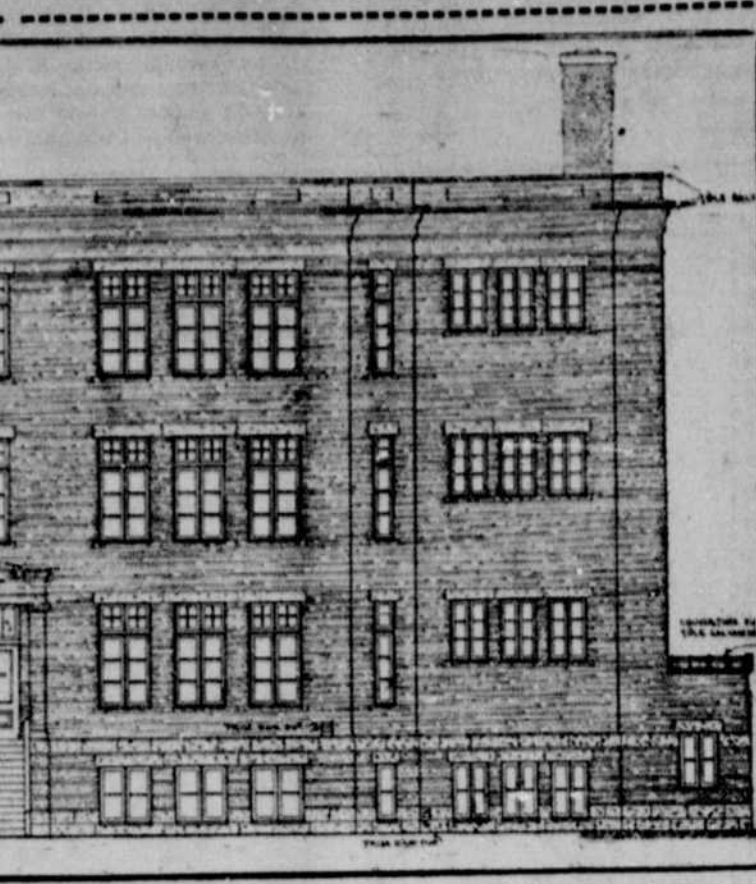
Le service fut chanté par M. l'abbé Faucher, curé de Jacques-Cartier, assisté de MM. les abbés L. Aréau et A. Beaumont, comme diacre et sous-diacre.

Au cours du service des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé A. Binet, fils de la défunte et M. l'abbé J. Anctil, curé de Goulet, Abitibi.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé O. Genest, du Séminaire de Québec.

Au choeur on remarquait MM. les abbés H. Lessard, Caron, Guillot, W. Cannon, Max Fortin, E. U. Lavergne, A. A. Godbout, C. Foy, G. Roy, A. Fortier, G. Michaud, J. Bolduc, H. Gagnon, A. Grenier, R. P. Mordasini.
 Le deuil était conduit par M. Art. Binet, époux de la défunte, M. l'abbé A. Binet, MM. Noël, Paul, Charles, Maurice et Philippe Binet, ses fils, M. Fortunat Bergeron, son frère, MM. Geo. Binet, Joseph Binet, Jos. Morel, Jos. Savard, ses beaux-frères, MM. Jules Binet, A. médée Binet, Marcel Morel, Joachim Morel, Charles Morel, Alph.

A SAINT-FRANCOIS D'ASSISE



Plan de la nouvelle école que la Commission scolaire va construire dans la paroisse de St-François d'Assise de Québec. Ces plans ont été préparés par MM. Tanguay et Chénier.

M. ET Mme P. E. PERREAULT
ONT ETE TROUVES MORTS

Disparus depuis deux jours, deux personnes sont trouvées mortes sur leur lit, à leur résidence, rue Christie — Cause de la mort encore inconnue — Asphyxie ou syncope de coeur

La Ville de Québec vient d'être le théâtre de deux morts tragiques alors que M. P.-E. Perreault employé au département de la marine, et Mme Perreault sont décédés le même jour à peu d'instants de distance.
 M. et Mme Perreault n'avaient pas été vus par leurs parents et amis depuis mardi après-midi et cette longue absence fit craindre un malheur.
 M. Georges Belleau, nouveau du défunt, se rendit hier après-midi à la demeure de M. Perreault, 9 rue Christie, et trouva la porte close. Cette circonstance le mit dans l'incertitude et il avertit aussitôt le chef de police qui envoya le constable Genest. Ce dernier enfoua la porte et pénétra avec M. Belleau dans la demeure silencieuse de M. Perreault. Ils découvrirent M. et Mme Perreault étendus sur leur lit, morts tous deux.

Pendant que M. Belleau avertissait le coroner et M. Hubert Molan, entrepreneur de pompes funéraires, le constable Genest faisait une courte enquête sur les lieux avec le Capt. Trudel qui était venu le rejoindre.
 Cette enquête a démontré que M. et Mme Perreault ont été vus par des voisins mardi matin au retour d'un pèlerinage. Depuis ce jour personne n'a vu les deux défunts et l'on croit que c'est depuis mardi ou mercredi matin qu'ils sont décédés.
 On a cra d'abord à une asphyxie causée par le gaz mais aucune senteur de gaz ne se faisait remarquer dans la maison et l'on semble plutôt croire à une double syncope de coeur.
 Le chapeau et le manteau de Mme Perreault étaient placés dans un appartement voisin de la chambre à coucher et tout porte à croire qu'elle n'est pas le temps de se lever mais qu'en arrivant chez elle elle fut juste se rendant au lit où elle s'est jetée toute habillée.
 Quand M. Perreault était à l'extérieur en travers du lit ce qui porte à croire qu'il serait accouru au secours de sa femme malade et en voyant morte il n'aurait pu supporter l'émotion que cette découverte lui aurait causée.
 Les deux cadavres furent transportés à l'Hôtel-Dieu.
 M. et Madame Perreault étaient bien connus à la Haute-Ville, où ils comptaient parmi les paroissiens les plus estimés.
 Le défunt était âgé de soixante ans, et son épouse, née DeGuisse, de cinquante-cinq.
 Une fille de M. Perreault est religieuse chez les Soeurs Grises.

LA TOMBOLA DES PERES BLANCS

Le tirage a eu lieu hier soir — Les numéros gagnants sont 5,296, — 10,779 et 785.

Le tirage de la tombola des Pères Blancs d'Afrique a eu lieu hier soir, au monastère des Remparts, en présence d'un comité composé de Mgr Bouffard, de Mgr Lefebvre, du chanoine Laberge, de M. R. P. Fillon, de M. Henri Gagnon, du "Soleil", et du docteur Jules Dorion, de l'Action Catholique.
 L'heureux gagnant du premier prix, un coupé Chevrolet Bébé de Grand, est M. Adolphe Cantin, de St-Romuald, possesseur du billet portant le numéro 5296.
 Le R. M. Saint-Louis, supérieur du couvent de St-Prospère, Dorchester, a gagné le second prix: une montre d'or pour dame. Elle avait le billet 10,779.
 Enfin, le troisième billet sorti de l'urne portait le numéro 785. Il appartenait à M. Eugène Gagnon, de Chicoutimi, qui gagne un chapelet.
 Cette tombola a rapporté dix mille quarante piastres (\$10,040). Les R. P. Blancs nous prient de remercier par la voie de notre journal les dévoués zélateurs et générateurs qui ont contribué à cet éclatant succès. Grâce au montant recueilli ils pourront construire dans l'Ouganda cinq ou six églises nouvelles.
 Il en serait besoin encore d'une centaine d'autres, car les fidèles sont nombreux là-bas, et leur nombre augmente tous les jours. De plus beaucoup des chapelles déjà existantes sont à renouveler, car les matériaux dont on les construit ne durent guère plus de dix ans.

FEU MADAME
ARTHUR BINET

SES FUNERAILLES ONT EU LIEU JEUDI MATIN A JACQUES-CARTIER

Jeudi matin, à 9 heures, en l'église de Jacques-Cartier avaient lieu les funérailles de Mme Arthur Binet.

Le service fut chanté par M. l'abbé Faucher, curé de Jacques-Cartier, assisté de MM. les abbés L. Aréau et A. Beaumont, comme diacre et sous-diacre.

Au cours du service des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé A. Binet, fils de la défunte et M. l'abbé J. Anctil, curé de Goulet, Abitibi.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé O. Genest, du Séminaire de Québec.

Au choeur on remarquait MM. les abbés H. Lessard, Caron, Guillot, W. Cannon, Max Fortin, E. U. Lavergne, A. A. Godbout, C. Foy, G. Roy, A. Fortier, G. Michaud, J. Bolduc, H. Gagnon, A. Grenier, R. P. Mordasini.
 Le deuil était conduit par M. Art. Binet, époux de la défunte, M. l'abbé A. Binet, MM. Noël, Paul, Charles, Maurice et Philippe Binet, ses fils, M. Fortunat Bergeron, son frère, MM. Geo. Binet, Joseph Binet, Jos. Morel, Jos. Savard, ses beaux-frères, MM. Jules Binet, A. médée Binet, Marcel Morel, Joachim Morel, Charles Morel, Alph.

FEUX DE
FORETS DANS
ST-MAURICE

CINQ INCENDIES ECLATENT CES JOURS DERNIERS NON LOIN DE QUEBEC

La pluie que nous avons depuis hier, réjouira sans aucun doute les cultivateurs qui en ont besoin pour leurs terres mais elle sera utile surtout pour combattre les feux de forêts qui sévissent dans la région du St-Maurice depuis quelques jours.
 Un incendie au Lac Chat, au sud de la Tuque, un autre au lac à Beauce, un feu près de Parent et un autre près de Fitzpatrick; enfin un feu entre la Rivière à Pierre et le Lac Edouard, tels sont les désastres qui ont été signalés à Québec au cours de cette semaine. Cependant ces feux de forêts ont été éteints grâce au travail constant des ingénieurs forestiers et des bûcherons, aidés puissamment par la pluie d'hier.
 Les dommages causés par ces incendies sont considérables. La compagnie Price Brothers a été très affectée par ces désastres.

NOUVELLES
MARITIMES

LE "COLONEL ROCHESTER"
 ECHOUE—L'VOYAGE SPECIAL
 MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le navire américain "Colonel Rochester" a échoué, hier après-midi, près du pont de Ste-Anne sur le banc de sable de la rivière St-Charles.
 Le navire était près du Hangar No 13 et on résolut de le remorquer au hangar 27. Pour ce faire le remorqueur "Hall" se mit à l'oeuvre. On avançait tranquillement lorsqu'on s'aperçut que le "Rochester" faisait beaucoup d'eau. On jugea que le meilleur moyen d'éviter un plus grave accident était de l'échouer. Ce qui fut fait. Il y avait quatre pieds d'eau dans les places.
 Il sera probablement réparé sur place.

UN VOYAGE SPECIAL

Paris, 14.—Nombre d'enthousiastes de la boxe qui désespéraient de pouvoir assister à la rencontre Dempsey-Carpentier, en juillet prochain, vont pouvoir réaliser leur rêve grâce au "Léopoldina", steamer affrété spécialement pour transporter aux Etats-Unis les Français désireux de voir le match. C'est ainsi que le voyage sur le "Léopoldina" reviendra, y compris le repas durant le séjour aux Etats-Unis, à 4,500 francs, alors qu'il en aurait fallu au moins 14,000 pour faire face aux dépenses d'un voyage effectué dans des conditions ordinaires. Un représentant du gouvernement français sera à bord du "Léopoldina". Le steamer contiendra 400 cabines.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Megantic", signalé à Cap Race jeudi, est attendu demain matin.
 Par suite de la grève des cuisiniers et valets en Angleterre, le "Saturnia" ne fait pas le voyage fixé pour le 11.
 Le "Mellita" est parti de Liverpool pour Québec hier.
 L'"Empress of France" est attendu ici le 18.
 Le "Victorian" est attendu ici dimanche midi.

MARIAGE

TROTIER-DOLBECK—On annonce pour le 25 mai, le mariage de Mlle Trottier, fille de M. Raoul Trottier, gérant de la Cie Joseph Trottier, Enr., avec M. Antonio Dolbeck, comptable de la Banque Nationale, fils du Dr J. J. Dolbeck, tous deux de St-Casimir.

On demande

COMMIS.—On demande des jeunes filles d'expérience, parlant les deux langues, comme commis. S'adresser à
 JULES GAUVIN,
 183, rue St-Joseph

NAISSANCE

LEMOINE.—A Portneuf Station, le 26 avril 1921, M. Joseph Lemoine et Madame Lemoine, née Marie Morisset, ont eu une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Marguerite-Jeanne-Renée.
 Parrain et marraine, M. et Mme E. P. Pilon, maire de la paroisse.
 Portneuf: Madame Arthur Gauthier, amie de la famille.

AVIS AUX CULTIVATEURS ET JARDINIERS

Voulez-vous récolter abondamment cet automne?
 N'oubliez pas que la terre donne généralement lorsqu'elle est bien nourrie ou engraisée. En faisant vos semences c'est le temps d'utiliser les meilleurs engrais chimiques faits à base de chair animale, de sang et d'os.
 Vendu par
 F. CANAC MARQUIS
 Manufacturier, Québec

Les phonographes et records Aeolian-Volacion qui sont vendus dans tous les pays du monde, sont maintenant en démonstration, dans les magasins de
 C. ROBITAILE, Enr.
 320, rue St-Joseph, Québec

DECES

BOUCHER.—A St-Joseph, le 13 mai 1921, est décédé, à l'âge de 79 ans, M. Philias Boucher, époux de Emile Pilon. Les funérailles auront lieu mercredi après l'arrivée du train qui laisse Québec à 7.30 heures, heure solaire.
 Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GRONDIN.—A Limoulo, le 14 mai 1921 est décédé, à l'âge de 75 ans et 6 mois, le Lieutenant-Colonel J. E. Grondin, M. D., époux de feu Dame Julie LeMoine.

Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant à 10 heures, heure avancée. Départ de la maison mortuaire, No 29, 2ème Avenue à 9.45 heures pour l'église de Limoulo, et de là au cimetière St-Charles.
 Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

PICARD.—Dimanche, le 15 mai à 8 heures, heure solaire aura lieu en la chapelle Ste-Jeanne d'Arc, au Grand Tronc, une messe anniversaire pour le repos de l'âme de feu Ovide Picard.
 Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Piano
automatique

Un piano C. Robitaille automatique, presque neuf. Aucun offre raisonnable ne sera refusée. Visible, chez
 C. ROBITAILE, Enr.
 320, rue St-Joseph, QUÉBEC

PROCHAIN MARIAGE

COTE-GODBOUT.—On annonce pour le 19 mai prochain, le mariage de Mlle Valérie Côté, de Notre-Dame de Jacques-Cartier, avec M. Joseph Godbout de Beauport. Pas de cartes.

Les qualités réelles dans un piano ne sont pas toujours dans les choses apparentes, mais plus souvent dans certains détails qui en font un instrument d'une durée indéfinie.
 Ces détails sont observés dans tous les pianos qui sortent de nos magasins.
 C. ROBITAILE, Enr.
 320, rue St-Joseph, Québec

GRATIS

250 morceaux de soie toute couleur, assortis pour un couronnement, chapelet en or, plume fontaine, livre de messe, 500 pages, tranche dorée. Demandez 30 articles, bijoux, portefeuilles, cartes postales, ou 12 images religieuses ou blasonnées à 25c. Une fois vendus retournes \$4. pour une prime. À vendre 250 morceaux de soie \$1. 25 morceaux 50c. 100 pour 50c. Velours pour coussin, coton, indienne pour couronnement, 2 livres pour \$1.00. poste payée. S'adresser à Allen Nouveautés, St-Zacharie, P. Q.

REMERCIEMENTS
pour sympathie

La famille Arthur Binet remercie sincèrement tous ceux qui, à l'occasion de la mort de Mme Arthur Binet, ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.
 A tous un cordial merci.

Maison d'éducation

L'ANGLAIS ENSEIGNE PAR LA POSTE
 25 cts. la leçon
 Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit, faire lire, écrire et parler non déve en anglais, dans l'espace de 40 leçons.
 Etablir il y a douze ans
 Ecrire pour détails à
 MELLE BLANCHE FISHER
 1264, Ave. Lexington, Dépt. 76
 New-York.

ELEVES DEMANDES: — T4

Mégraphie enseignée dans un tiers du temps ordinaire. La seule école qui peut vous garantir votre succès. Nos élèves passent l'examen requis sans difficulté. Fréquentez l'école qui spécialise. Prospectus gratuits. Hap School Telegraphy Railroad, 2 51, St-Joseph, Qué. Sam. & H. J. n. o.

DELCO-LIGHT

The complete Electric Light and Power Plant
 M. J. E. Gilmont, marchand constructeur électrique et agent de système d'éclairage de Machine Delco, pour maison de campagne donne avis à toute personne désirant acheter ou faire réparer moteurs électriques neufs et déjà usagés ou installations de lumière, qu'il est en mesure d'offrir entière satisfaction, ouvrage de première classe: s'adresser à 75 rue du Pont.

On demande
 COMMIS.—On demande des jeunes filles d'expérience, parlant les deux langues, comme commis. S'adresser à
 JULES GAUVIN,
 183, rue St-Joseph

SENSATION DE FATIGUE

Si vous vous sentez faible et épuisé et ressentez une sensation de fatigue, l'usage quotidien de l'Eau Claire Fontaine spéciale, en bouteille d'un litre, vous aidera à récupérer vos forces en chassant de votre système toutes les impuretés par son léger effet laxatif.

MAITRISE NOTRE-DAME

Le jeudi 19 mai à 3 heures p. m., on fera l'examen d'admission pour les enfants qui désirent entrer à la Maitrise en septembre prochain. Le nombre des élèves acceptés est limité à soixante. L'examen est situé au coin de rue Richelleu et St-Eustache. Pour tous renseignements s'adresser au directeur, à l'école (tél. 989), ou à l'école même, (tél. 428).

A LA SALLE DES
CHEVALIERS DE COLOMB

Mercredi, le 18 mai prochain, à 8 heures du soir (heure avancée) il y aura dans la Salle des Chevaliers de Colomb, Grande Allée, un Grand Concert donné au profit de l'Ouvrier des Franciscains Missionnaires de Marie, pour les églises pauvres, sous le patronage de l'Excellence le Lieutenant Gouverneur.
 La partie musicale a été confiée à Madame Placide Morency; plusieurs artistes distingués de la ville ont bien voulu prêter leur concours.
 Les cartes sont en vente à